

**RAPPORT
DE SYNTHÈSE**



Papaïchton

Atlas de la Biodiversité
Communale





Atlas de la Biodiversité Communale de Papaïchton - Rapport de synthèse

Coordination du projet : Clément Lermyte, Parc amazonien de Guyane.

Rédaction : Clément Lermyte, Alice Bello, Sébastien Sant et Audrey Thonnell, Parc amazonien de Guyane.

Illustrations : Géraldine Jaffrelot, Parc amazonien de Guyane.

Citation : Lermyte C., Bello A., Sant S. et Thonnell A., 2024. *Atlas de la Biodiversité Communale de Papaïchton - Rapport de synthèse*. Parc amazonien de Guyane, 152 p.

En complément : Thonnell A., 2024. *Atlas de la Biodiversité Communale de Papaïchton - Annexes*. Parc amazonien de Guyane, 41 p.

Préface

Connaître les richesses incroyables, souvent inattendues, de la nature qui nous entoure, c'était déjà un objectif en soi. Mais si les spécialistes gardent pour eux les trésors qu'ils découvrent, nous savons que cela en limite l'intérêt.

L'Atlas de la Biodiversité Communale de Papaïchton a permis de combiner ces deux enjeux : améliorer la connaissance sur la biodiversité locale (et nous savons qu'il reste beaucoup à découvrir dans les forêts et les cours d'eau guyanais avec ces innombrables petites bêtes étonnantes ou plantes inattendues auxquelles mêmes les anciens peinent à donner un nom) – et en même temps, faire partager ces découvertes que ce soit pour permettre l'étonnement du plus grand nombre ou pour tenter de concilier projets de développement et préservation de ces richesses.

Par ailleurs, la jeunesse attend cela : tout ce savoir ne s'apprend pas à l'école, et il y a malheureusement de moins en moins de bouche à oreille dans les familles. La transmission spontanée des savoirs bioculturels devient en effet de plus en plus compliquée dans les communes de l'intérieur de la Guyane avec l'évolution des modes de vie.

Commencé pendant la période du COVID, le projet n'a pas pu immédiatement déployer cette dimension de restitution des connaissances. L'effort s'est concentré sur l'exploration d'un site isolé et encore largement méconnu : Gros Saut, en bordure du cœur du Parc national. Ce fut l'occasion de produire des données mais aussi des supports de communication à valoriser auprès du grand public, en l'occurrence 6 courts-métrages documentaires tournés in situ pendant les missions naturalistes.

Pendant la seconde partie du projet, l'accent a pu être mis sur les restitutions, l'éducation à l'environnement et la communication de proximité, grâce à la mobilisation par le Parc national de moyens additionnels. La dynamique du projet et son ancrage au sein de la population (en particulier auprès des plus jeunes) ont alors été remarquables, et ont contribué à animer la vie de Papaïchton pendant au moins les deux ans qui ont suivi la sortie de la crise COVID.

Je tiens à saluer l'implication de tous les acteurs sur le terrain, les scientifiques, les agents du Parc national et notamment le chef de projet, Clément, ainsi que les agents et les élus de la Mairie impliqués dans le projet, les enseignants et les élèves mobilisés sur le volet animation, et bien sûr les financeurs, notamment l'OFB, qui ont rendu possible la réalisation de ce beau projet, dont les résultats viendront nourrir notre feuille de route environnementale pour les années à venir.

Je n'oublie pas de mentionner le côté ludique et festif qui a prévalu aux grands moments qui ont rythmé le déroulement de ce projet, à l'instar de cette dernière semaine de clôture du projet en février 2024. L'ABC de

Papaïchton a véritablement fait partie de la vie de la commune pendant ces trois dernières années, et a contribué à animer la vie locale en s'ouvrant aux patrimoines culturels alukus, matériels ou immatériels. Nature et Culture sont nos atouts, et Papaïchton compte bien continuer à les développer. L'ABC y aura en tout cas fortement contribué. J'invite d'ailleurs les visiteurs à venir les découvrir sur place.... Vous serez les bienvenus à Papaïchton !

Jules DEIE

Maire de Papaïchton

Président du Parc amazonien de Guyane



Sommaire



Introduction..... 5

- Un projet d'ABC, c'est quoi ?6
- Pourquoi étudier la biodiversité ?.....7
- Une histoire riche et des espaces remarquables8



Un ABC à Papaïchton..... 13

- Les acteurs du projet14
- Les secteurs étudiés17
- Les habitants, au cœur du projet19
- Des espèces remarquables à Papaïchton.....25



Les habitats forestiers 29

- Des habitats, fruit d'une multitude de facteurs30
- Les habitats forestiers papaïchtonnais.....32
- Synthèse des enjeux liés aux services écosystémiques42



Les oiseaux 51

- Moyens mobilisés52
- Les oiseaux du Grand Abounami54
- Les oiseaux de Kotika56
- Les oiseaux du bassin de vie58



Les amphibiens et reptiles..... 63

- L'étude de l'herpétofaune64
- Les amphibiens et reptiles du Grand Abounami.....66
- Les amphibiens et reptiles de Kotika67
- Les amphibiens et reptiles du bassin de vie.....69



Les poissons..... 73

- Des milieux aquatiques sous pression74
- Des hommes, des méthodes et des données.....75
- Les poissons du Grand Abounami76
- Les poissons de Kotika (crique Kaka Dédé).....78
- Les poissons du bassin de vie79



La flore 85

- La botanique : un travail sans fin86
- La flore du Grand Abounami.....87
- La flore de Kotika.....89

La flore du bassin de vie 92
 La flore du mont Bellevue de Papaïchton..... 97

Les autres groupes expertisés 101

Les inventaires de la grande faune..... 102
 Les inventaires des chiroptères..... 104
 Les inventaires entomologiques..... 107
 Scorpions : une nouvelle espèce pour la science !..... 111
 Crevettes d'eau douce : une nouvelle espèce à décrire ! 112
 Les inventaires des champignons..... 113



Continuités écologiques et Plan Local d'Urbanisme . 115

Corridors, continuités écologiques... kezakoko ? 116
 Une prise en compte à de multiples échelles..... 119
 Les réservoirs de biodiversité et corridors écologique..... 124



Donner des suites à l'ABC..... 135

Action n°1 : Préserver les zones à enjeux par la concertation 138
 Action n°2 : Créer une zone prioritaire d'éducation autour de la mare Amadou 139
 Action n°3 : Organiser les réflexions autour des pratiques de chasse et pêche et de leurs impacts..... 140
 Action n°4 : Création d'un sentier d'interprétation sur la boucle Amadou et le sentier bord de fleuve..... 141
 Action n°5 : Ecomusée biodiversité au sein de la médiathèque de Papaïchton..... 142
 Action n°6 : Parcours de découverte écotouristique des Abatis Kotika 143
 Action n°7 : Etudier l'état des cours d'eau et voies logistiques 144
 Action n°8 : Réaliser des inventaires participatifs dans les abattis 145
 Action n°9 : Créer une mascotte sur un des groupes cibles de l'ABC pour les jeux Aluku..... 146



Conclusion et perspectives 147

Un bilan opérationnel très satisfaisant..... 149
 Un effort naturaliste conséquent... qui reste à poursuivre... 150
 Deux secteurs clés prioritaires pour Papaïchton..... 151



Introduction



Un projet d'ABC, c'est quoi ?

Un projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permet à une commune de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel.

Un ABC permet de répondre à 3 objectifs principaux :

- **connaissance** (réalisation d'un diagnostic et cartographie des enjeux de biodiversité),
- **mobilité** (un outil d'appropriation des enjeux et de sensibilisation des acteurs locaux),
- **préservation et valorisation** (un outil stratégique de l'action locale pour la mise en œuvre de politiques communales en faveur de la biodiversité).

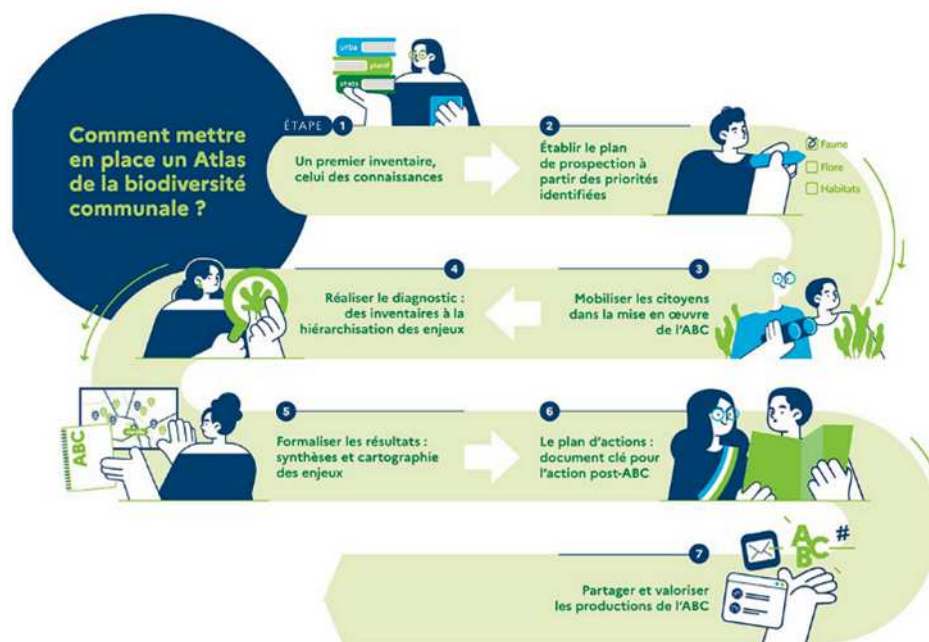


Figure 1 : Les étapes d'un projet d'ABC ©OFB

Depuis 2017, plus de 2 400 communes ont bénéficié de l'aide financière de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour réaliser leur ABC.

Pourquoi étudier la biodiversité ?



Figure 2: Gaan Chton dans les abattis Kotika sur le Maroni ©G. Feuillet, PAG 2013

L'Amazonie est un joyau naturel. Dans un hectare de forêt amazonienne, on trouve autant d'espèces végétales que dans toute l'Europe Occidentale. Département français et unique région ultrapériphérique européenne située sur le continent sud-américain, la Guyane partage de très nombreuses richesses naturelles avec l'Amazonie, étant couverte en majorité de forêts et d'un impressionnant réseau hydrographique. Recouverte à 90 % de forêt, celle-ci joue un rôle essentiel dans la régulation du climat et apporte de très nombreux services écosystémiques aux populations.



Figure 3 : Impact dramatique de l'orpaillage illégal sur le Petit Abounami ©PAG, 2020

L'eau omniprésente sur le territoire fait partie du quotidien de la vie des populations du Maroni et de l'Oyapock, pour lesquelles le fleuve est à la fois source de nourriture, voie de communication, support des usages quotidiens ainsi que de valeurs symboliques et sociales. Ce bien commun doit être protégé, pourtant certains enjeux majeurs perturbent déjà le fragile équilibre naturel. Depuis plus de 20 ans un véritable fléau gangrène les cours d'eau de l'Amazonie française : l'orpaillage illégal. Malgré plus d'une décennie de lutte du Parc amazonien de Guyane et des forces armées, la physionomie de l'orpaillage change progressivement pour s'adapter à la lutte. Il y a quelques années, l'activité était concentrée sur certains secteurs. Désormais, elle s'éparpille de plus en plus, impactant un linéaire de cours d'eau grandissant, le mercure rejeté dans la nature par ces activités destructrices et la turbidité étant les premiers facteurs de dégradation environnementale ainsi que de la dégradation de la santé des populations qui y vivent. D'autres pratiques comme l'exploitation mal contrôlée des ressources fragilisent ces écosystèmes et mettent en cause la durabilité de ces ressources. L'augmentation de la température moyenne entraîne une plus forte évapotranspiration des arbres et assèche les sols.

Afin de mieux prendre en compte ce patrimoine exceptionnel, il est donc impératif de mieux le connaître. D'autant plus que cette forêt abrite une très grande biodiversité encore trop mal connue avec de nombreuses espèces endémiques¹ (quasiment 1 espèce endémique de poisson d'eau douce sur 4 !) et que nombre d'espèces sont encore... inconnues !

Outre cet enjeu de connaissance, il est nécessaire de rendre ce savoir accessible au plus grand nombre, en particulier aux décideurs de l'aménagement du territoire et de les amener à mieux se positionner pour favoriser la préservation de la biodiversité. La biodiversité amazonienne et tout spécialement celle de Guyane est essentielle à la vie de nombreux Guyanais : les populations du fleuve, et notamment sur la commune de Papaïchton, dépendent des ressources forestières et halieutiques. Étudier la biodiversité de la commune de Papaïchton, pour pouvoir mieux la préserver et la valoriser auprès du plus grand nombre va donc dans ce sens.

¹ Organisme dont l'aire de répartition est circonscrite à un territoire donné, souvent réduit. Exemple : endémique de Guyane française signifie que l'espèce ne se trouve qu'en Guyane française. A ne pas confondre avec indigène (originaire du territoire).

Une histoire riche et des espaces remarquables

Dixième plus grande commune de France en superficie (2 628 km²), Papaïchton est une commune de Guyane frontalière avec le Suriname accessible uniquement par voie aérienne ou fluviale.

Connaissant une croissance démographique importante, la commune rencontre depuis quelques années des défis pour développer des activités économiques, préserver et valoriser son identité culturelle et sa biodiversité, accompagner sa jeunesse et lutter contre les effets néfastes de l'orpaillage illégal.

Cernée par le fleuve Lawa et la forêt tropicale, la commune présente des atouts naturels bien identifiés. Malgré cette reconnaissance, peu de données naturalistes étaient disponibles.

Un contexte humain en plein essor

Mêlant tradition et modernité, le peuple Aluku a su préserver son organisation coutumière. La commune connaît depuis le milieu des années 2000 une hausse très significative de sa population avec un des taux de croissance parmi les plus élevés en Guyane (25 % entre 2007 et 2013). Elle comptait 7 273 habitants en 2018. La polarité urbaine historique de Papaïchton, Loka, Assissi et Boniville concentre plus de 60 % de la population communale, le reste étant localisé autour des Abattis Kotika et le long de la rivière Abounami.

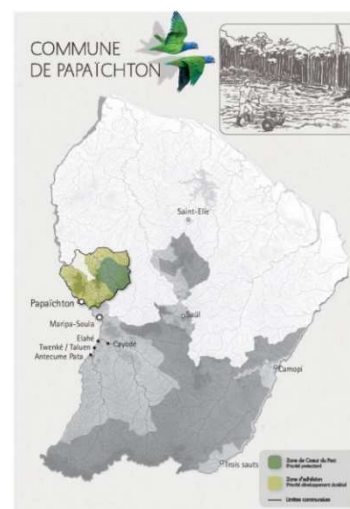


Figure 4 : Situation de la commune de Papaïchton en Guyane ©PAG



Figure 5 : Marché de la place du village de Papaïchton ©PAG,2020

Jusqu'à la fin du XXe siècle, l'activité économique existante sur le fleuve était ponctuelle et traditionnellement articulée autour d'activités de subsistance telles que l'agriculture, la chasse, la pêche, la cueillette, l'orpaillage et l'artisanat. Avec l'augmentation de la population, la modernisation des moyens de transport et le développement de l'orpaillage, celle-ci s'accroît mais reste difficilement quantifiable du fait de son caractère souvent informel. Les activités traditionnelles restent très

présentes avec une prédominance de l'agriculture vivrière sous forme d'abattis. Depuis les années 1990, le nombre d'abattis a triplé et leurs surfaces ont littéralement explosé.

En effet, on assiste aujourd'hui à un important mitage des forêts environnant le bourg de Papaïchton et les villages de Loka et Bonville, en raison de la prolifération des abattis de proximité. Ce phénomène s'est fortement accéléré par l'ouverture de la piste Bonville-Loka-Papaïchton-Maripa-Soula qui a permis de faciliter le transport de productions agricoles.

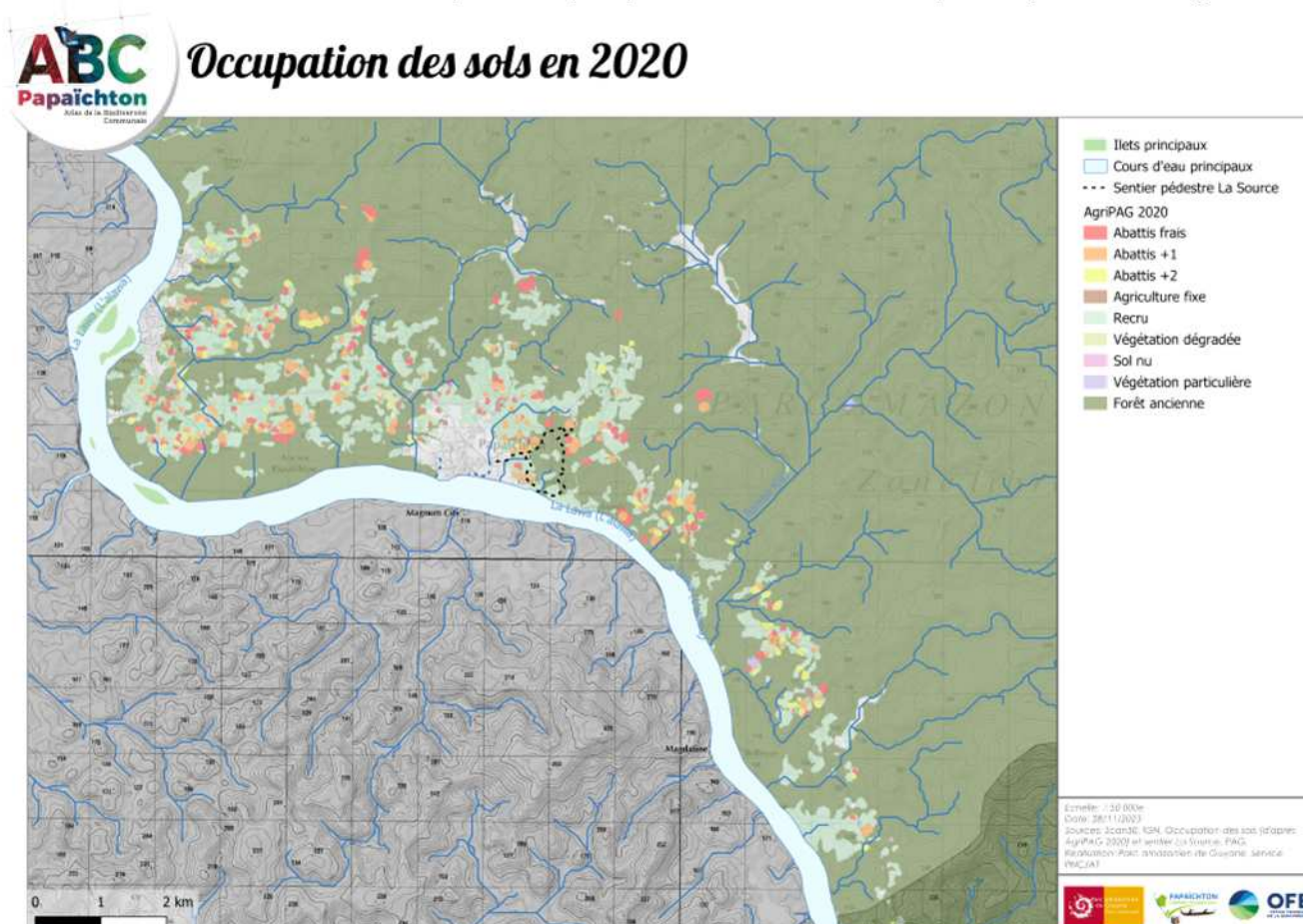


Figure 6 : Carte d'occupation des sols en 2020 d'après AgriPAG

Avec un taux de chômage de 40 % au sein de la population en âge de travailler, les enjeux en termes de développement d'activités économiques pérennes, respectueuses de l'environnement et non-délocalisables sont très importants sur cette commune enclavée. La diversification des activités socio-économiques est vitale dans un contexte où la tentation des activités illégales est pressante et où l'emploi public est, de loin, le premier pourvoyeur d'emploi formel sur la commune (santé, éducation et administration).

Le potentiel touristique a bien été identifié comme enjeu majeur par la commune. Véritable porte d'entrée vers la découverte du Haut Maroni, la commune présente des sites naturels d'exception, un patrimoine historique témoin de l'installation des Aluku, et plus largement de communautés noir-marronnes ainsi qu'un patrimoine culturel matériel et immatériel d'une grande richesse (sculpture sur bois, peinture, vannerie, poterie, broderie, danses traditionnelles...).

Des entités écologiques et paysagères remarquables

97 % du territoire de la commune présente un relief en « peau d'orange » recouvert par une forêt primaire, dense et ombrophile, identifiée comme l'unité paysagère de « la forêt monumentale ». Le long des berges du Maroni ou de quelques criques, où se concentre la population, cette forêt laisse la place aux activités humaines.

Le fleuve constitue une structure paysagère identitaire de la Guyane. Les principaux fleuves de Guyane, par leur ampleur, composent de véritables paysages qui ouvrent la forêt sur des voies d'eau très larges ayant rapidement constitué des axes de circulation. Ces routes fluviales ont longtemps été le seul lien entre le cœur de la forêt et le littoral.

Les forêts couvrant la montagne Kotika présentent un bon état général de conservation. L'occupation de la frange fluviale, les abattis Kotika, est limitée ponctuellement à quelques habitations temporaires le long du fleuve. Les activités traditionnelles (chasse, abattis) influent peu sur l'équilibre écologique de cette zone naturelle. Cependant l'activité minière, principalement illégale, sur les flancs du mont et sur le fleuve commence à avoir des impacts visibles sur certains groupes comme les poissons et à se faire sentir de façon significative sur le couvert forestier et les cours d'eau, au détriment de ce qui fait actuellement son caractère pittoresque et légendaire.



Figure 7 : les Abattis Kotika
© G. Feuillet / PAG

Déjà identifié comme site d'intérêt majeur au niveau national suite à des missions d'exploration en 2005, 2007 et 2012, l'ensemble formé par les abattis et la Montagne Kotika a été classé parmi les sites d'intérêt patrimonial par arrêté ministériel le 15 décembre 2011, une première en Guyane. Il est également inscrit à l'inventaire national des sites et monuments naturels. C'est une ZNIEFF de Type I (« Monts Cottica ») et de Type II (« Abattis et Montagne Cottica »). Au-delà de 500 mètres d'altitude, l'habitat forestier est considéré sub-montagnard et caractérisé, en Guyane, par une forêt de nuages, un habitat rare et très spécifique.



Zonages réglementaires de Papaïchton

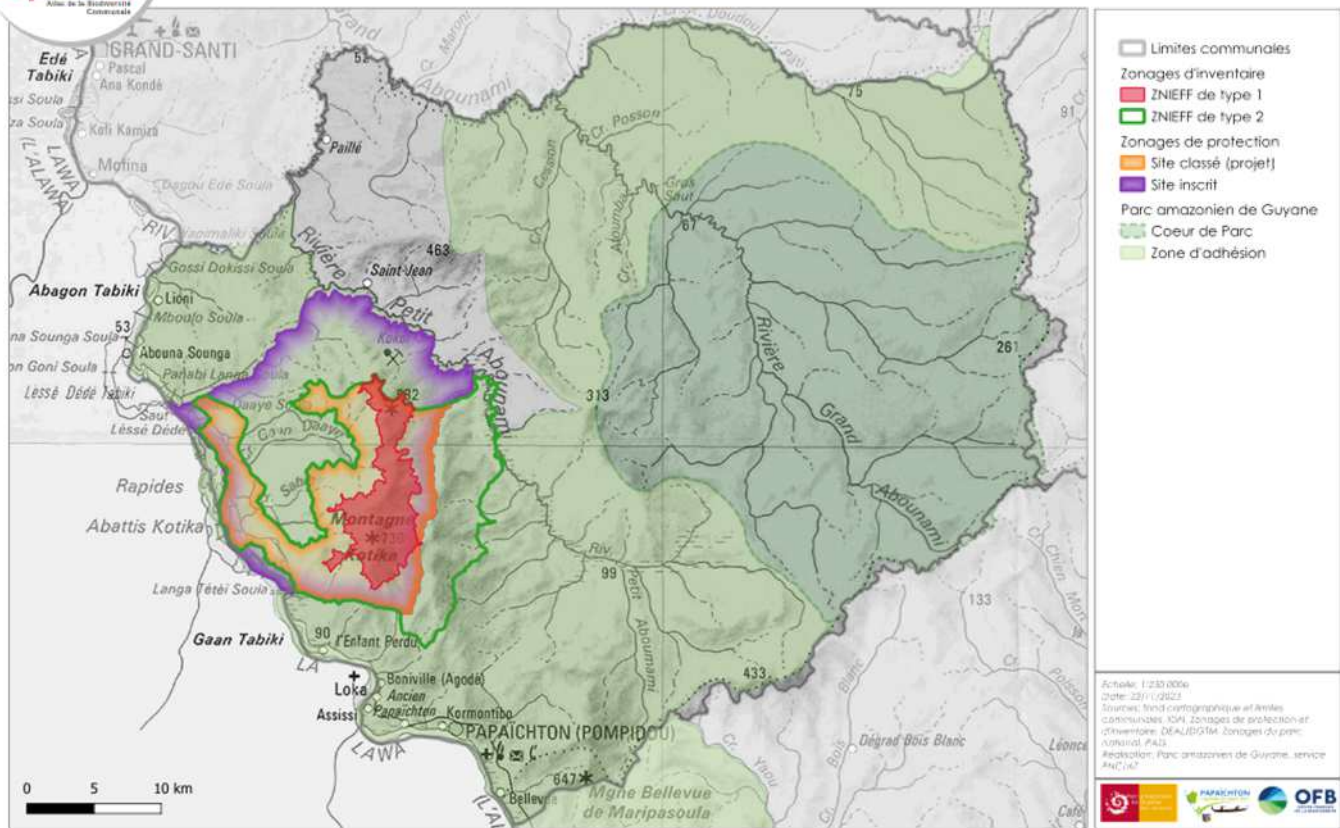


Figure 8: Carte des espaces réglementaires de Papaïchton

Un ABC à Papaïchton



Actuellement, la commune œuvre à l'élaboration de son premier Plan Local d'Urbanisme. Prévus pour la fin 2023, la mairie a souhaité une meilleure prise en compte de la biodiversité dans son développement futur, notamment grâce à l'identification d'enjeux écologiques (sites remarquables ou corridors écologiques). L'ABC, avec un objectif central de mieux connaître la biodiversité locale en impliquant les habitants, guides et scolaires, apportera ainsi de nouveaux arguments de valorisation du territoire, permettant la mise en œuvre d'une stratégie de développement écotouristique et de marketing territorial.

Ainsi, en 2020, le Parc amazonien de Guyane (PAG) s'est associé à la commune pour porter l'Atlas de la Biodiversité Communale de Papaïchton. La superficie importante et l'isolement de la commune de Papaïchton a nécessité un budget plus conséquent que celui des communes métropolitaines pour réaliser les inventaires naturalistes.



Figure 9 : Bourg de Papaïchton, au bord du fleuve Maroni (Lawa) ©PAG, 2014

Les acteurs du projet

Equipe projet et pilotage

Ce projet a permis de faire du lien entre le milieu naturaliste et les habitants, entre le PAG et les élus, entre les scientifiques et les scolaires. Projet ambitieux, il a nécessité une réelle coordination entre les différents acteurs et mobilisé de nombreuses personnes aussi bien au sein du PAG qu'à l'extérieur.

En liens étroits avec la mairie de Papaïchton de nombreux échanges ont eu lieu tout au long du projet où un élu référent a été désigné ainsi qu'une équipe projet impliquant le tourisme, la vie scolaire et l'urbanisme.

Tableau 1: Equipe projet ayant œuvré sur cet ABC

<p>Coordination Pilotage, suivi budgétaire, organisation activités</p>	<p><i>Unité territoriale de Papaïchton</i> Clément LERMYTE <i>Service Patrimoine Naturel et Culturel</i> Julien CAMBOU</p>
<p>Partenariat Mairie Référénts au sein de la collectivité, Relais auprès des élus</p>	<p><i>Responsable de service Développement, Urbanisme et Foncier</i> Fabien PONS-MOREAU puis Michel JOACHIM Bruno DJANI (élu référent ABC) Stivy CANEVAL (8ème adjoint délégué jeunesse, sport & vie associative)</p>
<p>Activités in situ Suivi et inventaires scientifiques, animations scolaires & périscolaires, support logistique</p>	<p><i>Unité territoriale de Papaïchton</i> Alice BELLO, Daniel BAGADI, Félix SOUENA, François BAGADI, Angel's NANGWA KWETCHOU <i>Délégation Territoriale du Maroni</i> Guillaume LONGIN, Vincent BENDAYO, Steven EDA <i>Service communication</i> Juliette BENTH <i>Service Patrimoine Naturel et Culturel</i> Sébastien SANT, Audrey THONNEL</p>
<p>Communication Charte graphique, stratégie et outils de communication, lien médias, relais web, support évènementiel</p>	<p><i>Service Communication</i> Stéphanie BOUILLAGUET, Emmanuelle RENARD, Rosane FAYET, Jean-Maurice MONTOUTE, Géraldine JAFFRELOT</p>
<p>Aide technique Sur le terrain, au contact des habitants, des enfants ou de la boue...</p>	<p><i>Contrats courts</i> Quentin URIOT (2021, CDD 4 mois), Arthur BRISSE (2022, CDD 6 mois), <i>Services civiques</i> Yrlanda DJANI (2020-2021), Menelik MAÏTI (2021-2022), Guestany SAEFA (2022-2023) <i>Stagiaire BTS GPN</i> Miulu KILIWAIKE(2022), Nathan PANARIOUX (2023)</p>

Comité de pilotage

Si l'équipe avait vocation à « dérouler » le processus du projet, elle ne constituait pas l'organe de décision. La composition du CoPil a été élaborée afin d'intégrer des représentants des acteurs concernés par le projet :

- Parc amazonien de Guyane (la direction représentant le PAG)
- Mairie de Papaïchton (Mr le Maire et notre élu référent, représentant la commune)
- Comité de Vie Locale (représentant les habitants)
- DGTM ex-DEAL (services de l'Etat)
- Conseil scientifique du PAG (représentant la sphère scientifique naturaliste)
- Collectivité Territoriale de Guyane (représentant la collectivité territoriale gérant notamment le PDIPR)

Partenaires techniques et financiers

Montage financier

Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien financier de l'OFB. Le montant

attribué a été à la hauteur du défi de mener un Atlas de la Biodiversité Communale en milieu amazonien.

Ainsi, l'OFB a pris en charge financièrement une large partie des inventaires naturalistes et de leur valorisation à hauteur de 232 052 € sur un budget total de 625 503,39 €. De son côté, le Parc amazonien a notamment mobilisé ses agents pour l'animation, le pilotage et une partie des inventaires (temps de travail agent + frais associés). La Mairie de Papaïchton a largement contribué à ce travail et au soutien logistique des animations.

La GMF a également soutenu les expertises en site isolé dans le cadre de ses financements de mécénat.

En outre, plusieurs structures ont complété ce montage financier en mettant à disposition des expertises de terrain par le biais de conventionnements, le Parc amazonien prenant en charge les frais pour mener à bien les expertises.

Même si les apports financiers de l'OFB ont été conséquents, les contraintes logistiques importantes ont mobilisé une partie importante du budget qui, sans apports financiers supplémentaires, n'aurait pas permis de réaliser l'ensemble des inventaires avec autant d'experts. Le contexte guyanais nécessite à la fois des moyens humains et financiers plus importants qu'en métropole.

C. Lermyte, Parc amazonien de Guyane

Partenaires techniques

Si les finances constituent une base essentielle pour mener un tel projet sur 3 ans, de nombreuses structures ont également apporté un soutien technique à ce projet, tant sur le renforcement des connaissances que sur l'animation avec le grand public. Chercheurs, experts indépendants, associations, bénévoles, stagiaires, la mobilisation a été importante !

L'ABC de Papaïchton, un projet multi-partenarial



<p>LES ASSOCIATIONS</p>	<p>LES NATURALISTES</p>	<p>LES INSTITUTIONNELS</p>	<p>LES ARTISTES</p> <p>Delphine ZIGONI (INOZIZ), dessinatrice</p> <p>Carlos ADAOUDÉ dit Kalyman, tembeman</p> <p>Franz TJAPPA, tembeman</p> <p>Miremonde FLEUZIN, slameuse</p>
--------------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	---

Notons également la contribution très importante des bases de données naturalistes locales (Faune-Guyane et Herbar de Cayenne) qui ont mis à disposition leurs informations, permettant d'avoir une vision largement plus exhaustive.

Les secteurs étudiés

Le programme, d'une durée de 3 ans, a permis de réaliser des actions d'acquisition de connaissance sur la faune, la flore et les habitats forestiers de 3 secteurs prioritaires :

Les secteurs prioritaires de l'ABC de Papaïchton

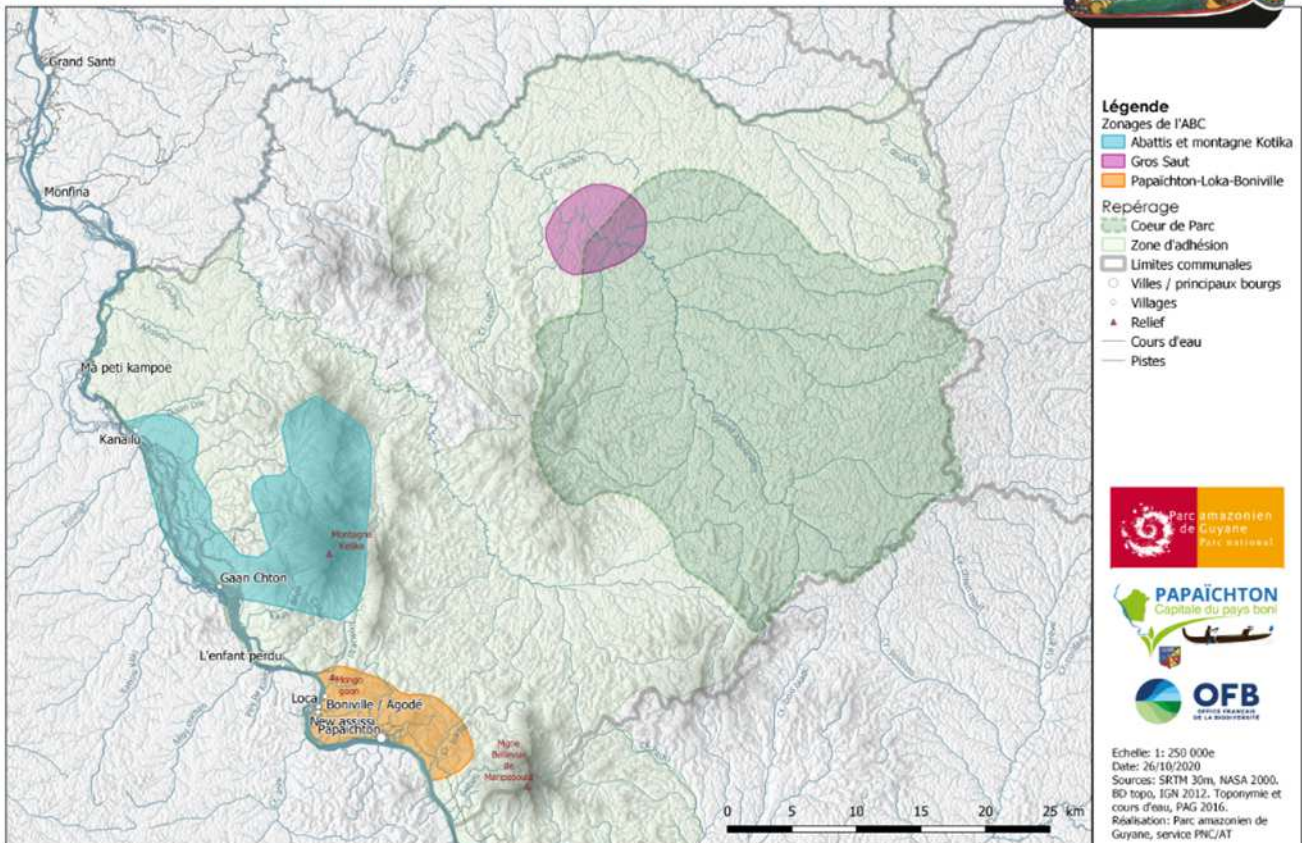


Figure 10 : Les secteurs d'inventaires de l'ABC de Papaïchton

Le secteur de Gros Saut et la crique Grand-Abounami : enjeux de connaissance

Suite à une analyse² de 2018 ayant permis d'identifier les secteurs inexplorés d'un point de vue de la connaissance naturaliste, la région comprise entre la crique Grand Abounami et la partie nord-est de la commune de Papaïchton, apparaît comme l'un des secteurs les moins prospectés de Guyane. Il n'existait avant 2020 aucune donnée sur les groupes cibles de l'ABC.

Situé dans le territoire du Parc amazonien de Guyane, à la limite entre la zone cœur de Parc et la zone d'adhésion, la mise en œuvre d'un inventaire naturaliste pluridisciplinaire dans le secteur de Gros Saut a permis de répondre aux enjeux de connaissance en matière de biodiversité.

² Dewynter M., 2018 - Inventaires de la biodiversité en Guyane : quels sont les sites prioritaires ? , Fondation Biotope/DEAL, 109 pp. Cette publication fait la synthèse régionale des données naturalistes.

Chaque mission d'exploration est un défi. L'isolement total de ces sites, en pleine forêt amazonienne, et les difficultés d'accès en font de véritables challenges d'un point de vue logistique et nécessitent des moyens lourds : survols de repérage, missions de préparation de la zone (création de layons d'inventaires, campement, zone d'atterrissage pour hélicoptère...), balais aériens pouvant mobiliser 2 hélicoptères en simultané, aménagement d'une base vie sous bâches, acheminement de groupes électrogènes, herbiers de terrain, filets de capture et bien d'autres matériels d'expertise scientifique. Chaque élément doit être pensé et anticipé afin que chaque scientifique puisse exercer son expertise en totale autonomie.

A. Thonnel, Parc amazonien de Guyane



Figure 11 : Préparation du filet pour héli-treuvillage sur Gros Saut ©Tanguy Stoecklé, 2021

Sur le Grand Abounami, 2 à 3 petits chantiers d'orpaillage illégaux sur la tête de crique sont actifs depuis environ 2021. Un ou deux ans plus tard, des survols de surveillance ont révélé que les orpailleurs illégaux se sont dispersés sur trois affluents différents. De fait, le linéaire impacté est nettement plus important. A ce jour, l'impact sur le Grand Abounami reste encore très limité mais le retour d'expérience sur d'autres secteurs montre que la situation peut très vite évoluer, jusqu'à mettre en péril l'ensemble de l'écosystème.

Les Abattis et la montagne Kotika : enjeux de développement local et de valorisation

La montagne Kotika, ou Lebi Dotsi en langue aluku, est un massif culminant à 740 m au-dessus du niveau de la mer, ce qui en fait un des plus hauts sommets de la Guyane. Il borde le Maroni à une quinzaine de kilomètres au nord du village de Papaïchton, et surplombe les Abattis Kotika, site historique central dans l'émancipation des peuples noirs marrons, ayant trouvé refuge dans cette zone à la fin du XVIIIe siècle. La zone semble en outre avoir connu une forte occupation amérindienne passée en bordure de fleuve. Les Abattis et la montagne Kotika sont situés en zone de libre adhésion du Parc.

Bien que la zone des Abattis Kotika soit largement fréquentée par les pirogues lors de transferts entre les villages sur le fleuve Maroni, peu de naturalistes se sont attardés à prospecter les nombreux îlots qui la composent. Et la difficulté d'accès au plateau sommital de la Montagne

Kotika peut expliquer à elle seule le manque de données.

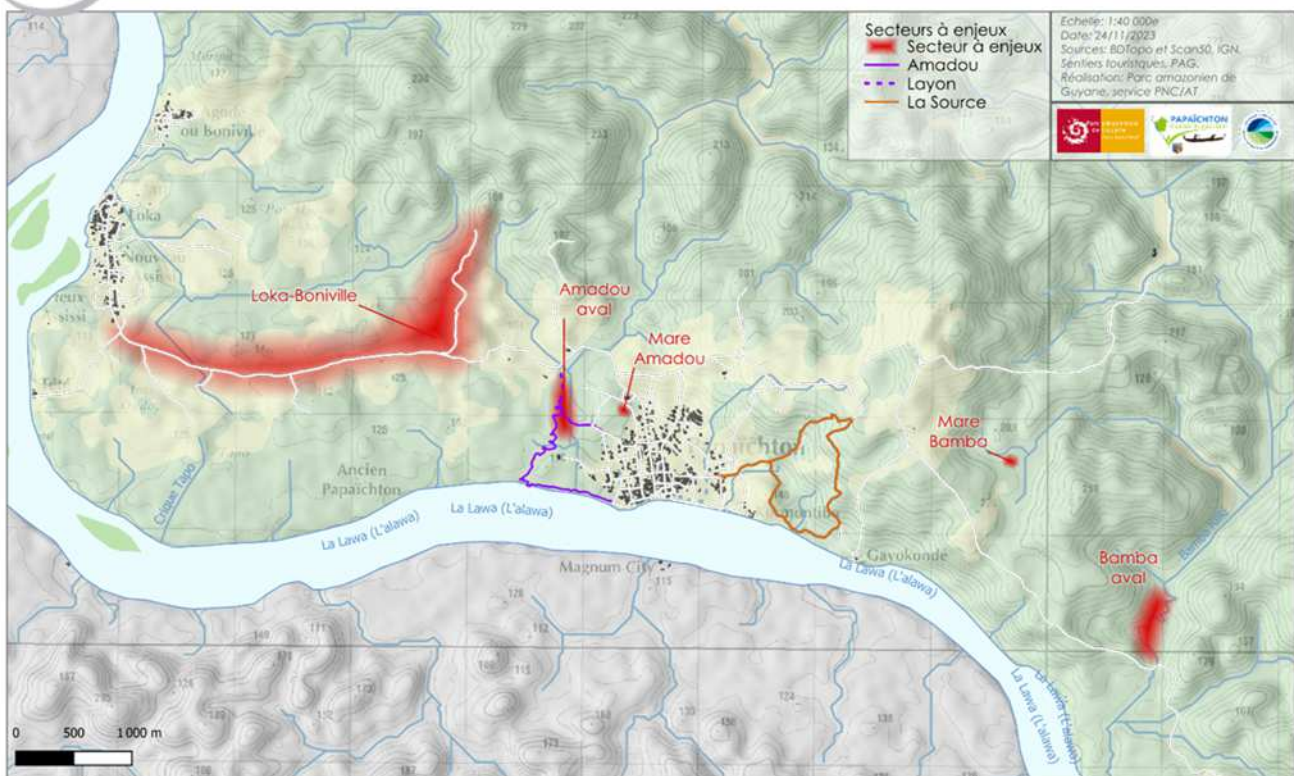
Le bassin de vie Boniville-Loka-Papaïchton et ses sentiers : des enjeux de préservation et de participation du public

Le contexte de développement important et rapide de la commune, la mise en place du Plan Local d'Urbanisme, le tourisme comme enjeu majeur de développement impliquent d'avoir une meilleure connaissance de la biodiversité des secteurs habités et aux alentours. L'ensemble de ces facteurs en font un secteur géographique prioritaire pour cartographier la biodiversité afin de pouvoir réaliser une expertise des fonctionnalités écologiques et d'avoir une meilleure prise en compte de cette biodiversité dans les aménagements et par la population de manière générale.

Figure 12: localisation des principaux secteurs à enjeux autour du bourg de Papaïchton ©PAG, 2023



Secteurs à enjeux du bourg de Papaïchton



Les habitants, au cœur du projet

Trois années d'animations et de créations autour des trois groupes cibles de l'ABC

La production de connaissances sur la biodiversité de la forêt guyanaise n'a de sens que si celle-ci est partagée avec le grand-public. Un des principaux objectifs du projet d'ABC est de favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de biodiversité propres au territoire par les élus et l'équipe technique municipale, les acteurs locaux et les habitants.

À Papaïchton, la proximité des habitants, des structures scolaires, associatives et des sentiers a facilité la réalisation de sorties et d'animations

avec les scolaires (écoles maternelles, primaires et collège) et, dans une moindre mesure, avec le grand-public.

- +170 animations en 3 ans
- 50 grand-public
- 120 scolaires
- 4 projets pédagogiques
- 2 concours artistiques

Un lien autour de la biodiversité



- Plus d'un millier de personnes touchées dans le cadre de cet ABC :
- 400 adultes
- 1100 enfants
- Une implication importante des écoles, du collège et des artisans locaux

La mobilisation citoyenne



- De nombreux supports créés : bâches, éventail, jeux de société,...
- Des conférences et expositions par les experts
- 6 événements grand public
- Des données publiques

Un effort de partage des connaissances



Les enfants du village ont été très présents et volontaires pour participer aux activités proposées. Un programme d'animations a été déployé durant chaque année scolaire dans les écoles de Papaïchton, Loka et Bonville et au collège en lien avec l'ABC. Chaque mission d'inventaire scientifique a fait l'objet d'une restitution auprès de la population et/ou des scolaires et plusieurs films ont été réalisés sur les actions menées (missions d'inventaire, événements au village, projets pédagogiques...).

Les sentiers de la Source et Amadou sont d'excellents moyens de sensibilisation et de préservation du patrimoine naturel de la commune. La création de nouveaux sentiers, notamment le sentier bord de fleuve qui permettra de relier à pied la commune de Loka, est à encourager.

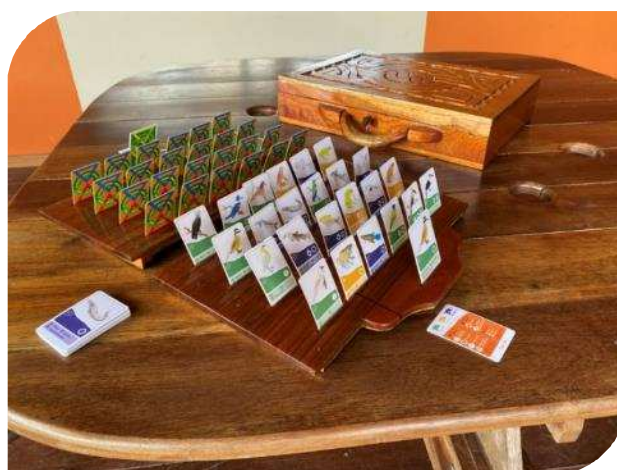


Figure 13 : Les jeux de société ABC (memory et Qui est-ce ?), issus d'un projet pédagogique réalisé en mai 2023 avec 3 artistes et les scolaires de Papaïchton. ©E. Renard, PAG, 2023



Figure 14 : Inventaire participatif des papillons (@Ombeline Sculfort) et des chauves-souris (@C. Lermyte, PAG)

Les projets pédagogiques

Mission d'initiative locale (MIL) Biodiv 2021 & 2022

En partenariat avec le Lycée agricole de Matiti, deux promotions du BTS Gestion et Protection de la Nature 2^e année sont venues à Papaïchton afin de participer à un programme pédagogique autour de la biodiversité en proposant des animations aux habitants (scolaires et grand-public) et en participant aux suivis scientifiques de l'ABC.



Figure 15 : MIL Biodiv 2021 & 2022 ©A. Brisse, PAG 2021

Jungle Biodiv'Art 2022

Les élèves du collège Capitaine Charles Tafari ont réalisé des œuvres de Landart avec du matériel naturel prélevé dans le cadre de sorties sur les sentiers de Papaïchton. A la fin du projet, un concours a été lancé et 10 élèves ont été récompensés.



Figure 16 : Jungle Biodiv'Art 2022 ©A. Brisse, PAG 2022

Herbier des plantes médicinales 2022

Les collégiens ont pu découvrir sur plusieurs séances, avec des explications sur la technique d'herbier et sur les plantes médicinales, le montage du four à herbier. Ensuite des sorties sur le terrain ont été réalisées avec les élèves pour identifier les plantes médicinales et/ou utiles et les récolter. De retour en salle les plantes ont été mises en séchage puis fixées sur un support avec une fiche d'identification. L'herbier est à disposition à la bibliothèque de Papaïchton.

Jeux de société de l'ABC 2023

Un projet pour et par les élèves de Loka et Papaïchton a été lancé. Deux jeux de société ont été créés, un Memory avec les élèves de primaire et un « qui est-ce ? » avec les collégiens. Les élèves ont tout d'abord découvert ou redécouvert les trois groupes cible de l'ABC, les oiseaux, les poissons et les amphibiens via des interventions en classe et des sorties sur les sentiers. Ils ont ainsi pu sélectionner les espèces qu'ils souhaitaient faire apparaître dans leurs jeux. Puis la création du contenu des cartes de jeux a été lancée avec l'appui d'une dessinatrice naturaliste, Delphine Zigoni, qui a fait découvrir aux élèves son métier et initié les élèves au dessin naturaliste des espèces sélectionnées. Deux artistes Tembe de Papaïchton, Carlos Adaoudé et Franz Tjappa ont aussi réalisé des ateliers avec les élèves, afin de dessiner le dos des cartes. Les artisans ont aussi réalisé les boîtes et supports des différents jeux qui seront mis à disposition dans les établissements scolaires de Papaïchton, à la bibliothèque et dans les locaux du PAG.



Figure 17 : Récolte de matériel végétal pour l'herbier © A. Brisse, PAG 2022



Figure 18 : Jeux de société de l'ABC © G. Saefa, PAG 2023

Les animations scolaires et grand public



Figure 19 : Présentation de différentes espèces de fourmis © C. Lermyte, PAG 2022

Fête de la nature 2022

Une semaine d'animations a été proposée, notamment avec des interventions dans les établissements scolaires. Des ateliers sur les fourmis ont été réalisés dans le cadre du projet Biodiversité Urbaine de Guyane animé par Marilou Hircq du CNRS. Un protocole de récolte des fourmis a été réalisé par les élèves afin d'identifier toutes les espèces de fourmis présentes à Papaïchton. Il y a aussi eu des interventions de Johan Chevalier, un spécialiste des scorpions qui a présenté les différentes espèces que l'on retrouve en Guyane et permis aux élèves de les observer avec des lumières UV. Des temps pour le grand public ont aussi été proposés, avec des jeux de société, d'identification des chants d'oiseaux et de détermination des amphibiens. Des sorties sur des sentiers ont été proposées, ainsi que la diffusion du film réalisé sur les missions Gros Saut par Tanguy Stoeckle et un grand barbecue pour clôturer l'évènement.

Fête de la science 2022

Cette édition a été menée en partenariat avec les élèves de 2^{ème} année de BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée agricole de Matiti. Les 20 élèves accompagnés de leurs professeurs sont venus renforcer l'équipe du PAG et proposer des animations sur les différentes espèces cibles de l'ABC ainsi que sur les habitats. Des sorties sur les sentiers, présentations et jeux ont été proposés aux élèves de Papaïchton et Loka.



Figure 20 : Animation autour du programme BUG © C. Lermyte, PAG 2022



Figure 21 : Inventaires et activités pédagogiques avec le BTS GPN © C. Lermyte, PAG 2022

Fête de la nature 2023

Un spécialiste des insectes est venu en parler aux élèves de maternelle et de primaire de Loka et Papaïchton. Un stand de l'ABC a été installé sur la place avec la présentation des jeux de société de l'ABC. La remise des prix du concours photographique de l'ABC a été organisée. Plusieurs sorties ont été proposées au grand public : sur les insectes, sur les poissons avec les spécialistes de l'association Guyane Wild Fish et sur les amphibiens avec l'association de Papaïchton Jungle By Night.



Figure 22 : Animations scolaires et grand public © A. Bello et C. Tingo, PAG 2023

Fête de la science 2023

Le botaniste du Parc, Sébastien Sant, a emmené les élèves de maternelle de Papaïchton sur le sentier Amadou et a proposé une sortie au grand-public sur le sentier La Source. Le film de l'ABC « Kotika, un trésor de biodiversité » de Maxime Charronneau, a été diffusé puis suivi d'une conférence de Delphine Menoret sur le balata.

Enfin, un large programme d'animations a été mis en œuvre lors de l'évènement de clôture de l'ABC de Papaïchton la semaine du 5 au 10 février 2024.



Figure 23 : Sortie de terrain à la découverte de la flore © C. Tingo, PAG 2023



Figure 24 : Projection du film sur une des missions d'inventaire à Kotika afin de partager les découvertes des missions scientifiques © C. Tingo, PAG 2023

Les principales difficultés rencontrées ont été de faire venir les experts et les scientifiques dans la commune, particulièrement isolée lors du COVID et de la saison sèche de 2023. La mobilisation des adultes a également été compliquée. Le faible nombre de contributeurs aux bases de données naturalistes parmi la population locale a limité les inventaires participatifs.

J. Benth, Parc amazonien de Guyane

Des espèces remarquables à Papaïchton

Les 3 groupes prioritaires...

Les trois groupes d'espèces prioritaires pour les inventaires ont été sélectionnés pour leur caractère emblématique, mais aussi pour leur manque de connaissance. Les groupes choisis, à savoir les oiseaux, les reptiles et amphibiens ainsi que les poissons, sont appréciés du grand public et favorisent la mise en place de démarches participatives. Développer la connaissance de ces trois groupes aux rôles fondamentaux dans l'écosystème guyanais permet d'apporter des éléments cruciaux pour leur conservation, un enjeu majeur actuel. Ces groupes ne sont pas exclusifs car des prospections ont également été réalisées pour inventorier la flore, les cortèges d'espèces associées aux milieux aquatiques, la fonge, les fourmis...

... A décliner selon les saisons et les sites

L'ABC, c'est 14 missions en forêt, plus de 233 jours d'inventaire, plus de 13 groupes taxonomiques étudiés et plus de 40 experts impliqués !

Les inventaires ont été réalisés à la fois en saison des pluies et en saison sèche pour optimiser l'étude de certains groupes taxonomiques.

Dans les secteurs isolés, des missions préparatoires ont été nécessaires pour préparer les zones de travaux naturalistes et bases de vie des spécialistes : ouvrir les zones de poser hélicoptère, les layons d'inventaire et les zones de camp du secteur... Ces missions ne sont pas anodines et représentent un effort de 821 hommes par jour d'inventaires.

Pressions d'inventaire de l'ABC de Papaïchton

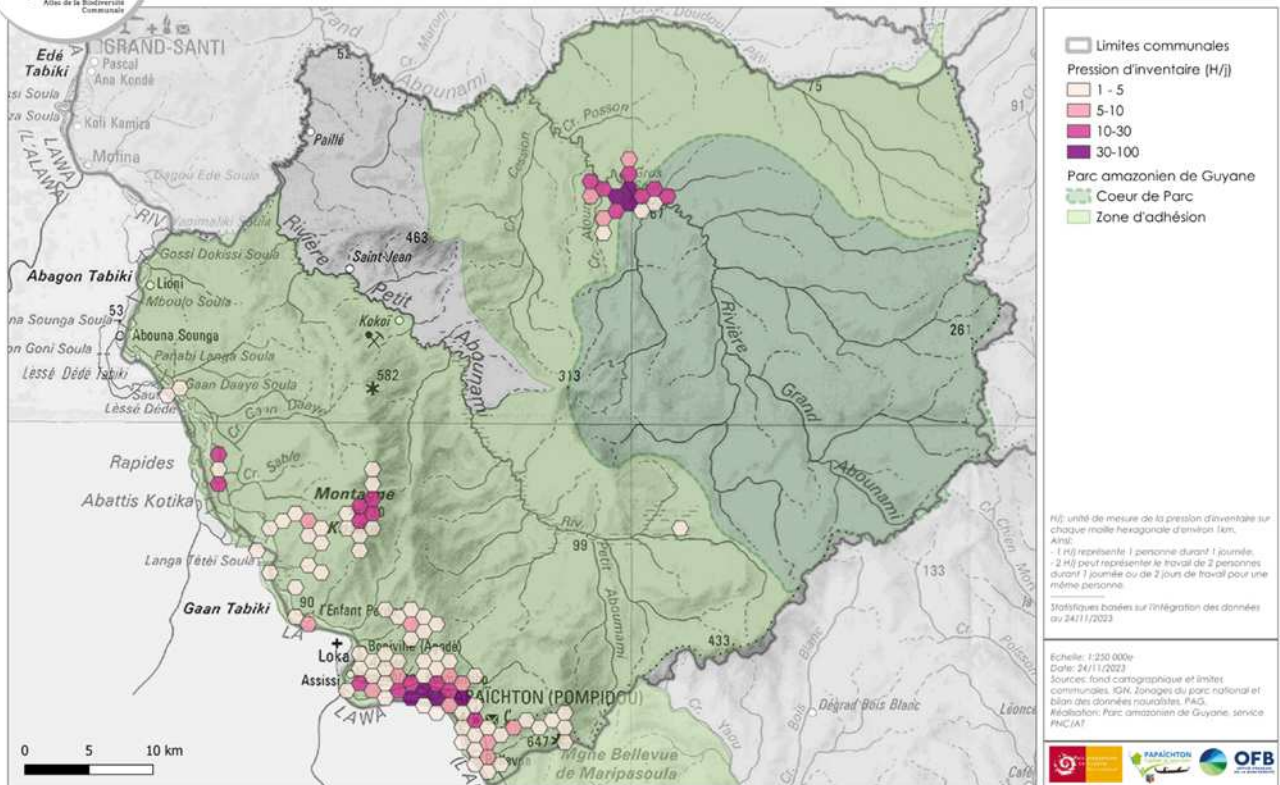


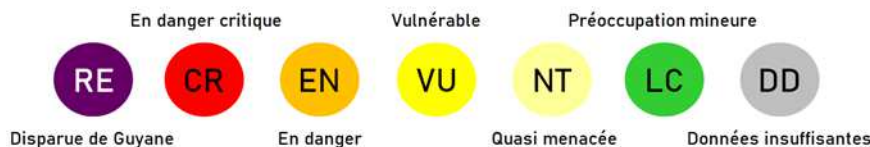
Figure 25 : Carte des pressions d'inventaires © PAG 2023

Vous avez dit « espèces remarquables » ?

Les connaissances de la biodiversité de la commune ont considérablement augmenté, et ont permis de découvrir de nombreuses espèces remarquables. Mais qu'est-ce qu'une espèce remarquable ?

Pour déterminer si une espèce est remarquable ou non, on se base sur :

- son niveau de rareté à l'échelle régionale et mondiale
- son statut de protection (législation française par arrêtés ministériels)
- l'évaluation de son statut de menace régional et national sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)



- son statut d'endémisme : l'espèce est-elle présente seulement en Guyane ou sur le plateau des Guyanes ?
- si l'espèce est déterminante des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique), c'est-à-dire une espèce suffisamment intéressante pour montrer que le milieu naturel qui l'héberge présente une valeur patrimoniale plus élevée que les autres milieux naturels environnants



*Figure 26 : En Guyane, l'arrêté ministériel du 19 novembre 2020 assure la protection intégrale de certaines espèces de reptiles, dont ce serpent liane vert *Oxybelis fulgidus* observé sur l'îlet Bambou en mars 2023 ©H. Foxonet 2023*



*Les habitats
forestiers*

Depuis 2006, deux grands programmes se sont succédés afin d'étudier les paysages et la mosaïque des habitats naturels de la Guyane. En 2015, le catalogue des habitats forestiers de Guyane (Guitet et al.) a permis d'en faire une synthèse remarquable.

Ce travail se base sur une analyse des modèles numériques de terrain et des images satellitaires à l'échelle régionale mais également sur des diagnostics de terrain à plus petite échelle. Afin de compléter les données et d'avoir des données plus précises, ce travail d'inventaire a été réalisé lors de l'ABC de Papaïchton sur les habitats naturels de la commune à Gros Saut, dans le secteur de Kotika et autour du bourg.

Des habitats, fruit d'une multitude de facteurs

Une influence (pré)historique

Le modelé des reliefs, l'altitude et la géologie influencent fortement les sols, support des communautés d'arbres caractérisant les habitats. Or, la Guyane fait partie du Plateau des Guyanes dont le socle rocheux est un des plus anciens du monde. Remontant à 2,5 milliards d'années, ce massif couvre une large région s'étendant de la Colombie à l'Amazonie. S'il s'agit d'un unique socle rocheux, quels sont les facteurs qui ont permis une différenciation des habitats ?

Sans aborder en détails l'histoire géologique de cette vaste région, la succession de transgressions marines pré quaternaires (Crétacé, Miocène et Pliocène) a isolé le Bouclier des Guyanes du reste de l'Amazonie, favorisant une différenciation des habitats et espèces en isolant certains reliefs.

Plus récemment, sous l'influence du poids des sédiments de l'Amazonie, le nord-ouest de la Guyane s'est surélevé par rapport au sud-est, ajoutant un gradient dans la différenciation des sols, des paysages et des espèces. En effet, si les terrains s'élèvent, la nappe phréatique reste à une profondeur équivalente, engendrant un approfondissement des réseaux hydrographiques et des sols. Durant cette vaste période, le climat a toujours été tropical humide, poursuivant le lessivage des sols. Mais des épisodes de sécheresse du Quaternaire récent ont également eu leur influence selon les reliefs déjà formés, créant des îlots de biodiversité isolés appelés « zones refuges ». C'est d'ailleurs le cas de la plupart des sommets de Guyane, ou du plateau des Guyanes où des espèces endémiques³ stricte sont présentes.

L'ensemble de ces processus s'expriment dans les paysages de Guyane, regroupés en zones biogéographiques, déclinées en régions « naturelles » puis en sous-régions.

³ Une espèce est dite endémique lorsqu'on la trouve seulement dans une zone géographique strictement limitée, c'est-à-dire dans une région ou un périmètre bien défini.

Les facteurs environnementaux

La géomorphologie et les grandes variations climatiques ne sont pas les seuls facteurs influençant la diversité des forêts. Il existe une multitude de facteurs qui régissent le fonctionnement des milieux naturels.

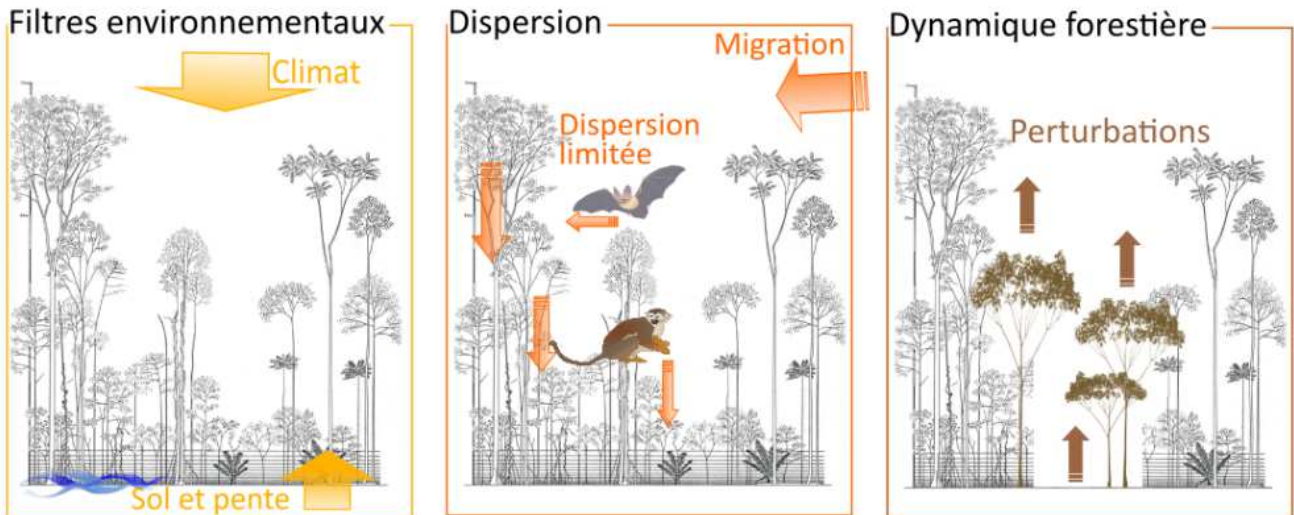


Figure 27 : Mécanismes de fonctionnement d'une forêt ©M. Gazel, unpubl. 1983 et ONF 2021

Les filtres environnementaux

Les conditions environnementales jouent un rôle de filtre prépondérant. Tout être vivant a besoin de ressources pour vivre, se développer et se reproduire. Ainsi, l'accès aux ressources devient un enjeu de survie, engendrant des compétitions entre les espèces mais également entre les individus d'une même espèce.

« De façon générale, plus les conditions environnementales sont contraignantes, plus l'effet de filtre est fort et conduit à une faible diversité locale. »

Source : Catalogue des habitats forestiers de Guyane. Guitet et al, 2015

Le type de sol (notamment la présence d'eau ou les capacités de drainage) va grandement réguler l'implantation des espèces : celles adaptées aux sols hydromorphes des bas-fonds ne seront pas adaptées aux sols de terre ferme. De même, dans les pentes où l'accès à l'ensoleillement régule également l'épanouissement de certaines espèces, plus les terrains seront instables, plus les espèces héliophiles⁴ seront présentes.

L'ensemble de ces paramètres est à l'origine de la diversification des niches, chacune étant une combinaison subtile d'accès aux ressources et de caractéristiques du milieu. Plus ces conditions seront difficiles, moins il y aura d'espèces adaptées. Moins il y aura de ressources, plus il y aura de compétition, et ce, dans les quatre dimensions (dans l'espace et le temps).

La dispersion

La dispersion se définit par la capacité des espèces à s'éparpiller dans l'environnement. Cette dispersion dépend du mode de dissémination et des conditions écologiques. De manière générale, les espèces zoochores, dont les graines sont dispersées par les animaux (grâce au fruit), auront tendance à se disséminer moins loin du pied mère comparé aux espèces anémochores, dont la dissémination s'effectue par le vent. Malgré tout, les animaux ont leur rôle à jouer, en transportant les fruits et graines (zoochorie), en détruisant les individus (prédation) ou en développant des stratégies de facilitation voire de protection (symbiose).

⁴ Espèces aimant la lumière.



Figure 28 : Certaines espèces anémochores, comme le gaan dyabaa udu ou Huberodendron swietenoides, un arbre pouvant atteindre plus de 50 m de haut, dominent la canopée afin de favoriser la dispersion des graines. Dans le cas de cette espèce, les fruits sont tout particulièrement appréciés par les Aras (en aluku, dyabaa signifie Ara)

© A. Brisse, PAG

Ainsi, les arbres sont plus largement répartis car ils bénéficieront des effets du vent ou de l'aide de certains animaux de canopée qui permettront de propager l'espèce à de plus grandes distances. Les plantes de sous-bois ont souvent des populations plus resserrées, ce qu'on appelle « effet de site ».

La dynamique forestière

La forêt est un environnement dynamique, régulièrement modifié par des perturbations d'origines très diverses : mortalité naturelle, événements météorologiques, mouvements de terrain... Les chablis⁵ ainsi créés modifient les conditions environnementales de façon passagère avec un fort apport lumineux. Cette niche écologique temporaire permet aux espèces pionnières, avides de lumière, de se développer en un temps record, apportant une diversité supplémentaire sur des espaces assez réduits de quelques dizaines à centaines de mètres carrés. Au fil du temps, les autres espèces, moins exigeantes en luminosité ou sciaphiles⁶ reprennent place au cours d'un cycle de repousse.

Parfois, les perturbations vont engendrer le développement de micro-habitats, créant des faciès particuliers au sein des grands habitats. C'est notamment le cas de cambrouses et forêts lianescentes qui marquent la canopée.

Au sein de la commune de nombreuses forêts lianescentes sont présentes et tout particulièrement sur les sommets comme sur les massifs de Bellevue et de Kotika et sur les cuirasses de basses altitudes autour du secteur de la Source et du bassin versant de Bamba.

Les habitats forestiers papaïchtonnais

Afin de compléter les modèles d'analyses numériques et préciser ces informations à une autre échelle d'étude, permettant d'en identifier les faciès forestiers particuliers et les enjeux associés, l'ONF en partenariat avec le PAG a déployé le protocole habitat sur les différents sites d'études de la commune de Papaïchton dans le cadre de son ABC.

⁵ Chute d'arbre(s) ayant ouvert une trouée dans la canopée

⁶ Espèce ou individu préférant l'ombre pour son développement

Pour ce faire, onze layons habitats, d'une distance d'environ 3 km, ont été répartis sur les trois principaux sites d'étude avec :

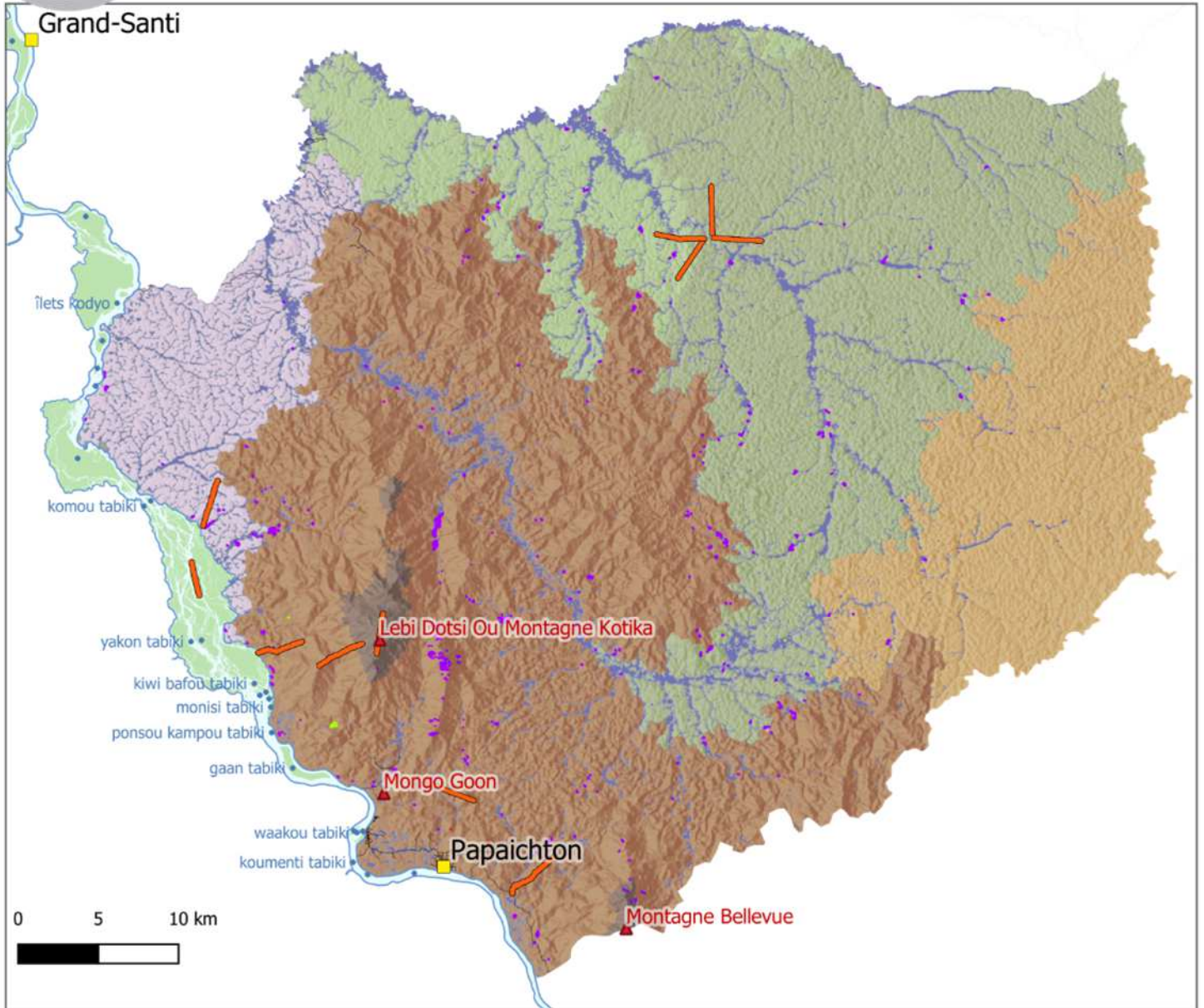
- 4 transects dans le secteur de Gros Saut autour du Grand Abounami correspondant aux forêts des reliefs multi-convexes et vallées jointives à Lecythidaceae et Caesalpinioideae
- 3 transects dans le secteur central de montagne Kotika correspondant aux forêts des montagnes de moyenne altitude à Mimosoideae et Burseraceae et aux forêts sub-montagnardes à ouekos et cèdres
- 2 transects situés sur les reliefs très originaux des Abattis Kotika et des îles associées avec des forêts de la pénéplaine intérieure à sali, moni et tossopassa et des forêts sur sable et affleurement rocheux
- 2 transects dans le secteur du bassin de vie, dans des forêts plus perturbées sur des reliefs un peu moins accentués mais appartenant toujours aux paysages de « montagne »

Ainsi, les habitats naturels ont pu être définis dans le cadre de ce projet avec l'appui des informations géologiques, des images satellites, des relevés pédologiques et la détermination des essences arboricoles.

L'ensemble des habitats mentionnés ici sont décrits dans le catalogue des habitats forestiers de Guyane (Guitet et al, 2015). Si quelques points clés sont repris ci-après, les références sont précisées pour plus d'informations.

Figure 29 (p. 34) : Carte des habitats naturels de Papaïchton, PAG 2023

Les habitats naturels de Papaïchton



■ Chef lieu	Habitats forestiers
— Pistes	■ 41.11 - Forêts ripicoles, de bas-fonds et de talwegs humides
■ Îlets principaux	■ 41.11.t - Forêts de transition (écotone - faciès humide)
■ Cours d'eau principaux	■ 41.31 - Forêts de la pénéplaine intérieure à sali, moni et tossopassa
— Transects habitats	■ 41.43 - Forêts de collines régulières élevées à Maho noir, Wapa et Angélique
Végétations particulières	■ 41.44 - Forêts de collines peu élevées à Maho noir, Angélique et Wacapou
■ Végétation basse	■ 41.52 - Forêts de plateaux irréguliers à Angélique, Sali et Comou
■ Savanes roches	■ 41.61 - Forêts des montagnes de moyenne altitude à Moni et Yayamadous
■ Pinotières	■ 41.61.a - Forêt sub-montagnardes (> 500m) à ouekos et cèdres

Echelle: 1:400 000e, Date: 24/11/2023
Sources: BDTopo, IGN, Habitats forestiers, ONF, Végétations particulières, PAG.
Réalisation: Parc amazonien de Guyane, service PNC/AT



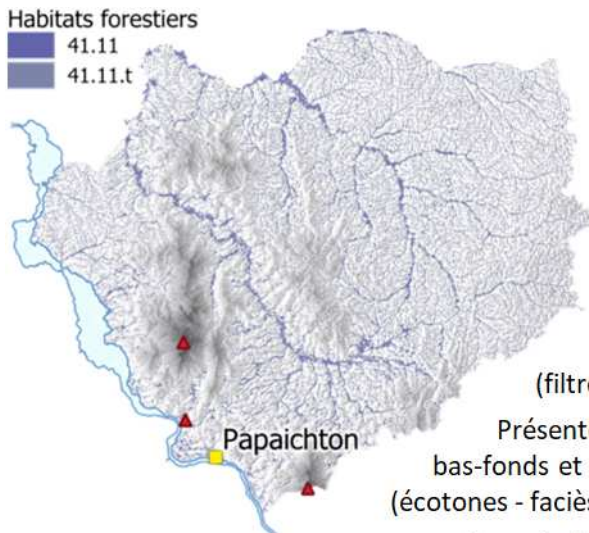
Forêts marécageuses et marécages boisés

41.11 - Forêts ripicoles, de bas-fonds et de talwegs humides

41.11.t - Forêts de transition (écotones - faciès humide)

Faciès particuliers : forêts basses marécageuses et pinotières

Pour plus d'informations : Catalogue des habitats forestiers de Guyane, pp. 36-41



On retrouve ces habitats autour des criques, lorsque les nappes d'eau sont à moins d'un mètre de profondeur. Cette proximité avec la nappe phréatique se ressent dans la nature des sols, jusqu'à 2m au-dessus du niveau des cours d'eau. Ces sols hydromorphes y sont plus meubles que dans les forêts de terre ferme, favorisant un enracinement superficiel et les chablis, et donc une dynamique forestière rapide. Si on peut imaginer que ce renouvellement régulier favorise la diversité, ce type de sols crée une contrainte forte sur les espèces (filtre environnemental).

Présentes sur l'ensemble de la commune, les forêts ripicoles, de bas-fonds et de talwegs humides et les forêts de transition les bordant (écotones - faciès humide) sont restreintes par l'influence des cours d'eau.

Les milieux hydromorphes couvrent 5,7 % de la surface de la commune mais, avec leur écotone⁷, cette surface s'étend à plus de 21 %, ce qui en fait un des habitats les plus présents (3^e habitat en termes de surface couverte à l'échelle de la commune).

Les forêts basses marécageuses des Abattis Kotika, le long du Maroni, ont la particularité de présenter des sols sableux et appauvris favorables à des cortèges d'espèces spécifiques. C'est dans ce secteur que se développent des populations importantes d'*Elaeis oleifera*, une espèce de palmier protégée, répartie en 3 populations distinctes et pouvant appartenir à 3 variétés ou sous-espèces. En Guyane, elle se rencontre uniquement dans ce secteur et dans la basse Mana.

De même, de nombreuses espèces de sous-bois sont inféodées aux forêts marécageuses avec en particulier des populations importantes de petits palmiers comme le way (ou uman tasi en aluku) *Geonoma baculifera*, très recherchés pour les constructions artisanales des toitures. On y trouve également des espèces beaucoup plus rares comme le *Xanthosoma nodosa* autour du secteur de Gros Saut : une espèce récemment décrite (Croat & V.Pellet., 2014) connue uniquement de quelques localités de l'ouest de la Guyane.

A noter très localement la présence de pinotières (composition quasi-monospécifique de palmiers pinots, *Euterpe oleracea*), notamment sur certains affluents du Grand Abounami ou même perchée sur les monts Kotika. Très localement, des populations de palmiers bâches *Mauritia flexuosa* peuvent être présentes, mais cela reste exceptionnel sur la commune.

Etant donné la force du filtre environnemental du sol, ces forêts marécageuses et marécages boisés présentent une biodiversité forestière moyenne avec un faible potentiel et une faible exploitabilité du bois. Cependant, elles permettent une véritable protection des sols, en limitant l'érosion des berges des cours d'eau autour desquelles elles sont



Figure 30 : Criquet à proximité du layon A sur Gros Saut
© C. Lermyte, PAG 2021



Figure 31 : Fleur de *Duguetia cadaverica*, espèce caractéristique des zones inondables
© C. Lermyte, PAG 2021



Figure 32 : *Xanthosoma nodosa*
© C. Lermyte, PAG 2022

⁷ Zone de transition écologique entre deux milieux.

généralement présentes.

Ce sont ces forêts qui sont les plus directement impactées par les activités d'orpaillage alluvionnaire illégal. Elles sont tout particulièrement présentes sur la commune et en particulier sur le secteur du Petit Abounami dont pratiquement l'ensemble du bassin versant est impacté. C'est aussi le cas dans une moindre mesure sur les affluents de la crique Bamba et de la crique Amadou toute deux à proximité du bassin de vie.

Forêts des reliefs multi-concaves à Burseraceae et Mimosoideae

41.3 – Forêts des reliefs multi-concaves à Burseraceae et Mimosoideae

41.31 - Forêts de la péninsule intérieure à sali, moni et tossopassa

Pour plus d'informations : Catalogue des habitats forestiers de Guyane, pp. 60-61

Ces habitats se retrouvent principalement dans le sud de la Guyane et recouvrent 8 % de la surface totale des forêts de Guyane. Leur présence au nord-ouest de la commune, avec une toute petite surface qui représente un peu plus de 5% de la superficie de la commune, est donc tout à fait singulière mais elle présente de forts enjeux de biodiversité. Les sols rencontrés sont caractérisés par une fraction sableuse très importante, dépassant 70 % sur la totalité ou une grande partie du profil vertical du sol.

Les forêts hautes des reliefs multi-concaves ne dépassent guère 30 m de hauteur et sont relativement ouvertes par de nombreux petits chablis et par le caractère semi-décidu plus marqué de ce couvert forestier (ouvertures temporaires dans la canopée au rythme des défoliations). On y retrouve d'ailleurs des beaux spécimens d'espèces héliophiles comme l'assao *Balizia pedicellaris* et l'ingi udu⁸ *Croton matourensis*.

Ces forêts semblent tout particulièrement favorables à la faune : ce milieu abrite la plus grande diversité de grands vertébrés pour la Guyane et la plus forte abondance globale, toutes espèces confondues.

Ce secteur est tout particulièrement impacté par l'orpaillage illégal où il existe plusieurs chantiers sur les criques Gaan Daye et ses affluents ainsi que plus en amont sur le bassin versant de la crique Sable. Et cela bien qu'une partie du secteur appartienne au site classé et inscrit des Abattis et de la montagne Kotika.

Habitats forestiers
41.31

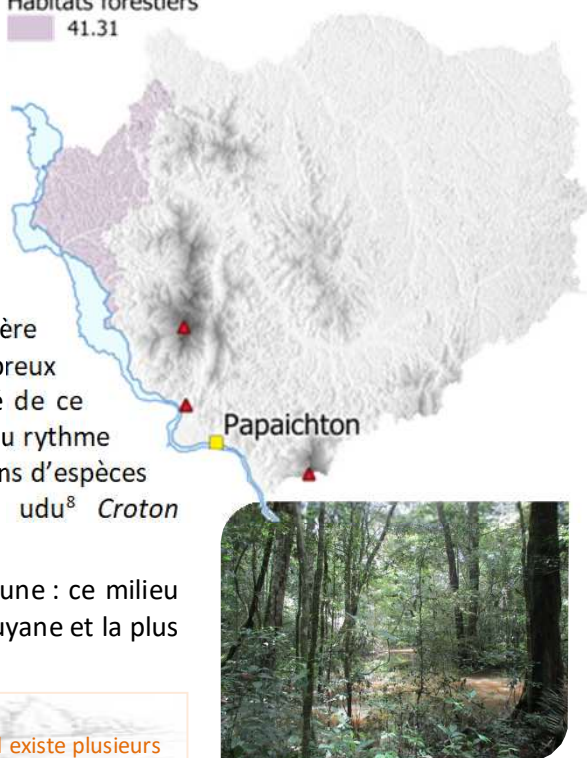


Figure 33 : Crique Gaan Daye impactée par l'orpaillage avec un sous-bois assez dense et lianescent
© C. Lermyte, PAG 2022

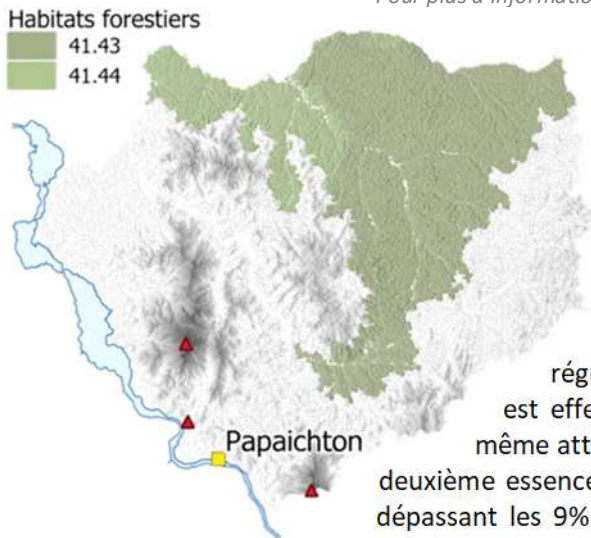
⁸ Nom aluku signifiant bois indien, utilisé pour les constructions temporaires

Forêts des reliefs multi-convexes et vallées jointives à Lecythidaceae et Caesalpinioideae

41.43 - Forêts des collines régulières élevées à Maho noir, Wapa et Angélique

41.44 - Forêts des collines peu élevées à Maho noir, Angélique et Wacapou

Pour plus d'informations : Catalogue des habitats forestiers de Guyane, pp. 76-79



Ces forêts couvrent des régions aux collines plus ou moins marquées, principalement situées au nord et à l'est de la commune. Les forêts des collines régulières élevées représentent un peu moins de 20 % du territoire communal. Cet habitat a été expertisé lors des inventaires sur Gros Saut en novembre 2021.

Le cortège d'essences d'arbres est dominé par les mahos noirs (*Eschweilera* spp.) et les wapas (*Eperua* spp.) comme attendu sur les forêts des collines régulières élevées. Avec une fréquence de 10,5 %, le wapa est effectivement la 1ère essence du secteur. Sa proportion a même atteint 15 % sur un des layons de Gros Saut. Les mahos noirs deuxième essence, atteint 7,9 % des tiges en moyenne avec un maximum dépassant les 9% sur deux des layons. L'angélique (*Dicorynia guianensis*) arrive en quatrième place à 4,8 %, ce qui est conforme au 5 % attendu pour ce type d'habitat, les gaulettes (*Licania* spp.) les devançant à 6,5 % ce qui représente la fréquence moyenne à l'échelle de la Guyane. Les Burseraceae restent rares comme prévu avec 1,8% des tiges pour les monis (*Protium* spp.) comme pour les salis (*Tetragastris* spp.) (contre 3 % en moyenne sur la Guyane pour les monis et 2 % pour les salis).

La canopée avoisine les 30 à 35 m avec de nombreux chablis de petite taille et des densités très fortes de petites tiges, dénotant un renouvellement très dynamique du milieu forestier.

Les forêts des collines peu élevées sont, quant à elles, beaucoup moins présentes sur le territoire communal avec seulement 5,2 % de la surface totale. Si ces milieux présentent un fort potentiel d'exploitation en bois (angélique, amourette, manils, gaulettes, wacapou...), leur exploitation est quasiment inexistante car très difficilement accessible. La forte proportion de grandes essences confère à cet habitat un fort potentiel en termes de stock de carbone.

Ces forêts sont caractérisées par des sols rajeunis et diversifiés avec une surface souvent marquée par des compositions sableuses dont la teneur argileuse augmente vers les profondeurs. Sur Gros Saut, ce sont les acrisols⁹ qui dominent le secteur avec cependant un meilleur drainage qu'attendu en moyenne. La variabilité des couleurs et l'hétérogénéité des profils en termes de texture est très caractéristique des systèmes de sols dominés par les acrisols.



Figure 34 : Diversité des échantillons de sols collectés sur le site de Gros Saut © ONF, 2022

⁹ Sols riches en argiles associés aux milieux tropicaux

Le cycle de la nature en mouvement

Sur la partie ouest du site de Gros Saut, les prospections ont permis de mettre en évidence une physionomie tout à fait hors du commun : la forêt y est très perturbée, en pleine phase de régénération. La structure forestière montre une toute jeune forêt qui est en train de remplacer très rapidement une relique de forêt mature d'où quelques *gaan dyabaa udu* (*Huberodendron swietenioïdes*) et *Maho cigare* (*Couratari spp*) impressionnants émergent en canopée.

Forêts de plateaux à *Caesalpinioideae* et *Burseraceae*

41.52 - Forêts des plateaux irréguliers à Angélique, Sali et Comou

Pour plus d'informations : Catalogue des habitats forestiers de Guyane, pp. 80-87

L'ensemble de ces forêts n'ont pas pu faire l'objet d'expertise et seulement un seul site a été décrit sur ce type de forêt en Guyane. Cette analyse reste donc limitée et la généralisation des descriptions doit être considérée avec prudence.

Les forêts de plateaux irréguliers couvrent un peu plus de 11 % du territoire communal. Par comparaison, elles représentent seulement 6% du territoire de la Guyane. Ces plateaux se rencontrent essentiellement dans le sud de la Guyane, sur le Haut-Maroni (rivières Litani, Soualani) ou dans le prolongement de hauts reliefs (sources du Tampok et de la Camopi, source du Grand Abounami). Ces espaces de plateaux irréguliers présentent une couverture pédologique homogène et dominée par les types ferralsols à drainage profond voire ralenti.

Le point le plus remarquable de cet habitat est certainement l'extrême abondance de l'angélique (*Dicorynia guianensis*) qui représenterait plus de 13% des tiges (28 tiges/ha) mais dont la qualité semblerait cependant assez médiocre du fait de la mauvaise conformation des gros bois. Le sali (*Tetragastris spp.*), moins présent sur les autres paysages de plateau, fait ici jeu égal avec le moni (*Protium spp.*) encore très abondant (avec respectivement 13 et 12 tiges/ha).

Du point de vue faunistique, cet habitat se distingue par les importantes populations de tapir (*Tapirus terrestris*) et de singe hurleur (*Alouatta seniculus*), ce qui n'est pas le cas des deux autres types de plateaux.

Habitats forestiers
41.52

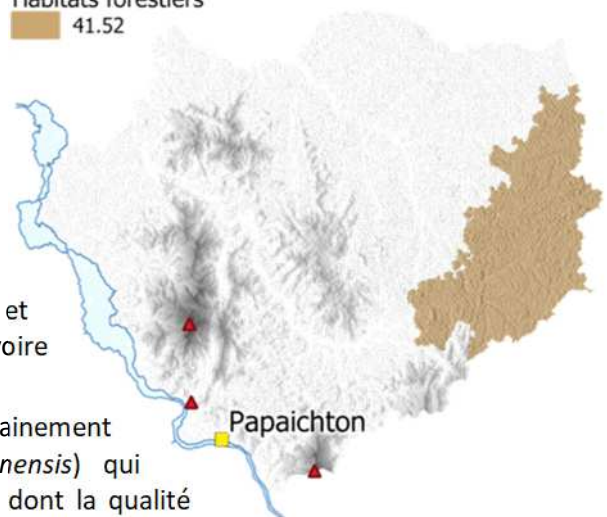


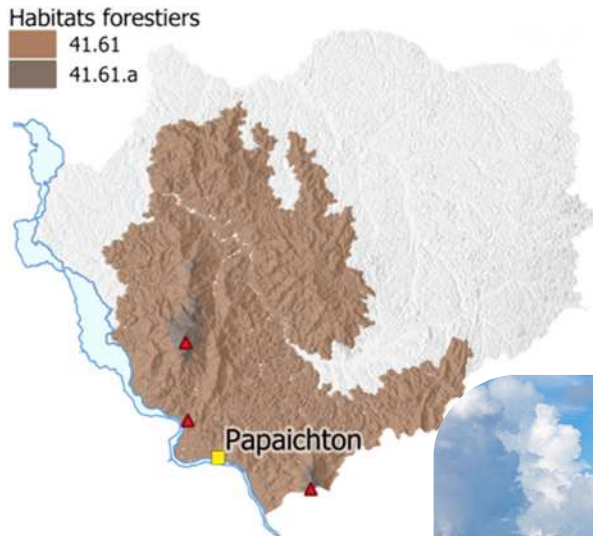
Figure 35 : Bassin de la crique Koutou vers le nord-ouest.
© Olivier Tostain/ONF

Forêts des montagnes à Mimosoideae et Burseraceae

41.61 - Forêts des montagnes de moyenne altitude à Moni et Yayamadous

41.61a - Forêts sub-montagnardes > 500m à Weko et Cèdres

Pour plus d'informations : Catalogue des habitats forestiers de Guyane, pp. 90-97



Les forêts des montagnes de moyenne altitude représentent plus d'un tiers des espaces de la commune (34,1 %) contre seulement 14% à l'échelle du territoire guyanais. La physionomie de ces forêts est marquée par des pentes assez prononcées dont l'altitude se situe entre 100 et 500 m. Elles sont particulièrement présentes dans la partie sud, sud-ouest et centrale de la commune tout autour des monts Kotika à l'ouest, de la montagne Bellevue au sud et sur le bassin versant du Petit Abounami.



Figure 36 : Vue des forêts de montagnes du massif Kotika. © M. Charroneau, PAG 2022

De fait, si la canopée est élevée (environ 35m), avec parfois de très gros bois (plus de 80cm de diamètre) comme le chawari (*Caryocar glabrum*), le samaati (*Chimarrhis* spp.), le yayamadou kwatae (*Viola kwatae*), ainsi que de très beaux gaan dyabaa udu (*Huberodendron swietenoides*), elle présente un aspect irrégulier. En effet, la présence de fortes pentes, la prise aux vents due à l'altitude et la charge des sols en éléments grossiers engendrent une forte dynamique de renouvellement de l'habitat dont la cicatrisation peut être marquée par des faciès particuliers comme les cambrouses ou les forêts lianescentes.

A noter la présence d'un faciès tout à fait particulier sur la pente nord du massif de Kotika où se développe une forêt basse lianescente au sous-bois dominé par les *Lutheria splendens* (Fig.36).

Sur les plus hauts sommets (> 500 m) sont localisées les forêts sub-montagnardes. La canopée est plus basse que sur les forêts des montagnes de moyenne altitude et la biodiversité encore plus remarquable et originale. Les conditions climatiques y sont particulières avec une température plus faible, une hydrométrie plus forte et une plus forte exposition aux intempéries. Au-dessus de 700 m apparaît la forêt de nuages, où les mousses, fougères et épiphytes sont omniprésentes.



Figure 37 (à gauche): Sous-bois lianescent à *Lutheria splendens* en fleurs.
© Alice Bello, PAG 2023



Figure 38 (à droite): Rayons du soleil couchant à travers les lianes et mousses de la forêt sub-montagnarde © C. Lermyte, PAG 2023

Plusieurs secteurs en cuvette se sont formés sur les cuirasses du sommet tabulaire de Kotika. Y prennent place des micro-habitats particuliers comme des mares temporaires ou même une pinotière perchée à plus de 550 m d'altitude !



Figure 39 (à gauche) : Mare sommitale de la montagne Kotika à sec, recouverte de *Cleome* sp. en saison sèche (novembre 2022) © M. Charroneau, 2022



Figure 40 (à droite) : Même mare partiellement en eau (juillet 2023) © C. Lermyte, PAG 2023



Figure 41 : *Geonoma umbraculiformis* en sous-bois sur la montagne Kotika. © C. Lermyte, PAG 2023



Figure 42 : *Araponga blanc chanteur* sur le sommet de Kotika. © M. Charroneau, PAG 2022

Dans ces milieux, les palmiers laissent leur place aux fougères arborescentes, créant des ambiances forestières caractéristiques. On notera des populations importantes de *Geonoma umbraculiformis*, petit palmier monocaule du sous-bois endémique du Plateau des Guyanes et localisé dans les grands massifs de la Guyane que l'on retrouve en abondance sur le plateau sommital de Kotika et sur la crête Bellevue.

Ces secteurs de pentes font le bonheur d'espèces protégées telles que le singe atèle (*Ateles paniscus*) ou d'autres espèces à la répartition très limitée tels que les arapongas blancs (*Procnias albus*).

La biodiversité que renferment ces forêts est très riche, notamment pour les essences de sous-bois. Estimée entre 150 et 230 taxons contre 80 à 150 ailleurs (hors mousses, fougères, lianes et épiphytes), cette diversité s'explique par la double influence entre les espèces de plus basse altitude et les cortèges d'espèces inféodées à des altitudes plus élevées. De plus, ces massifs ont servi de véritables zones refuges lors des phénomènes climatiques du quaternaire : ces altitudes ont été soumises à des isolements lors des transgressions marines anciennes, créant ainsi des zones refuges pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Si la biodiversité y a été préservée pour être partiellement recolonisée de proche en proche par la suite, un fort taux d'endémisme végétal et animal y a été recensé. La faible présence sur le territoire guyanais de ces forêts en fait des zones à forts enjeux écologiques. De plus, leur discontinuité en fait des espaces fortement soumis aux modifications environnementales ou aux introductions biologiques.

Si le stock de carbone est plutôt moyen, l'originalité de la biodiversité est très forte et sa sensibilité aux changements climatique majeure.

Le site de la Montagne Kotika tient le record des sites les plus diversifiés de Guyane malgré une intensité d'échantillonnage légèrement plus faible que la moyenne des sites inventoriés en Guyane. Ce haut niveau de richesse spécifique lui confère une responsabilité particulière pour la conservation de la biodiversité que ce soit à l'échelle communale ou régionale.

Source : O. Bruneaux et S. Guitet, 2024. Diagnostic des habitats forestiers de la montagne Kotika et des Abattis Kotika. ONF de Guyane.

Forêts sur cuirasses latéritiques ou bauxitiques

41.4 à 6 – tout type d'habitats génériques et principaux avec reliefs à dénivelé supérieur à 50 m

41.--c Forêts sur cuirasses latéritiques ou bauxitiques

Pour plus d'informations : Catalogue des habitats forestiers de Guyane, pp. 102-105

Les cuirasses constituées d'oxyde de fer (cuirasse ferrugineuse) et/ou d'aluminium (bauxite), se rencontrent généralement autour de 90 m, 200 m, 400 m ou 800 m d'altitude préférentiellement dans des forêts de montagne ou de collines irrégulières. Ces cuirasses très anciennes en millions d'années (40-50 – 13 Ma – 5-10 Ma) se forment préférentiellement sur des reliefs plats propices à l'hydromorphie, favorisant la dissolution et la

précipitation des oxydes (Rameau, J.C., 2001). Les horizons épais et indurés ont ensuite été dégagées par l'érosion puis ont protégé les substrats sous-jacents pour former des massifs plus ou moins élevés et tabulaires, comme c'est le cas sur le massif des monts Kotika, par le phénomène d'inversion de relief¹⁰. Sur le territoire de la commune de Papaïchton ces milieux se retrouvent dans les paysages de montagne en particulier sur les massifs de Kotika, Bellevue mais aussi sur le bassin versant de la crique Bamba.

Sur ces forêts, le drainage peut être plus ou moins bloqué et devient extrêmement variable localement. Dans certains cas, il peut-être quasi-inexistant et favoriser la création d'une mare forestière comme c'est le cas sur la montagne Kotika et sur la crique Bamba.

Les forêts sur cuirasse se caractérisent essentiellement par une forte modification de la structure du peuplement forestier sans changement réel de la composition forestière locale. La forêt y est plus basse (hauteur de canopée 20-25 m) avec l'ouverture fréquente du couvert à la faveur d'affleurements. On y constate la quasi-disparition des palmiers de sous-bois et une baisse importante de la densité des gros et très gros bois. Les enliancements forment par endroit des masses inextricables, d'où l'appellation souvent employée pour ce type de « forêts de lianes ».

Ces forêts incluses dans le paysage des hauts-reliefs, et les zones de transitions qui les accompagnent, semblent être des secteurs favorables aux hoccos (*Crax alector*) dont l'abondance est significativement influencée par l'enliancement souvent observé sur ces faciès peu chassés.

Ces milieux étant rares en Guyane (moins d'un demi-pourcent de la surface de la région !), et leur diversité floristiques souvent originale, ils présentent des enjeux de biodiversité importants.

Synthèse des enjeux liés aux services écosystémiques

Les études menées pour établir le catalogue des habitats forestiers de Guyane a permis d'estimer les différents enjeux des habitats.

Afin d'avoir une vision d'ensemble, le tableau de synthèse (Tableau 2, p.44) rassemble les niveaux d'enjeux¹¹ en termes de services écosystémiques des habitats de la commune.

Les cartes thématiques ci-après permettent de mieux localiser ces enjeux à l'échelle de la commune (1/400.000e).

Enjeux de biodiversité

Figure 43 (p. 45) : Carte des enjeux de biodiversité des habitats naturels de Papaïchton, PAG 2023

Les enjeux de biodiversité répondent à l'évaluation de la biodiversité, de sa richesse au regard des menaces. Pour exemple, si l'originalité de la flore est forte pour les forêts des montagnes de moyenne altitude et sub-montagnardes, l'enjeu de préservation de la biodiversité est plus élevé dans

¹⁰ Phénomène dû à l'érosion où une formation géologique indurée, initialement en position basse (fond de vallée), se retrouve en altitude du fait de l'érosion des formations géologiques environnantes moins résistantes.

¹¹ Catalogue des habitats forestiers de Guyane (Guitet et al, 2015)

ces premières du fait de la présence d'espèces sensibles et des potentielles pressions de chasse.

Enjeux de biomasse

Figure 44 (p. 46) : Carte des enjeux de biomasse et de stockage de carbone des habitats naturels de Papaïchton, PAG 2023

Au vu du contexte global de réchauffement climatique, la capacité des habitats naturels à stocker le carbone revêt un enjeu pour la régulation du CO₂. Ainsi, le stock de biomasse d'un milieu reflète sa capacité à stocker du carbone, notamment dans le sol ou les troncs.

Enjeux de protection des sols et des paysages

Figure 45 (p. 47) : Carte des enjeux de protection des sols et paysages des habitats naturels de Papaïchton, PAG 2023

Les habitats ont un rôle à jouer dans la protection des sols et les paysages. D'un côté, l'enracinement de la flore et la couverture végétale de la canopée permettent de limiter certains facteurs de risque comme l'érosion des berges ou des pentes. D'un autre côté, certains habitats marquent fortement le paysage, créant une identité visuelle et suscitant la curiosité et une fréquentation plus élevée.

Enjeux de production de bois

Figure 46 (p.48) : Carte des enjeux de production de bois des habitats naturels de Papaïchton, PAG 2023

En Guyane, encore plus pour Saül du fait de son isolement, le potentiel de production de bois est marqué par la densité des essences d'arbres exploitables (notamment pour la construction). Ceci dit, ce potentiel est à mettre en relief avec son accessibilité qui peut largement en réduire l'exploitabilité.

Synthèse des enjeux : sensibilité des habitats

Figure 47 (p.49) : Carte des sensibilités des habitats naturels de Papaïchton, PAG 2023

Une synthèse de ces enjeux permet d'aboutir à une évaluation de la sensibilité des écosystèmes vis-à-vis des perturbations anthropiques.

Tableau 2: Synthèse des enjeux par habitat forestier

Id. ONF : code identifiant de l'habitat dans le catalogue des habitats forestiers de Guyane.

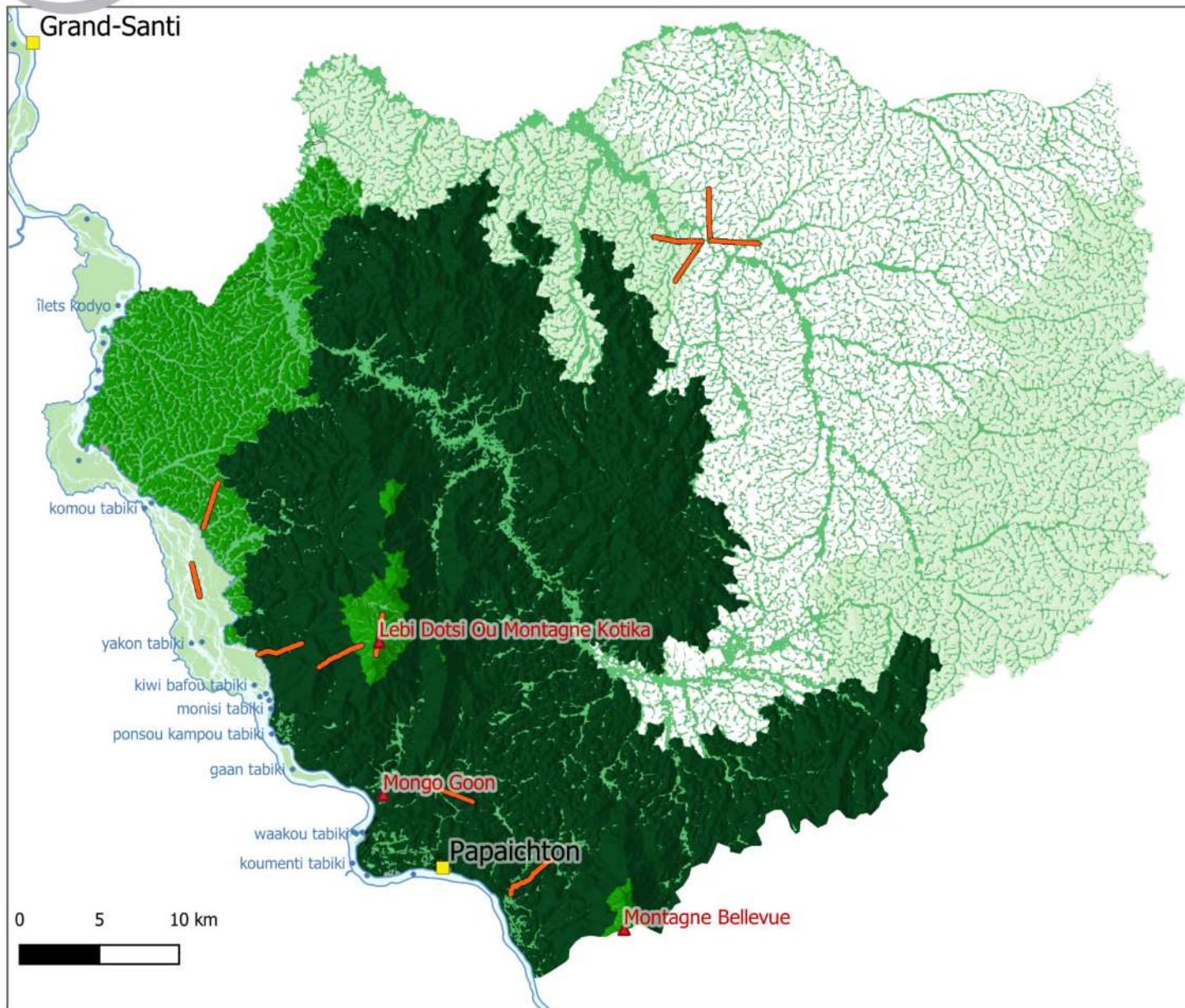
Id. HabRef : code identifiant dans le référentiel national de l'INPN.

Id CORINE : code identifiant dans le référentiel européen CORINE biotope

Caractérisation de l'habitat						Enjeux globaux des habitats				
Id. ONF	Id. HabRef	Id. CORINE	Habitat	Surface (ha)	% de la commune	Biodiversité	Biomasse	Protection des sols et des paysages	Production de bois	Sensibilité des écosystèmes
Forêts marécageuses et marécages boisés										
41.11	26639	4A	Forêts ripicoles, de bas-fonds et de talwegs humides	152710	5,7	Moyen	Moyen	Fort	Faible	Moyen
41.11.t			Forêts de transition (écotone - faciès humide)	43610	16	Moyen	Moyen	Fort	Faible	Moyen
Forêts des reliefs multi-concaves à Burseraceae et Mimosoideae										
41.31	26644	46.4113	Forêts de la pénéplaine intérieure à sali, moni et tossopassa	149530	5,6	Fort	Moyen	Moyen	Faible	Moyen
Forêts des reliefs multi-convexes et vallées jointives à Lecythidaceae et Caesalpinoideae										
41.43	26647	46.4111x	Forêts de collines régulières élevées à Maho noir, Wapa et Angélique	531090	19,7	Faible	Moyen	Faible à moyen	Moyen	Faible
41.44	26648	46.4111x	Forêts de collines peu élevées à Maho noir, Angélique et Wacapou	140790	5,2	Faible à moyen	Fort	Faible à moyen	Fort	Moyen
Forêts des montagnes à Mimosoideae et Burseraceae										
41.61	26652	46.411x	Forêts des montagnes de moyenne altitude à Moni et Yayamadous	918090	34,1	Très fort	Moyen	Fort	Moyen	Fort
41.61a	26695	46.5	Forêt sub-montagnardes (> 500m) à ouekos et cèdres	2707	1	Fort	Moyen	Fort	Faible	Très fort
(Habitat particulier)										
41.--i		46.421	Forêts sur cuirasses latéritiques ou bauxitiques	190	0,0	Moyen	Faible	Moyen	Faible	Fort



Enjeux de biodiversité des habitats forestiers de Papaïchton



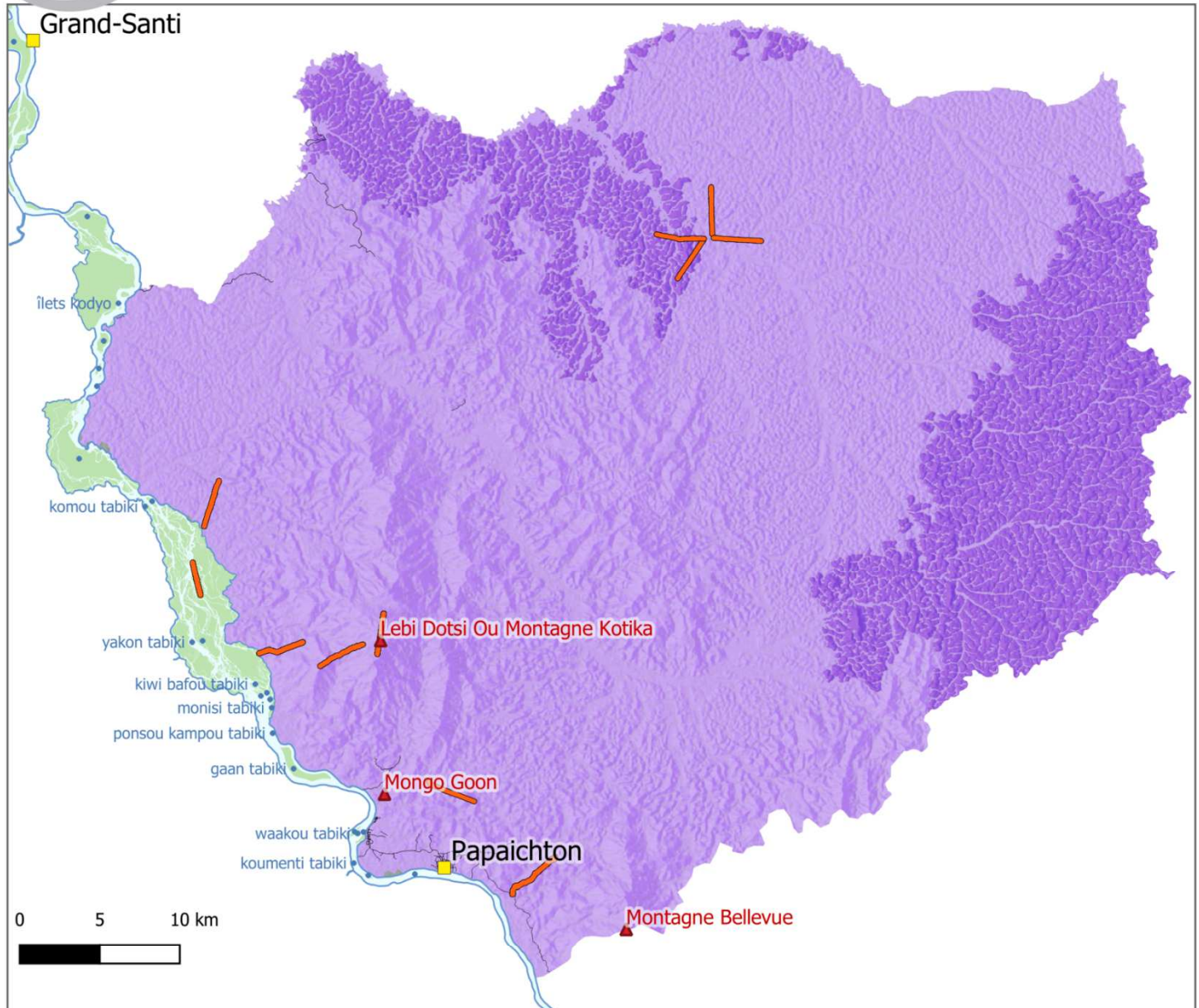
Chef lieu	Niveaux d'enjeux de biodiversité
Pistes	Faible
Îlets principaux	Faible à moyen
Cours d'eau principaux	Moyen
Transects habitats	Fort
	Très fort

Echelle: 1:400 000e, Date: 24/11/2023
Sources: BDTopo, IGN, Habitats forestiers et enjeux, ONF,
Réalisation: Parc amazonien de Guyane, service PNC/AT





Enjeux de biomasse et de stockage de carbone des habitats forestiers de Papaïchton



Éléments de repérage

- Chef lieu
- Pistes
- Îlets principaux
- Cours d'eau principaux
- Transects habitats

Niveaux d'enjeux de biomasse (stockage de carbone)

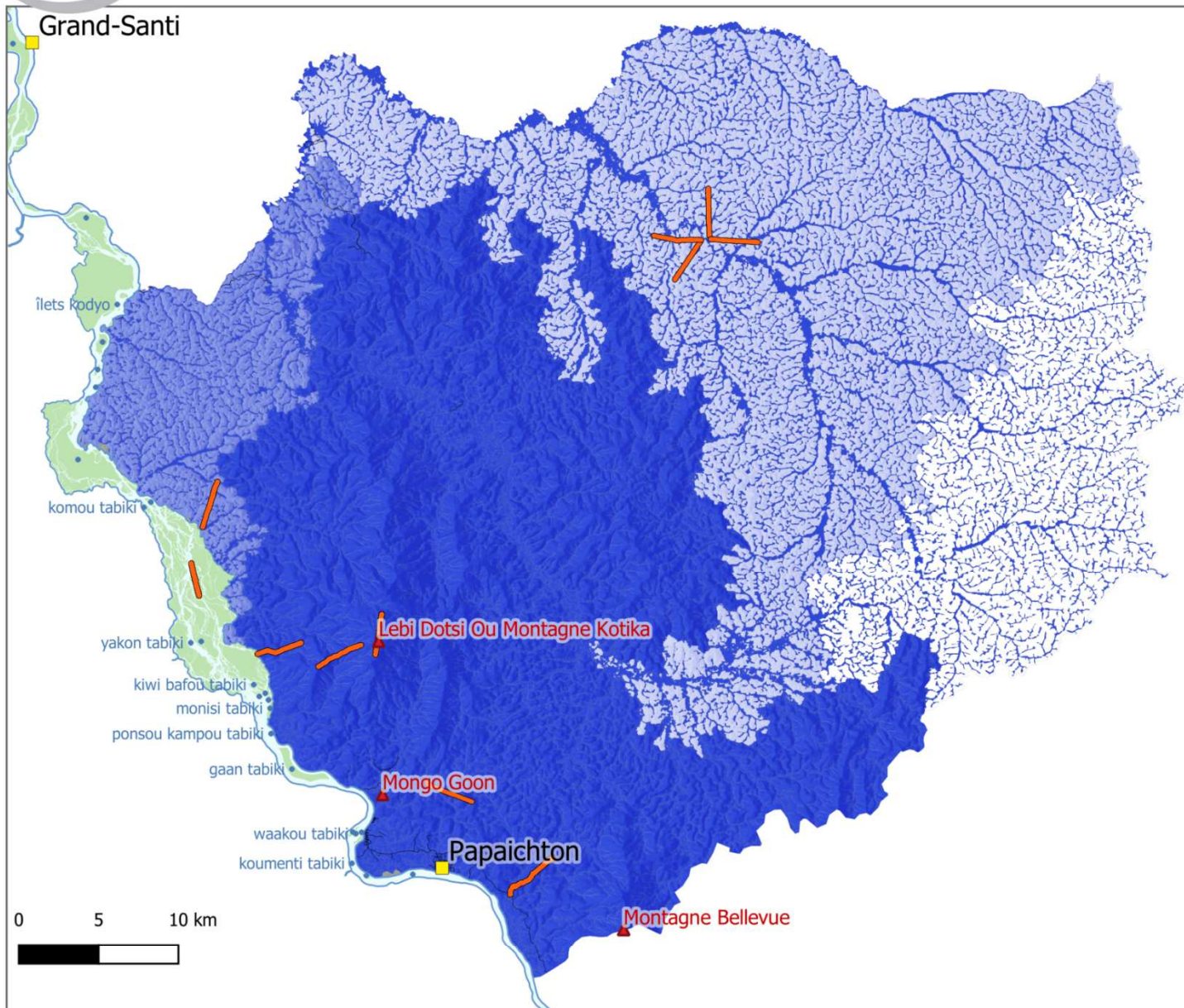
- Faible
- Faible à moyen
- Moyen
- Fort

Echelle: 1:400 000e. Date: 24/11/2023
Sources: BDTopo, IGN. Habitats forestiers et enjeux, ONF.
Réalisation: Parc amazonien de Guyane, service PNC/AT





Enjeux de protection des sols et des paysages des habitats forestiers de Papaïchton



Éléments de repérage

- Chef lieu
- Pistes
- Îlets principaux
- Cours d'eau principaux
- Transects habitats

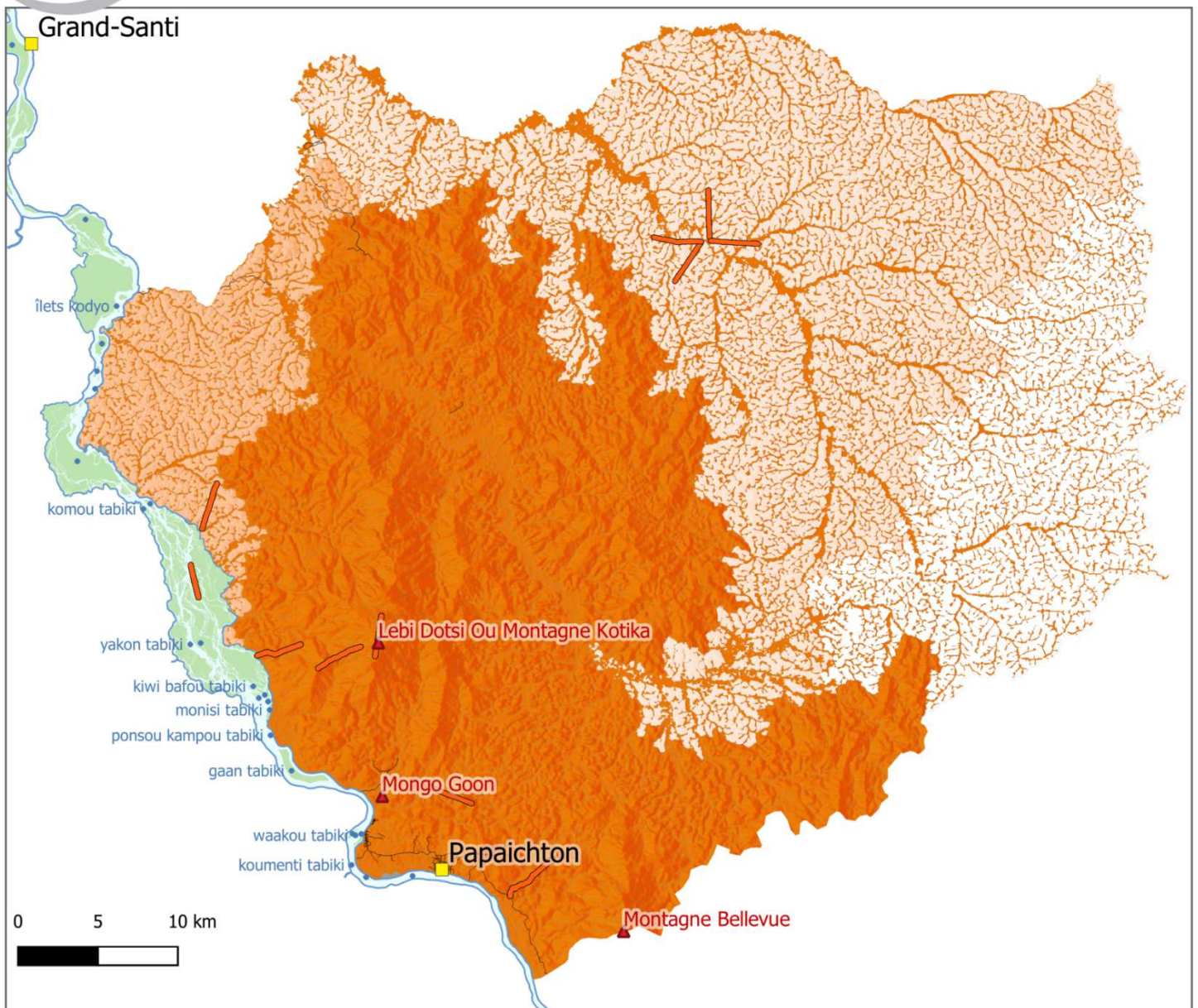
Niveaux d'enjeux de protection des sols et paysages

- Faible
- Faible à moyen
- Moyen
- Fort
- Très fort

Echelle: 1:400 000e. Date: 24/11/2023
Sources: BDTopo, IGN. Habitats forestiers et enjeux, ONF.
Réalisation: Parc amazonien de Guyane, service PNC/AT



Enjeux de production de bois des habitats forestiers de Papaïchton



Éléments de repérage

- Chef lieu
- Pistes
- Îlets principaux
- Cours d'eau principaux
- Transects habitats

Niveaux d'enjeu de production de bois

- Faible
- Faible à moyen
- Moyen
- Fort
- Très fort

Echelle: 1:400 000e. Date: 24/11/2023

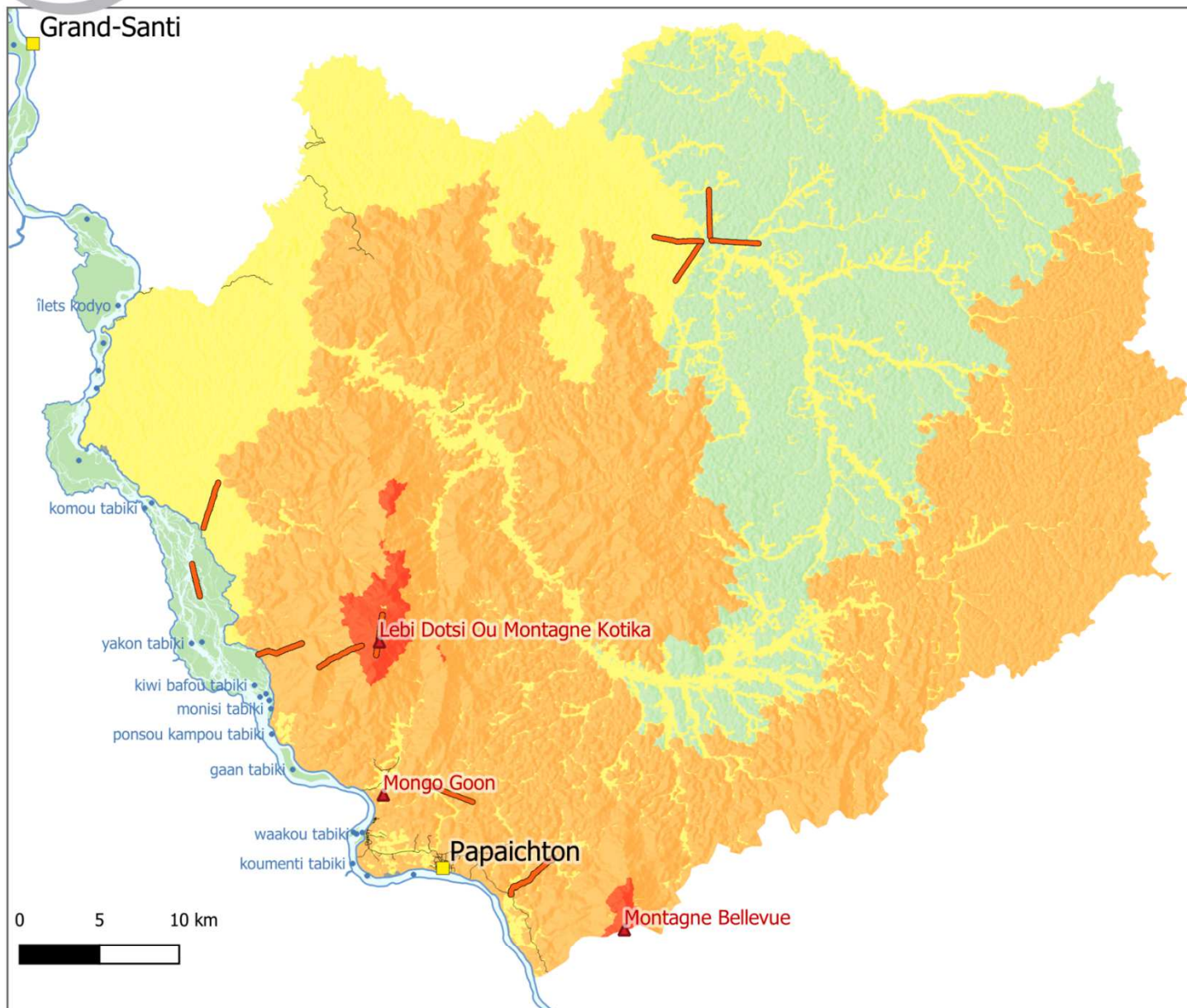
Sources: BDTopo, IGN, Habitats forestiers et enjeux, ONF.

Réalisation: Parc amazonien de Guyane, service PNC/AT





Sensibilité des habitats forestiers de Papaïchton



- | | |
|---|--|
| ■ Chef lieu | Sensibilité des habitats |
| — Pistes | ■ Faible |
| ■ Îlets principaux | ■ Moyenne |
| ■ Cours d'eau principaux | ■ Forte |
| — Transects habitats | ■ Très forte |

Echelle: 1:400 000e. Date: 24/11/2023
Sources: BDTopo, IGN. Habitats forestiers et enjeux, ONF.
Réalisation: Parc amazonien de Guyane, service PNC/AT





Les habitats de Papaïchton

Avant ABC : Aucune expertise

Après ABC : 56,57ha diagnostiqués sur 3 sites : Papaïchton, Gros Saut et les Abattis et la Montagne Kotika :

- Plus de 11 000 arbres et 13 000 palmiers référencés
- La Montagne Kotika est le site le plus diversifié de Guyane
- 6,5% des forêts des nuages guyanaises sont à Papaïchton

Efforts d'inventaires : plus de 40 h/j

Partage avec les habitants : 1 très court métrage de 3 minutes dédié à l'expertise Habitat de Gros Saut, 1 moyen métrage de l'expertise menée sur la montagne Kotika.

Les oiseaux



En 2020, Papaïchton était la commune de Guyane où le moins d'espèces d'oiseaux avaient été recensées (288 seulement). L'ABC a permis de faire évoluer considérablement l'inventaire, qui atteint aujourd'hui les 398 espèces d'oiseaux, soit près de 54 % des 740 espèces présentes en Guyane et quasiment 110 nouvelles espèces pour la commune ! Autre chiffre impressionnant : la commune compte désormais plus de 12 500 données rien que sur les oiseaux, elle est désormais plus connue que les communes de Ouanary, Grand-Santi, Apatou ou encore Camopi.

Papaïchton n'a plus à prouver la richesse de son avifaune, qui toutefois est à surveiller. L'extension des abattis empiète petit à petit sur la forêt autour du village et fait donc disparaître des zones d'intérêt pour les oiseaux ainsi que des corridors écologiques leur permettant de circuler. Les oiseaux piscivores sont directement impactés par la diminution de l'abondance des poissons et la raréfaction de certaines espèces, liées à la dégradation croissante et alarmante du Maroni¹².



« Connaître les espèces, pour savoir comment et pourquoi les protéger. »

Source : Q. Uriot, ornithologue

Figure 48 : Petit Duc de Watson (« alubu » en aluku) capturé au filet lors de l'inventaire des chauves-souris ©Tanguy Stoecklé 2021

Moyens mobilisés

Des sources de données diverses

Les inventaires réalisés dans le cadre de cet ABC ont mobilisé experts et habitants, que ce soit dans le cadre de missions d'expertises dédiées ou d'animations avec les scolaires ou le grand public. Bien qu'ils aient produit le plus grand nombre de données mobilisées pour dresser un portrait des oiseaux de la commune, d'autres sources de données ont été utilisées afin d'avoir un aperçu global de l'avifaune sur le territoire. Le tableau ci-après fait état des sources de données mobilisées :

¹² Provoquée par les impacts des activités d'orpaillage (turbidité, sédimentation, pollution au mercure) présentes sur le bassin du Maroni (côté français et surinamais), mais également des problématiques fortes de gestion des déchets.

Tableau III : Jeux de données mobilisés pour l'étude des oiseaux de Papaïchton

Cadres d'acquisition et jeux de données associés	nb données
Atlas de la Biodiversité Communale de Papaïchton	
ABCPPI - Données du PAG (2020-2023)	4 932
ABCPPI - Entomo bassin de vie (2021)	12
ABCPPI - IKA Gros Saut (2020)	115
ABCPPI/InExPAG - Gros Saut saison des pluies (2021)	1 833
ABCPPI/InExPAG - Gros Saut saison sèche (2020)	133
ABC PPI - Kotika saison pluies (2023)	406
ABC PPI - Kotika saison sèche (2022)	1 040
ABC PPI - Pièges photographiques (2021-2022)	8
Données partenariales	
Faune-Guyane (10/01/2023)	2 910
Gestion des ressources naturelles	
Enquêtes Chasse (2010-2012)	105
Indice Kilométrique d'Abondance (IKA)	
IKA 2009	50
IKA 2015	66
Observations occasionnelles des agents du PAG	
Observations opportunistes	728
Obs. faune-flore historiques	12
ZNIEFF 2009-2014	
ZNIEFF Abattis Kotika (2011- 2012)	232
Total général	12 582

Des méthodes de terrain très variées

Les spécialistes des oiseaux, également appelés ornithologues, ont étudié les oiseaux de Papaïchton en utilisant différentes méthodes. L'écoute des cris et chants leur permet de les détecter plus facilement qu'à la vue en forêt. Pour confirmer la présence d'une espèce d'oiseau détectée, les spécialistes reproduisent leurs chants ou leurs cris pour tenter de les apercevoir. C'est la « repasse ». Cette méthode permet aussi de rechercher spécifiquement les espèces rares, déterminantes ou protégées de Guyane. Cette méthode est à réserver aux études scientifiques car cela peut perturber la faune.

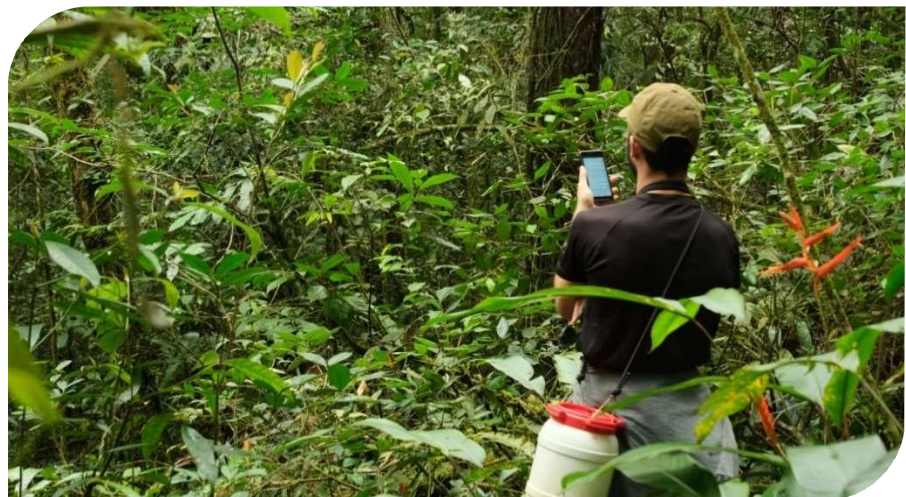


Figure 49 : Méthode de repasse sur la montagne Kotika ©A. Bello, PAG 2022

En complément des journées d'observations et d'écoutes sonores, des séances de piégeage ont été réalisées. Initialement prévues pour l'inventaire des chiroptères, les filets ont également permis de réaliser des captures d'oiseaux. Ces pièges ne sont pas dangereux et ne blessent pas les animaux. Cette technique permet de mettre en évidence la présence d'espèces extrêmement discrètes et d'obtenir des données sur l'état sexuel des oiseaux et de prouver leur nidification sur le site.



Figure 50 : Capture opportuniste d'oiseaux à la tombée de la nuit aux filets lors des captures des chauves-souris ©M. Charronneau, 2023

Les oiseaux du Grand Abounami

La crique Grand Abounami, située en zone cœur de Parc, est un des affluents du fleuve Maroni. Auparavant inexploré, le secteur de Gros Saut a été identifié par les ornithologues comme étant un écosystème riche, à fort enjeu pour l'avifaune et nécessitant une mesure de préservation forte.

Ce ne sont pas moins de 234 espèces qui ont été recensées depuis 2020, lors des différentes missions. Le cortège est bien représenté par les espèces forestières, pour la plupart assez classiques, qui représentent 89,5% des espèces de cet inventaire. Le reste du cortège est représenté par des oiseaux d'eau ou des espèces de milieux plus ouverts. Celles-ci exploitent le saut ou les parties plus ouvertes des bordures de la rivière. Il s'agit entre autres des Hirondelles, de l'Onoré fascié (*Tigrisoma fasciatum*), ou du Tyran de Cayenne (*Myiozetetes cayanensis*).

Parmi les espèces inventoriées, 14 ont été évaluées à très fort enjeu, comme le Héron coiffé (*Pilherodius pileatus*) et le Savacou huppé (*Cochlearius cochlearius*). La présence de nombreuses espèces à fort intérêt de conservation (71 espèces protégées, 7 en liste rouge UICN et 25 déterminantes de ZNIEFF) démontre incontestablement que cette zone mérite sa mesure de préservation forte.

Cet inventaire a sans conteste permis de considérablement améliorer les connaissances scientifiques régionales, mais se doit d'être poursuivi.

5 espèces peu communes confirment le fort intérêt ornithologique du site de Gros Saut :



Le Héron coiffé (*Pilherodius pileatus*)

VU

Peu commun, il apprécie les sauts des grandes rivières et les clairières alluviales. C'est une espèce protégée et déterminante de ZNIEFF. Ses populations sont considérées comme vulnérables en Guyane.

Figure 51 : Héron coiffé
© Q. Uriot



L'Onoré fascié (*Tigrisoma fasciatum*)

VU

Cet oiseau fréquente les sauts des criques de l'intérieur. Il est protégé avec son habitat et déterminant de ZNIEFF. Cette espèce est vulnérable en Guyane.

Figure 52 : Onoré fascié
© O. Marin



Le Savacou huppé (*Cochlearius cochlearius*)

NT

Le Savacou huppé vit en colonies et niche au bord de l'eau. Il se distingue des autres hérons par son bec large et puissant. Il est protégé, déterminant de ZNIEFF et presque menacé en Guyane.

Figure 53 : Savacou huppé
© Olivier Claessens

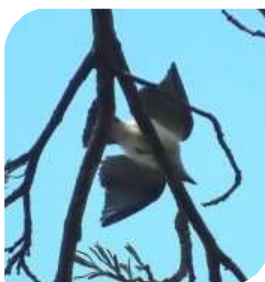


Le Conopophage à oreilles blanches (*Conopophaga aurita*)

LC

Cette espèce forestière est protégée et déterminante de ZNIEFF. Bien que rare, il n'est pas considéré comme menacé ou en danger (« Least concerned », LC). Son observation à Gros Saut a été la première mention pour la commune. Par la suite, il a pu être observé sur l'îlet Bambou dans les Abattis Kotika.

Figure 54 : Conopophage à oreilles blanches
© H. Foxonet



La Bécarde du Suriname (*Pachyramphus surinamus*)

DD

Cette bécarde est subendémique : son aire de répartition ne s'étend qu'autour du Plateau des Guyanes. Premières mentions pour la commune où elle a été observée sur Gros Saut et sur un layon à proximité du bassin de vie. Elle est protégée et déterminante de ZNIEFF.

Figure 55 : Bécarde du Suriname
© S. Uriot

Les oiseaux de Kotika

Les inventaires ornithologiques du secteur de Kotika ont été réalisés du 31 octobre au 10 novembre 2022, depuis le sommet jusqu'au fleuve (îlet Bambou, Abattis Kotika), en passant sur un layon de 9 kilomètres sur le flanc ouest de la montagne. Tous les gradients d'altitude et tous les types de forêt présents ont été étudiés. Les inventaires réalisés sur le flanc de la montagne et sur l'îlet Bambou ont été très perturbés par les averses subies lors de la mission. Ils ont pu être complétés lors du passage d'un deuxième expert ornithologue sur le secteur en mars 2023.

Les sommets de Kotika

Une faible densité d'oiseaux a été relevée au sommet de la montagne Kotika, avec tout de même 147 espèces inventoriées. Le climat frais et venteux, les ressources alimentaires plus rares et le manque d'eau qui caractérisent la forêt des nuages expliquent les faibles densités faunistiques. L'inventaire ornithologique a été réalisé en saison sèche, dans des conditions particulièrement humides, qui expliquent également que seulement 214 espèces ont été recensées au total. Cela a permis cependant d'augmenter de plus de 15 % le nombre d'espèces du massif. Le secteur du sommet est identifié comme riche et de qualité, avec une majorité d'espèces caractéristiques des forêts mûres et quelques espèces caractéristiques des forêts d'altitude. Parmi elles, deux espèces à très fort enjeu :

L'Araponga blanc (*Procnias albus*)

VU

Emblématique des sommets, l'Araponga blanc est une espèce protégée avec son habitat. Elle fréquente les forêts de moyenne montagne, à partir de 500 mètres d'altitude. Son aire de répartition est très restreinte : elle va du Plateau des Guyanes au nord-est du Brésil. S'il n'y a pas de menaces identifiées sur l'espèce à ce jour, elle est quand même évaluée comme vulnérable du fait de ses très faibles effectifs et du nombre restreint de localités connues. Son cri est unique et inconfondable, pouvant atteindre 125 décibels, soit un niveau sonore équivalent à celui produit par un marteau-piqueur ! C'est le cri d'oiseau le plus puissant au monde et il lui vaut le surnom d'"oiseau cloche".



Figure 56 : Araponga blanc
©M. Charronneau

Le Piranga orangé (*Piranga flava*)

DD

Cet oiseau protégé avec son habitat fréquente les forêts mûres submontagnardes au-dessus de 600 m d'altitude. Endémique du Plateau des Guyanes, il n'était connu que de 3 localités (Galbao, Itoupé, Lucifer). Sa présence a été pour la première fois mise en évidence à Papaïchton par l'ABC avec 2 nouvelles localités.



Figure 57 : Piranga orangé
© Q. Uriot

Les pentes de la montagne Kotika



Le Carnifex à collier (*Micrastur semitorquatus*)

NT

Cette espèce protégée est également déterminante de ZNIEFF. Rapace de taille moyenne, très discret, fréquentant les forêts variées. Il a été observé pour la première fois sur la commune sur le bassin de vie. L'espèce est considérée comme « presque menacée » au niveau régional du fait des déforestations sur la zone littorale où il est le plus commun et où il niche principalement.

Figure 58 : Carnifex à collier
© Q. Uriot



Le Pic or-olive (*Colaptes rubiginosus*)

LC

Fréquentant les forêts matures des massifs montagneux, ce pic est protégé avec son habitat. Il est également déterminant de ZNIEFF. Cette espèce est mentionnée pour la première fois comme présente sur la commune et est également présente sur la montagne Bellevue.

Figure 59 : Pic or-olive
© Q. Uriot



L'Epervier nain (*Accipiter superciliosus*)

LC

Difficile à observer, cet oiseau discret est un rapace protégé. On le retrouve dans les forêts montagneuses et de plaine. Observé uniquement dans ce secteur.

Figure 60 : Epervier nain
© H. Foxonet

L'îlet Bambou (Abattis Kotika)

L'ensemble des archipels des Abattis Kotika abrite de nombreuses espèces avec au moins 123 espèces inventoriées lors de l'ABC. Parmi celles-ci, pas moins de 70 espèces protégées et 23 espèces endémiques du bouclier guyanais ont été recensées lors des inventaires dans le secteur de Kotika, identifié comme d'intérêt majeur pour l'avifaune.

L'hirondelle des torrents (*Pygochelidon melanoleuca*)

NT

Cette hirondelle est une espèce protégée avec son habitat. Elle ne fréquente que les rochers constituant les sauts des grands fleuves. Elle est déterminante de ZNIEFF et considérée comme presque menacée.

Figure 61 : Hirondelle des torrents
© Q. Uriot



L'Engoulevent trifide (*Hydropsalis climacocerca*)

NT

L'Engoulevent trifide est souvent posé en évidence sur les rochers des sauts ou les branches des berges. Il est lui aussi protégé avec son habitat et déterminant de ZNIEFF.

Figure 62 : Engoulevent trifide
© Q. Uriot



Les oiseaux du bassin de vie

Dans le bassin de vie, les découvertes furent nombreuses. Parmi les quasi-400 espèces présentes sur la commune, plus des 2/3 ont été inventoriées pour la première fois lors de ces 3 années d'ABC. Sans aucun doute les deux espèces les plus remarquables sont l'Organiste de Finch (*Euphonia finschi*) et le Geai de Cayenne (*Cyanocorax cayanus*). Quatre secteurs à forts enjeux en termes d'avifaune ont été identifiés et plus de 350 espèces ont été référencées.

La crique Amadou

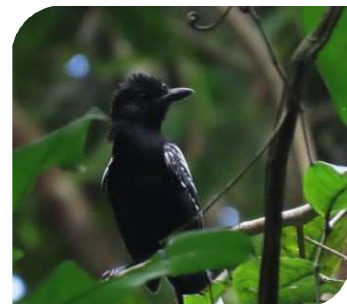
Le secteur aval de la crique Amadou est caractérisé par un cortège d'oiseaux typiques des forêts hydromorphes de bords de criques et de ripisylves de fleuves. Il s'agit d'un des secteurs prospectés le plus diversifié en termes d'avifaune avec pas loin de 160 espèces inventoriées. Ce secteur, où est présent le Geai de Cayenne, une des espèces les plus remarquables de la commune, mérite une attention particulière pour sa sauvegarde. Il est impératif de conserver cette continuité écologique en périphérie du bourg.

Le Batara de Cayenne (*Thamnophilus melanothorax*)

LC

Le Batara de Cayenne, endémique du Plateau des Guyanes, est une espèce protégée. Discrète, elle fréquente les forêts matures et les zones lianescentes des bords de criques. Elle est déterminante de ZNIEFF.

Figure 63 : Batara de Cayenne
© Q. Uriot



La Moucherolle royale (*Onychorhynchus coronatus*)

LC

Cette moucherolle à l'allure si particulière est une espèce discrète et peu commune typique des forêts humides de bas-fonds. Elle est protégée et déterminante de ZNIEFF.

Figure 64 : Moucherolle royale
© S. Uriot



La crique Bamba

La crique Bamba est un secteur assez éloigné du village, mais son intérêt écologique est très important, car il s'agit d'un des sites les plus riches et diversifiés de la zone d'étude. Plus de 130 espèces y ont été contactées, mais l'intérêt de ce site repose surtout sur la qualité des cortèges présents. En effet sur les bords aval de la crique Bamba, une importante formation lianescente est présente et certaines espèces caractéristiques de ce biotope rare et localisé y résident. On y retrouve notamment l'Anabate à couronne rousse (*Automolus rufipileatus*) ou encore l'énigmatique Granatelle de Pelzeln (*Granatellus pelzelni*), un petit passereau, considéré comme très rare en Guyane, mais qui a été trouvé sur 9 localités différentes durant l'inventaire de l'ABC de Papaïchton. À l'instar de la crique Amadou, la crique Bamba mérite aussi une attention particulière. Il est important de protéger ces habitats fragiles et d'une grande richesse.



L'Anabate à couronne rousse (*Automolus rufipileatus*)

LC

Cette espèce peu commune et extrêmement discrète, fréquente les zones à végétation dense. Cette espèce est déterminante de ZNIEFF. Elle n'avait jamais été observée auparavant sur la commune.

Figure 65 : Anabate à couronne rousse
© Q. Uriot



La Granatelle de Petzeln (*Granatellus pelzelni*)

DD

Très rare en Guyane, elle a été contactée sur plus de 9 localités de la commune de Papaïchton. Elle est protégée et déterminante de ZNIEFF. Observée pour la première fois lors des inventaires de l'ABC, elle affectionne tout particulièrement les forêts lianescentes inondables.

Figure 66 : Granatelle de Petzeln
© Q. Uriot

Les lisières forestières de Loka-Boniville

Le cortège avifaunistique du secteur de Loka-Boniville possède de loin la plus faible qualité par rapport aux autres secteurs inventoriés du bassin de vie. Il s'agit d'un secteur dégradé, où on retrouve de nombreux abattis, des patchs de forêt secondarisée et de la végétation buissonnante de bord de piste. Toutefois, les lisières forestières de Loka-Boniville abritent plusieurs espèces d'oiseaux à fort enjeux patrimoniaux, et sont donc à préserver.

« Les données [d'Organiste de Finsch] à Papaïchton sont tout à fait exceptionnelles ! D'où l'importance de conserver les lisières forestières au bord des abattis, abritant des espèces à forts enjeux patrimoniaux pour la commune.

La commune de Papaïchton a une véritable responsabilité quant au maintien des populations de l'Organiste de Finsch à l'échelle mondiale même si la Guyane est la limite orientale de sa distribution. »

Source : Q. Uriot, ornithologue

L'Organiste de Finsch (*Euphonia finschi*)

DD

Endémique du Plateau des Guyanes, cette espèce peu farouche, souvent perchée en évidence, fréquente les milieux dégradés en bordure forestière (abattis, friches). Extrêmement rare, seule une dizaine de données avaient été rapportées en Guyane et toutes dans les forêts de la plaine côtière. Connue seulement de 2 localités à Awala-Yalimapo et Mana, il s'agit de la troisième localité en Guyane. Elle est protégée et déterminante de ZNIEFF.

Figure 67 : Organiste de Finch (*Euphonia finschi*) proche de Loka
© Q. Uriot, 2021



Le Geai de Cayenne (*Cyanocorax cayanus*)

DD

Endémique du Plateau des Guyanes, ce geai rare est cantonné au sud-ouest de la Guyane. Il fréquente souvent les lisières et anciens abattis de bords de villages ou de fleuves. Cette espèce est protégée avec son habitat et déterminante de ZNIEFF. Ce sont les premières observations pour la commune.

Figure 68 : Geai de Cayenne
© Q. Uriot



Le massif de la montagne Bellevue

Le secteur du massif de la montagne Bellevue avec sa forêt de plaine de moyenne montagne et le sommet avec sa longue crête nord-sud atteignant les 670 mètres d'altitude présente des caractéristiques similaires aux forêts de nuages. De nombreuses espèces remarquables y ont été observées : plus de 75 espèces recensées au sommet et plus de 150 des flancs du massif à la piste reliant Papaïchton à Maripasoula. C'est au sommet de ce massif que pour la première fois le Piranga orangé (*Piranga flava*) a été observé sur la commune. Il s'agissait de la 6^e observation en plus de 40 ans ! D'autres espèces très rares comme l'Anabate Rubigineux (*Clibanornis rubiginosus*) ou la Moucherolle à bavette blanche (*Contopus albogularis*) ont été recensées pour la première fois sur la commune par l'ABC dans ce secteur.

L'Anabate Rubigineux (*Clibanornis rubiginosus*)

LC

Cette espèce très rarement observée affectionne les forêts montagneuses et denses. Déterminante de ZNIEFF, elle fut observée pour la première fois grâce à l'ABC. On la retrouve aussi dans le massif de Kotika.

Figure 69 : Anabate Rubigineux
© Q. Uriot



Le Petit Duc du Roraima (*Megascops roraimae*)

LC

Ce rapace nocturne a été récemment découvert en Guyane. Peu commun, il affectionne les forêts matures montagneuses. C'est une espèce protégée qui a été recensée pour la première fois sur la commune par l'ABC. Il est par ailleurs présent sur la montagne Kotika.

Figure 70 : Petit Duc du Roraima
© H. Foxonet



Afin de valoriser cette belle diversité des oiseaux de Papaïchton, la création d'un éventail représentant les oiseaux du fleuve et des abattis de Papaïchton est en projet. Cet outil de sensibilisation pourra être utilisé lors d'animations en classe et sur les sentiers. Il pourra à terme faire l'objet d'une mise en vente auprès du grand public.



Les oiseaux de Papaïchton

Avant ABC : 282 taxons référencés

Après ABC : 398 espèces identifiées dont :

- 73 espèces patrimoniales (ZNIEFF)
- 150 espèces protégées et 13 protégées avec leur habitat
- 17 espèces quasi-menacées, 10 vulnérables et 4 espèces en danger d'extinction
- 62 espèces sub-endémiques dont 2 très rares

Efforts d'inventaires : plus de 100 h/j

Partage avec les habitants : plusieurs sorties de découverte lors de la Fête de la Nature et Fête de la Science, des animations sur les chants des oiseaux et leurs régimes alimentaires, un projet pédagogique avec la création de cartes de jeux...

Les amphibiens et reptiles



Actuellement en forte régression partout dans le monde, les Anoures (grenouilles, crapauds, rainettes...) sont d'excellents indicateurs de « l'état de santé » des écosystèmes. Ainsi, la commune de Papaïchton et le Parc amazonien de Guyane ont donc décidé de faire des inventaires ciblés sur ce groupe afin d'avoir une meilleure gestion et conservation de leurs habitats et une meilleure prise en compte par les habitants.

A ce jour, 82 espèces d'amphibiens ont été observées à Papaïchton. Cela représente plus de la moitié des espèces guyanaises, au nombre de 135. Un record a été battu lors d'une mission à Gros Saut en 2021, avec un nombre d'espèces recensées de 66 ! Près d'un tiers de nouvelles espèces ont donc été ajoutées pour la commune avec cet ABC qui compte désormais 4 espèces protégées avec habitat.

*Les reptiles comprenant les espèces de serpents, tortues et lézards ne sont pas en reste avec pas moins de 75 espèces recensées sur la commune, ce qui représente un peu moins de la moitié des espèces connues en Guyane, dont plus d'un tiers inventoriées pour la première fois par l'ABC. On y recense 3 espèces protégées dont l'emblématique Boa émeraude (*Corallus caninus*) et 8 espèces déterminantes de ZNIEFF.*

L'étude de l'herpétofaune

Pourquoi étudier ces drôles de bêtes ?

Les zones humides régressent de façon alarmante **dans le monde** (trois fois plus vite que la déforestation), au profit de zones agricoles, urbaines ou industrielles. Or les préserver constitue une réponse clé, afin de ralentir la profonde crise environnementale qui nous secoue. Pourquoi ? Parce qu'à l'image des mares de Papaïchton et d'ailleurs, elles représentent des **réservoirs de biodiversité considérables** ; tel un rein, elles **épurent les eaux**, contribuant à la santé publique ; **atténuent les effets du changement climatique** sur le cycle de l'eau et le réchauffement global ; elles **servent de zones tampons lors des périodes de crues** ; etc.

La majorité des amphibiens sont particulièrement dépendants de la qualité des zones humides nécessaires à la réalisation de leur cycle de vie et notamment à leur reproduction, de la ponte aux premières phases de développement. Les principales menaces pour les amphibiens sont la disparition et l'altération des zones humides (assèchement, pollution) et la déforestation dues à l'urbanisation et aux pratiques agricoles. L'orpaillage représente aussi une menace importante, par la destruction du couvert forestier et la dégradation de la qualité de l'eau.

Il est donc d'actualité de s'intéresser à ce maillon essentiel de l'écosystème forestier guyanais que sont les amphibiens et les reptiles dont les rôles écologiques sont fondamentaux : maintien de l'équilibre proies-prédateurs, régulation des populations d'insectes et autres nuisibles...

Ces groupes très diversifiés en Guyane sont de plus en plus menacés.

Des données de sources variées

Les amphibiens et reptiles ayant des activités très variables selon les saisons, les inventaires ont été déclinés selon les saisons sur divers sites.

Certaines données ont aussi été collectées lors d'inventaires non dédiés (données opportunistes).

Tableau IV: Jeux de données mobilisés pour l'étude des amphibiens et des reptiles de Papaïchton

Cadres d'acquisition et jeux de données associés	Amph.	Rept.	nb données
Atlas de la Biodiversité Communale de Papaïchton			
ABC PPI - Kotika saison pluies (2023)	170	34	204
ABC PPI - Kotika saison sèche (2022)	94	10	104
ABCPPI - Données du PAG (2020-2023)	205	89	294
ABCPPI - Entomo bassin de vie (2021)	33	14	47
ABCPPI - IKA Gros Saut (2020)		12	12
ABCPPI - Inventaire botanique du sentier La Source (2020)	1	3	4
ABCPPI - Pièges photographiques (2021-2022)		1	1
ABCPPI/InExPAG - Gros Saut saison des pluies (2021)	2 278	365	2 643
ABCPPI/InExPAG - Gros Saut saison sèche (2020)	48	13	61
Données partenariales			
Faune-Guyane (10/01/2023)	551	139	690
Gestion des ressources naturelles			
Enquêtes Chasse (2010-2012)		13	13
Indice Kilométrique d'Abondance (IKA)			
IKA 2009		8	8
IKA 2015		2	2
Observations occasionnelles des agents du PAG			
Obs. faune-flore historiques	11	23	34
Observations opportunistes	23	15	38
ZNIEFF 2009-2014			
ZNIEFF Abattis Kotika (2011- 2012)	50	21	71
Total général	3 464	762	4 226



Figure 71 : Détermination sur le terrain des espèces de grenouilles à partir des spécimens et de fiches d'identifications par l'expert Mael Dewynter
© T. Stoecklé, 2020

Les amphibiens et reptiles du Grand Abounami

Du fait de conditions météorologiques exceptionnelles pour une saison sèche, les naturalistes accompagnant la 1^{ère} mission à Gros Saut en novembre 2020 ont eu la surprise d'assister à un rassemblement de milliers d'amphibiens dans une mare temporaire dans un phénomène de « reproduction explosive ».

Ce phénomène exceptionnel de reproduction explosive survient au début de la saison des pluies, dans les mares créées par les premières grandes averses, qui étaient asséchées durant la saison sèche.

Certaines espèces d'amphibiens se retrouvent alors pour s'y reproduire, une seule fois dans l'année. Ces espèces se reproduisent seulement dans ces mares, où les prédateurs sont plus rares (poissons, reptiles). Elles sont d'ailleurs pour la plupart visibles uniquement à ce moment-là.

Cette « reproduction explosive » est un spectacle d'autant plus rare et impressionnant qu'il ne dure pas plus de vingt-quatre heures.

Le cortège des amphibiens qui est venu se reproduire était notamment constitué d'une espèce rare et discrète, car passant l'essentiel de sa vie sous la litière : la Cténophryne de geay (*Ctenophryne geayi*). Elle n'était connue que de six stations à travers le département. C'est donc une très belle trouvaille. Au total, plus de 35 espèces d'amphibiens sont observées à cette occasion, sur une mare d'à peine une cinquantaine de mètres de diamètre !

En février 2021, la diversité des habitats rencontrés sur le secteur de Gros Saut a permis aux scientifiques de recenser 66 espèces, un record pour une seule mission de 11 jours ! L'exploration de grands lacs forestiers et de marais inclus a également conduit à la découverte de populations isolées de Rainettes de Gaucher (*Dendropsophus gaucheri*) et de Sphénorhynque lacté (*Sphaenorhynchus lacteus*), deux espèces protégées avec leur habitat depuis 2020, apportant des données inédites sur la répartition d'espèces menacées, caractéristiques des milieux ouverts et marais.

Ainsi, le niveau de complétude de l'inventaire des amphibiens est estimé à 95 % !



Figure 72 : Un des lacs forestiers découverts à Gros Saut © C. Lermyte

« Le secteur de Gros Saut est à présent l'un des mieux connus de Guyane. »

Source : M. Dewynter, herpétologue

La Rainette de Gaucher (*Dendropsophus gaucheri*)

EN

Cette petite rainette est rare et très localisée. Inféodée aux mares, lacs et friches forestières, elle est protégée avec son habitat et déterminante de ZNIEFF.

Figure 73 : *Dendropsophus gaucheri* © M. Dewynter



Le Sphénorhynque lacté (*Sphaenorhynchus lacteus*)

EN

Le Sphénorhynque lacté est une petite rainette très localisée, inféodée aux marais et petits lacs forestiers avec une végétation ouverte. Elle est également protégée avec son habitat et déterminante de ZNIEFF.

Figure 74 : *Sphaenorhynchus lacteus* © M. Dewynter



La Cténophryne de Guyane (*Ctenophryne geayi*)

DD

Cette espèce rare se cache dans la litière et est très discrète hors des épisodes de reproduction. Elle se reproduit dans les mares temporaires des

Figure 75 : *Ctenophryne geayi* © M. Dewynter



lits majeurs des criques. Elle est protégée avec son habitat et les données permettant de la localiser sont considérées comme sensibles (donc floutées sur des mailles de 10km de côté).



Figure 76 : Corail Segmenté
© V. Rufroy

En ce qui concerne les reptiles, plus de 35 espèces (15 espèces de serpents, 15 espèces de lézards, 2 espèces de caïman et 3 espèces de tortues) ont été recensées dont la tortue denticulée vulnérable à l'échelle mondiale mais dont les populations ne sont pas menacées en Guyane. D'autres espèces remarquables comme les serpents avec le Corail Segmenté (*Micrurus psyches*) observé uniquement dans ce secteur et rarement observé en Guyane ainsi que l'Imantode rouquin (*Imantodes lentiferus*) aussi recensés sur la montagne Kotika. Ce sont les premières mentions de ces espèces dans la commune.

Les amphibiens et reptiles de Kotika

Les batrachologues et herpétologues qui ont prospecté la montagne et les Abattis Kotika ont recensé 48 espèces d'amphibiens et 26 espèces de reptiles (11 espèces de serpents, 12 espèces de lézards, 1 espèce de caïman et 2 espèces de tortues).

La faible diversité herpétologique relevée lors des missions sur le secteur de la Montagne et des Abattis Kotika peut être expliquée par la particularité des milieux prospectés. Les boisements sub-montagnards, où les points d'eau permanents sont rares, accueillent des espèces sensibles et spécialisées, telles que le Pristimante des brumes (*Pristimantis espedeus*) et la Chiasmocle de Kotika (*Chiasmocleis haddadi*). La diversité herpétologique de l'let est également limitée par son isolement au milieu du fleuve Maroni. La présence d'espèces peu communes et localisées confirme cependant l'intérêt écologique de ce secteur pour l'herpétofaune.

Les sommets de Kotika

Une mare temporaire a été découverte au sommet de la montagne. Vide et le fond couvert d'herbacées lors de la mission de novembre 2022, elle était remplie d'eau lors de la mission de mars 2023. Cette caractéristique laisse à penser que cette mare accueille des reproductions explosives d'amphibiens. La Chiasmocle de Kotika (*Chiasmocleis haddadi*), une espèce de grenouille découverte au sommet de la montagne en 2005 et observée lors de l'inventaire, est caractéristique de ces mares explosives.

Une espèce remarquable est présente en abondance sur le plateau sommital : le Pristimante des brumes (*Pristimantis espedeus*), une petite rainette arboricole chantant essentiellement en début de nuit, la tête en bas le long des troncs. Sa distribution mondiale est quasi exclusivement restreinte à la Guyane française, ce qui en fait une espèce sub-endémique rare du fait de son habitat, restreint aux altitudes de plus de 400 m.

Le Pristimante des brumes (*Pristimantis espedeus*)

EN

Le Pristimante des brumes (*Pristimantis espedeus*) est un amphibien arboricole inféodé aux grands massifs élevés. Menacé en Guyane (« en danger » (EN) selon la liste rouge régionale), il est protégé avec son habitat depuis 2020.

Figure 77 : *Pristimantis espedeus* © M. Dewynter



La Chiasmocle de Kotika (*Chiasmocleis haddadi*)

DD

Endémique du Plateau des Guyanes, cette espèce reste très localisée sur le territoire. Décrit de la montagne Kotika en 2005, seule une poignée de mentions est avérée. Cette espèce minuscule de la litière forestière se reproduit dans des mares temporaires ou des flaques.

Figure 78 : *Chiasmocleis haddadi* © M. Dewynter



Les pentes de Kotika

Plusieurs crues torrentielles s'écoulent sur les flancs de la montagne. Malgré des recherches spécifiques, la rare *Anomaloglossus degranvillei* connue de deux localités sur les monts Galbao et Atachi-Bakka, n'aura pas été trouvée. D'autres espèces intéressantes ont toutefois été mises en évidence, comme *Atelopus hoogmoedi*, une espèce du sud de la Guyane. Ces données correspondent à la localité la plus au nord de Guyane. Le chant des *Otophryne pyburni*, grenouille déterminante de ZNIEFF, s'est également fait entendre dans les étroits talwegs.

L'Atélope d'Hoogmoed (*Atelopus hoogmoedi*)

LC

Cette espèce du sud de la Guyane est inféodée aux berges des petites crues forestières. Elle est déterminante de ZNIEFF.

Figure 79 : *Atelopus hoogmoedi* © M. Dewynter



Le *Neusticurus surinamensis*, lézard forestier semi-aquatique endémique du plateau des Guyanes, fréquente également le lit de ces torrents rocheux.

Les forêts drainées sur les flancs de la montagne sont globalement composées de grands arbres et d'un sous-bois aéré au sol couvert d'un dense tapis de feuilles mortes. Cette litière est très favorable à la présence de lézards tels que le *Bachia flavescens* et le *Tretioscincus agilis*. Un *Dendrophidion dendrophis* constitue le seul serpent observé sur le camp intermédiaire.



Figure 80 : *Dendrophidion dendrophis* © H. Foxonet

L'îlet Bambou (Abattis Kotika)

L'îlet Bambou est plus petit et moins diversifié que le plateau de la montagne Kotika. Plusieurs bas-fonds humides sur l'îlet accueillent une diversité de grenouilles surprenantes pour la localité. La présence de l'Ostéocéphale de Leprieur (*Osteocephalus leprieurii*), espèce protégée avec son habitat, est remarquable. Cette dernière est connue pour se reproduire en masse en début de saison des pluies dans les mares temporaires, lors des événements de reproduction explosive (voir explications plus haut).



L'Ostéocéphale de Leprieur (*Osteocephalus leprieurii*)

LC

Espèce protégée avec son habitat, cette grande rainette forestière se reproduit dans les mares forestières.

Figure 81 : *Osteocephalus leprieurii* © M. Dewynter

Les amphibiens et reptiles du bassin de vie

Plusieurs inventaires des amphibiens ont été menés dans le secteur du bassin de vie, pour lequel les données herpétologiques ont été multipliées par 3 (190 observations jusqu'en 2020, 587 après l'ABC en 2023).

2 secteurs à forts enjeux ont été identifiés : d'une part, le secteur Bamba, qui comprend la mare Bamba et les abords de la crique Bamba et d'autre part, le secteur Amadou, qui comprend la mare Amadou et le secteur aval de la crique.

La crique Bamba

Présentant une forêt inondable en bord de crique et une mare, le secteur Bamba est d'intérêt majeur pour l'herpétofaune. Initialement suspectée d'être une mare « explosive », la présence de nombreux juvéniles de Caïmans à lunettes (*Caiman crocodilus*) ne semble pas y être favorable.



Figure 82 : Mare Bamba avec plusieurs Caïmans gris juvéniles
© C. Lermyte

Cependant, certaines espèces caractéristiques de ce type de mares sont présentes, comme la Rainette à bandeau (*Dendropsophus leucophyllatus*), la Rainette de Counani (*Dendropsophus counani*) ou encore le Chiasmocle de Shudikar (*Chiasmocleis shudikarensis*). On rencontre aussi des espèces se reproduisant dans les mares temporaires bien plus intéressantes, comme l'Ostéocéphale de Leprieur (*Osteocephalus leprieurii*) et le Scinax proboscidiien (*Scinax proboscideus*). En reptiles, on peut noter aussi la présence de la Tortue à tête de crapaud (*Mesoclemmys nasuta*), une espèce peu fréquente en Guyane attestant d'une certaine qualité du milieu.

Cette mare, de par la présence de ce cortège spécifique particulier, est un

micro-habitat rare et extrêmement localisé, d'une extrême importance pour la reproduction d'une multitude d'espèces. De plus, l'espèce de grenouille la plus rare et intéressante de Papaïchton y est présente : la Phylloméduse à lèvres blanches (*Pithecopus hypochondrialis*). On y trouve d'ailleurs les 4 espèces de phylloméduse ce qui est très rare. **Par conséquent, la conservation de ce secteur forestier doit être une priorité pour la commune.**

Le Chiasmocle de Shudikar (*Chiasmocleis shudikarensis*)

LC

Cette petite espèce de la litière forestière est rare. Elle se reproduit dans les mares temporaires en début de saison des pluies.

Figure 83 : *Chiasmocleis shudikarensis* © M. Dewynter

Le Scinax proboscien (*Scinax proboscideus*)

LC

Cette grande rainette forestière se reproduit dans les mares temporaires. Elle est déterminante de ZNIEFF.

Figure 84 : *Scinax proboscideus* © M. Dewynter

L'Atélope d'Hoogmoed (*Atelopus hoogmoedi*)

LC

Une espèce du sud de la Guyane et inféodée aux berges des petites criques forestières. Elle est déterminante de ZNIEFF.

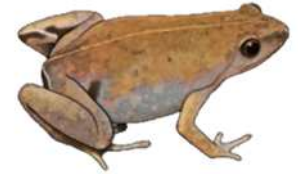
Figure 85 : *Atelopus hoogmoedi* © M. Dewynter

Le Tretioscinque agile (*Tretioscincus agili*)

LC

Cette espèce de lézard est tout à fait remarquable par son apparence et son comportement. Elle est principalement terrestre, vivant dans la litière. C'est une espèce rarement observée citée pour la première fois sur la commune.

Figure 86 : *Tretioscinque agile* © Q. Uriot



La crique Amadou

Le secteur de la mare Amadou autour du sentier et dans la mare est également à préserver du fait de la présence d'espèces d'amphibiens menacées et rares, telles que le Sphénorhynque lacté (*Sphenorhynchus lacteus*), la Rainette de Gaucher (*Dendropsophus gaucheri*) et la Rainette à œil rouge (*Dendropsophus leali*), trois petites rainettes très localisées, inféodées aux marais et petits lacs forestiers. La Phylloméduse à lèvres blanches (*Pithecopus hypochondrialis*) a également été inventoriée aux abords de la mare. Le Scinax jaune de forêt (*Scinax sp. 1*) a quant à lui été observé près du fleuve. Cette espèce rare se rassemble par centaines pour leur reproduction dans les mares temporaires forestières.

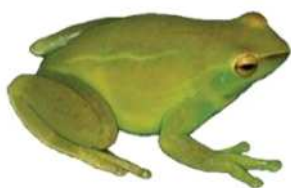
La Phylloméduse à lèvres blanches (*Pithecopus hypochondrialis*)

DD

Cette petite rainette arboricole est rare bien qu'elle fréquente des zones ouvertes et dégradées comme les friches (naturelles ou anthropiques). Se reproduisant dans des mares, elle est déterminante de ZNIEFF.

Figure 87 : *Pithecopus hypochondrialis* © M. Dewynter





Le Sphénorhynque lacté (*Sphaenorhynchus lacteus*)

EN

Cette petite rainette est très localisée, inféodée aux marais et petits lacs forestiers avec une végétation ouverte. En danger en Guyane, elle est protégée avec son habitat et déterminante de ZNIEFF.

Figure 88 : *Sphaenorhynchus lacteus* © M. Dewynter



La Scinax jaune de forêt (*Scinax* sp. 1)

DD

Cette petite rainette forestière se reproduit dans les mares temporaires. Elle est déterminante de ZNIEFF.

Figure 89 : *Scinax* sp. 1 © M. Dewynter



La Rainette à œil rouge (*Dendropsophus leali*)

DD

Cette petite rainette rare est inféodée aux mares forestières, aux marais et friches inondées.

Figure 90 : *Dendropsophus leali* © M. Dewynter

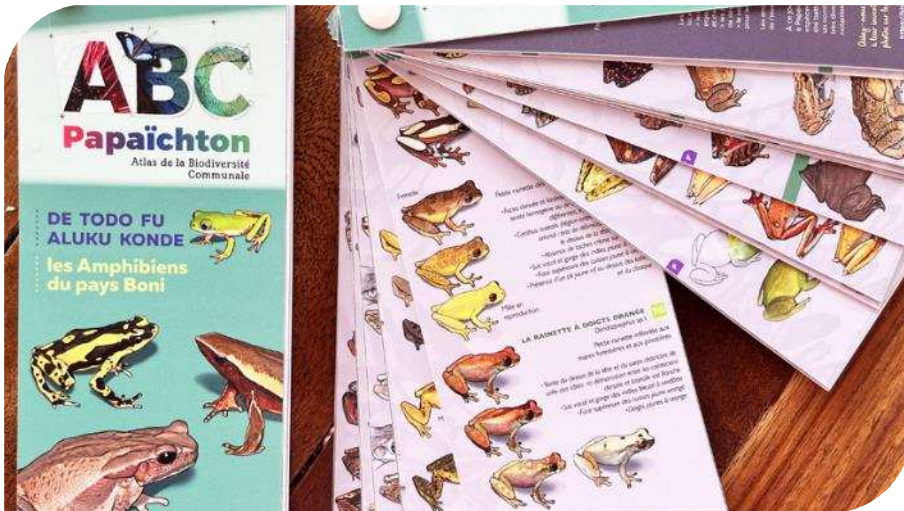


Le Boa émeraude (*Corallus caninus*)

LC

Ce boa est la seule espèce de boa protégée en Guyane. Ce sont les premières mentions de cette espèce pour la commune.

Figure 91 : *Boa émeraude* © C. Lermyte



Un éventail des Amphibiens du Pays Boni a été créé afin d'illustrer les amphibiens inventoriés dans le cadre de l'ABC de Papaïchton.

Il sert de support pour les animations en classe ou dans la forêt, avec les scolaires mais aussi le grand public. Il est également à disposition des guides naturalistes de la commune.

Les amphibiens et reptiles de Papaïchton

Avant ABC : 56 taxons référencés pour les amphibiens et 46 pour les reptiles

Après ABC : 82 espèces d'amphibiens et 75 espèces de reptiles identifiées dont :

- 21 et 8 espèces respectivement d'amphibiens et de reptiles patrimoniales (ZNIEFF)
- 8 espèces protégées avec habitat pour les amphibiens, 2 protégées et 1 protégée avec habitat pour les reptiles,
- 3 espèces en danger pour les amphibiens
- 1 espèce endémique et 9 subendémiques

Efforts d'inventaires : plus de 90 h/j

Partage avec les habitants : plusieurs sorties nocturnes lors de la Fête de la Nature et Fête de la Science, des animations avec la clef de reconnaissance des amphibiens, un projet pédagogique avec la création de cartes de jeux...



Les poissons

En novembre 2022, le Conseil Scientifique du Parc Amazonien de Guyane a lancé un nouveau cri d'alarme sur l'état écologique désastreux du Maroni suite à plusieurs missions scientifiques. Ces dernières ont permis de constater une aggravation alarmante de l'état de pollution des eaux, avec des eaux extrêmement turbides induisant d'importants dépôts de sédiments sur les substrats et les végétaux aquatiques, provoquant une asphyxie des habitats de la faune aquatique et d'une partie importante des premiers maillons de la chaîne trophique.

Les travaux d'inventaires des poissons de la commune de Papaïchton font tous état de peuplements ichtyologiques dégradés alors que le bassin du Maroni est sans conteste le secteur biogéographique le plus riche de Guyane en la matière et que les connaissances de ce peuplement restent encore parcellaires. Les inventaires de Gros Saut et Kotika permettent de mettre en évidence l'impact néfaste de l'orpaillage sur les populations de poissons. Une pêche de type DCE¹³ faite en saison sèche permettrait de compléter ces premiers inventaires.

Des milieux aquatiques sous pression

La pollution aiguë, qui peut être observée sur l'ensemble du bassin (depuis Antecume-Pata jusqu'à l'embouchure du Maroni), explique fort probablement sur certains secteurs (site des Abattis Kotika), la diminution très significative du nombre d'espèces de poissons observées et du nombre de captures comparées à d'autres fleuves moins impactés comme l'Approuague. Certaines espèces clés pour l'alimentation humaine (acoupas, torches, aïmara, pakou...) se sont par ailleurs révélées absentes ou rares dans les échantillonnages réalisés. Ces observations, couplées à la raréfaction constatée des oiseaux piscivores le long des berges, révèlent des atteintes importantes des communautés de poissons, *a minima* sur certains secteurs du Maroni, mais sans doute plus globalement : la diversité et la quantité des poissons ont dramatiquement baissé sur le Maroni sous la pression de l'orpaillage.

La généralisation des dégradations à l'échelle d'un bassin versant gigantesque sur tous les écosystèmes aquatiques, depuis le grand fleuve Maroni aux plus petites criques torrentielles de montagne, est un phénomène véritablement nouveau. La préservation des affluents du Maroni en territoire français doit être une priorité dans le sens où leur conservation devrait permettre, une fois la vague d'orpaillage actuelle contenue (voire restreinte), une recolonisation du lit principal aujourd'hui en très mauvais état écologique. Une politique globale efficace de l'Etat dans la lutte contre l'orpaillage illégal est urgente, sans quoi l'avenir écologique du fleuve Maroni ne sera plus que boue et désolation.



Figure 92 : Chantier d'orpaillage illégal en tête de crique du Grand Abounami, au cœur du parc national à Papaïchton (©PAG, 2020)

¹³ Directive Cadre sur l'Eau. Stratégie européenne d'atteinte de bon état des eaux.

Des hommes, des méthodes et des données

La saisonnalité est ici aussi un facteur clé. Pour des raisons de sécurité, d'accessibilité voire de visibilité, la saison sèche est bien souvent privilégiée. Cependant, inventorier le milieu aquatique nécessite de multiplier les moyens et méthodes afin de dresser un état des lieux. Dans le cadre de cet ABC, des méthodes très diverses ont été déployées, selon les sites et les opportunités : inventaire « à vue », mise en place d'aquariums de terrain, ADN environnemental¹⁴, pêche au filet, à l'épuisette ou à l'appât...

« L'ADN environnemental (ADNe) est une technique de surveillance de la biodiversité non invasive pour les milieux naturels et les espèces. Cette approche basée sur la récolte d'échantillons du milieu (eau, sol, fèces...) permet d'identifier les différents êtres vivants qui résident ou ont traversé ce milieu naturel, y compris des espèces rares. »

Source : OFB

Les inventaires réalisés à Gros Saut, sur le Grand Abounami, ont également été l'occasion d'expérimenter un nouveau matériel de pêche électrique¹⁵.

« Nous avons pu tester un matériel portatif de pêche électrique. Il est spécifique au contexte guyanais, où les eaux présentent une très basse conductivité. Ces premiers tests nous ont permis de capturer de nombreuses espèces de poissons et sont donc assez positifs, mais ils demanderont encore de nombreux ajustements, notamment vis-à-vis de l'importance des substrats rencontrés, qui semblent jouer un rôle important dans la dispersion de l'onde électrique envoyée ».

© R. Vigouroux, HYDRECO



Figure 93 : Les experts d'HYDRECO utilisent la méthode de la pêche électrique en basse conductivité. Cette méthode expérimentale nécessite de porter une combinaison et des gants pour éviter l'électrocution !
©T. Stoecklé

Les méthodes employées dans les divers inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC sont précisées ci-après.

¹⁴ Analyse de l'ADN présent dans le milieu échantillonné, ici récupéré dans l'eau par filtration à travers une membrane.

¹⁵ Méthode permettant d'inventorier les poissons par l'émission d'impulsions électriques dans l'eau qui étourdissent les individus

Tableau V: Jeux de données mobilisés pour l'étude des poissons de Papaïchton

Cadres d'acquisition et jeux de données associées	nb données
Atlas de la Biodiversité Communale de Papaïchton	
ABCPPI - Données du PAG (2020-2023)	1
ABCPPI - Ichtyo bassin de vie et Bellevue (2022)	102
ABCPPI/InExPAG - Gros Saut saison des pluies (2021)	2
ABCPPI/InExPAG - Gros Saut saison sèche (2020)	490
ABC PPI - Kotika saison pluies (2023)	64
Observations occasionnelles des agents du PAG	
Obs. faune-flore historiques	1
ZNIEFF 2009-2014	
ZNIEFF Abattis Kotika (2011- 2012)	169
Total général	829

Les poissons du Grand Abounami

Le Grand Abounami n'était pas impacté par l'orpaillage jusqu'à récemment. Or la mission de 2020 a révélé un impact avéré des activités d'orpaillage illégales récentes en amont de Gros Saut sur certains affluents en tête de crique. Lors des inventaires, la turbidité est montée à des niveaux importants, résultat de l'action des pluies (lessivage) sur des zones déboisées et orpaillées.

Ces conditions climatiques et la turbidité des eaux n'ont pas permis d'effectuer un inventaire le plus optimal de la zone. Cependant un nombre significatif d'espèces a pu être recensé permettant d'avoir un premier état des lieux de l'ichtyofaune de ce secteur totalement inconnu auparavant.

« Et là, tout en essayant d'oublier la pluie insistante, nous avons eu de grandes satisfactions. Ce poisson phasme étrange, ces poissons-pingouins, ces poissons-crayons, toutes ces bribes de connaissance arrachées à la forêt, tous ces savoirs qui s'écrivent pour la postérité naissent d'un travail harassant et minutieux : attraper les poissons dans un fleuve en furie, les identifier, les installer en aquarium, les photographier malgré la buée pugnace, en conserver certains dans l'alcool et tout bien noter. »

© F. Melki, Fondation d'entreprise Biotope



Figure 94 : F. Melki, ichtyologue sur la mission Gros Saut
© T. Stoecklé

Les deux équipes d'ichtyologues mobilisées ont utilisé des méthodes d'échantillonnage différentes. Lorsque l'équipe de la fondation d'entreprise Biotope plongeait pour photographier les poissons à vue, ou pêchait (filet, nasse, épervier, épuisette, à la ligne : trappe, rapala...), l'équipe d'HYDRECO a utilisé la technique de la pêche électrique et de l'échantillonnage par ADN environnemental. Des prélèvements ont également été réalisés pour des études génétiques et taxonomiques.

Ces deux inventaires ont permis, malgré des conditions non optimales, de mettre en évidence la diversité ichtyologique remarquable du site. L'inventaire réalisé par Biotope a permis de recenser 89 espèces de poissons, tandis que celui réalisé par HYDRECO a permis d'en détecter 134, soit près de la moitié des espèces retrouvées sur le bassin hydrographique

du Maroni¹⁶. Ces 134 taxons se répartissent dans 6 Ordres, 30 Familles et 94 Genres.

Malgré les impacts de l'orpaillage, l'inventaire a mis en évidence la présence d'espèces à statut défavorable dans la liste rouge UICN régionale, confirmant ainsi toute l'importance de poursuivre les politiques de conservation de la ressource aquatique en Guyane : 5 taxons sont considérés comme quasi-menacés (NT) ; 5 autres comme vulnérables (VU) et 8 taxons sont considérés comme rares ou très localisés malgré le manque de données les caractérisant (DD). Et 42 % des taxons recensés sont déterminants de ZNIEFF (55 espèces).

Ces inventaires ont permis, malgré les difficultés, de rencontrer quelques nouveautés et notamment une nouvelle espèce pour la science de *Laimosemion*, un rivulidae vivant dans les flaques et les petits criquots de bas-fonds. De nombreux taxons n'étaient connus que du Haut Maroni ou du Bas Maroni (le plus souvent que de quelques rares localités). Cet inventaire apporte donc de nouvelles données sur la répartition encore mal connue de certains taxons. Le secteur de Gros Saut abrite une étonnante variété de *Crenuchidae* et en particulier de *Characidium*, *Melanocharacidium* et *Microcharacidium*. Ce groupe possède une diversité cryptique¹⁷ très importante en Guyane. Même si la connaissance actuelle ne permet pas de nommer ces taxons, les données récoltées seront d'une grande utilité pour l'avenir.

Laimosemion aff geayi

DD

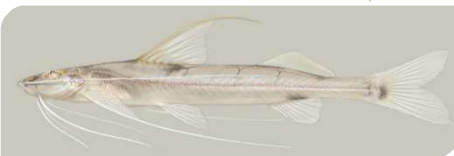


Nouvelle espèce pour la science ! Proche de *L. geayi* décrit de l'Amapa (Vaillant, 1899), connu uniquement du Haut Maroni (Mitaraka, Litany, Marouini, Tampock). Ce groupe est hautement méconnu et semble très diversifié.

Figure 95 : *Laimosemion aff geayi* © Frédéric Melki

Mastiglanis durantoni

VU



Décrit du Tampock (De Pinna et Keith., 2019), il n'est connu que de quelques localités sur le Haut Maroni (Waki, Tampock, Litany). Cette espèce est rarement photographiée. Vulnérable, les données de cette espèce sont floutées à l'échelle de la commune car une pression anthropique de collection informelle a été rapportée.

Figure 96 : *Mastiglanis durantoni* © I. Velikov

Cyphocharax biocellatus

VU



Décrit de la Litany (Vari et al., 2012), il n'est connu que de quelques localités sur la Haute Mana et le Haut Maroni (Waki, Inini, Litany).

Figure 97 : *Cyphocharax biocellatus* © I. Velikov

¹⁶ L'ADNe permet d'obtenir un éventail d'espèces plus important avec un effort moindre que l'échantillonnage. Néanmoins, les 2 méthodes sont complémentaires.

¹⁷ Aucune différence morphologique ne permet d'isoler une nouvelle espèce mais des études génétiques sur l'ADN pointent des différences notables.

Hemiancistrus medians

NT

Décrit du Maroni (Kner, 1854), cet hemiancistrus est connu de plusieurs localités du Maroni. Ciblé pour la consommation, la tendance actuelle de la population est à la diminution (MNHN, 2017) d'où son statut quasi-menacé.

Figure 98 : *Hemiancistrus medians* © F. Melki



Curculionichtys sp.1 Maroni

VU

Cette espèce rarement photographiée est classée vulnérable sur la liste rouge régionale.

Figure 99 : *Curculionichtys* sp.1 Maroni © F. Melki



Les poissons de Kotika (crique Kaka Dédé)

L'inventaire ichthyologique du secteur de Kotika a été réalisé lors de la saison humide de mai 2023, afin d'optimiser les inventaires avec des niveaux d'eau satisfaisants sur les criques de la montagne Kotika. La crique Kaka Dédé a été choisie par l'équipe du PAG et la Fondation Biotopie pour l'inventaire, car elle constitue l'une des rares criques accessibles non impactées par l'orpaillage illégal sur les pentes de la montagne Kotika.

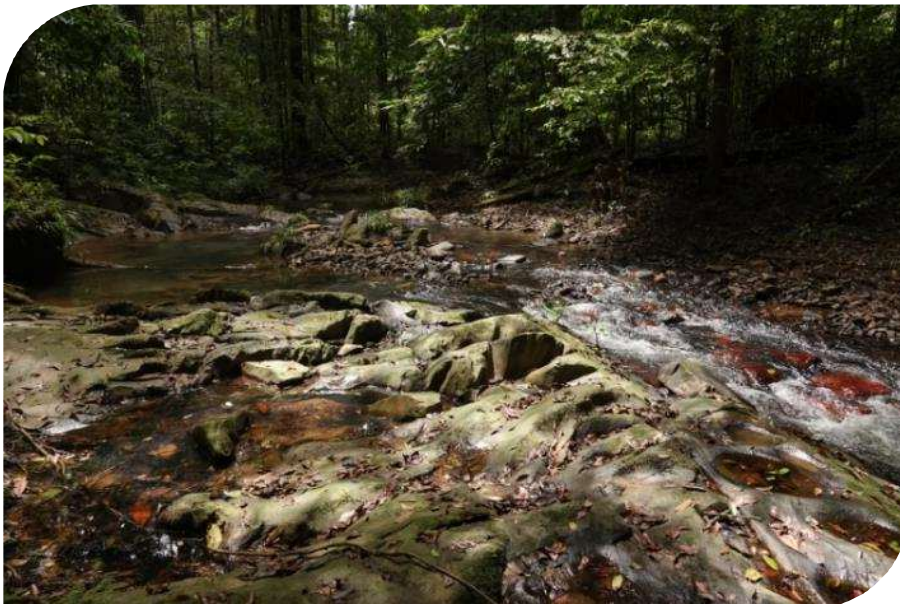


Figure 100 : Crique Kaka Dédé © C. Lermyte

Les poissons ont été photographiés en plongée ou pêchés (filet, nasse, épervier, épuisette, à la ligne). Des prélèvements ont été réalisés pour des analyses génétiques. De fortes pluies en fin de mission ont provoqué une crue ce qui a compliqué l'inventaire avec la turbidité et le courant qui ont fortement augmenté.

44 espèces ont été observées durant la mission, un résultat plus faible qu'attendu. Peu d'espèces véritablement intéressantes ni originales ont été

capturées sur cette mission, à part le *Curculionichtys sp.1 Maroni* et probablement la même nouvelle espèce de *Laimosemion* qui a été découverte sur Gros Saut. Cette dernière donnée est en attente de confirmation par des analyses génétiques. Malheureusement, la grande cascade inventoriée à 150 m d'altitude n'abritait pas l'espèce emblématique de la montagne Kotika : *Hartiella janmoli*. Les deux stations connues sont beaucoup plus hautes en altitude (515 m environ). Néanmoins, on aurait pu espérer le trouver, puisque ses espèces cousines (et notamment *Hartiella longicauda* et *Hartiella lucifer*) se rencontrent à ces altitudes basses. D'autres inventaires plus en amont seront nécessaires.

La banalité du peuplement présent, au-delà des difficultés d'inventaire rencontrées, illustre selon les ichthyologues l'extrême dégradation de l'ensemble des criques moyennes de la région par l'orpaillage illégal. La crique Kaka Dédé, bien que non polluée par l'orpaillage, n'abriterait plus qu'un peuplement appauvri. A noter que lors de nos prospections, un ancien camp d'orpaillageur et un secteur anciennement prospecté ont pu être mis en évidence. Cette crique non encore réellement impactée doit être surveillée et des prospections complémentaires sont nécessaires.

Sur les 44 espèces inventoriées, 10 espèces sont patrimoniales. La présence d'*Hartiella* n'a pas été confirmée. De nombreux habitats favorables à une forte diversité sont présents tout au long de la crique Kaka Dédé.



Le Gangu (*Ancistrus temminckii*)

LC

Cette espèce de crique est détritivore et invertivore, i.e. elle se nourrit de petits invertébrés et de débris organiques. Elle est déterminante de ZNIEFF.

Figure 101 : *Ancistrus aff temminckii* © I. Velikov



L'Agudu-edé (*Guianacara owroewefi*)

LC

L'Agudu-edé est une espèce de petite taille qui aime les eaux calmes, peu profondes et bien ensoleillées. Elle se nourrit de petits invertébrés. Elle est déterminante de ZNIEFF.

Figure 102 : *Guianacara owroewefi* © I. Velikov



Le Mulok (*Hemibrycon surinamensis*)

LC

Le Mulok est un petit poisson caractérisé par sa tâche en forme de croissant en arrière de la tête. C'est un poisson qui affectionne les courants forts.

Figure 103 : *Hemibrycon surinamensis* © I. Velikov

Les poissons du bassin de vie

L'inventaire ichthyologique a été réalisé lors de la saison sèche d'août 2022 par l'association naturaliste « Guyane Wild Fish » (GWF). Les experts ont étudié 4 secteurs du bassin de vie : le lieu-dit « la Source » et la crique Amadou, appréciés pour la baignade et la pêche par les habitants, la crique Bamba et le flanc est de la montagne Bellevue (criques Bamba et Bellevue).

Toutes ces criques sont des affluents du Lawa. Plusieurs habitats ont été prospectés : criques à fond sablo-vaseux et courant lent, criques torrentielles au fond constitué de graviers et galets et à courant rapide, et marais à fond vaseux et couvert de matière végétale en décomposition et sans courant.



Figure 104 : Les experts de GWF inventoriant les différents habitats, avec de bas en haut et de gauche à droite : une zone marécageuse en bord de piste (©H. Lalagüe), la cascade de la Source (C. Lermyte) et la crique Bellevue amont (©H. Lalagüe)

Au total, 50 espèces ont été inventoriées durant l'ABC dans le secteur du bassin de vie. Parmi elles, 14 sont déterminantes ZNIEFF et 2 sont considérées par la liste rouge UICN régionale comme quasiment menacées (NT).

«Pour plusieurs espèces, un doute subsiste quant à l'identification. Elles pourraient être des espèces cryptiques, pouvant ressembler visuellement à des espèces connues, mais étant en réalité différentes d'un point de vue génétique avec l'espèce nominale. Ce phénomène est fréquent pour les espèces réparties sur plusieurs bassins hydrographiques et donc géographiquement isolées.»

Source : Guyane Wild Fish

Au total, 52 espèces sont connues sur le secteur du bassin de vie de Papaïchton, dont 16 espèces patrimoniales et 1 espèce en danger. Cette diversité est remarquable, malgré la faible taille des cours d'eau et l'impact de la présence humaine : activité minière (montagne Bellevue et crique Amadou), agriculture (crique Bamba et la Source), ruissellement de la piste (marais), captage d'eau (la Source), activité de baignade (Amadou et la Source), pêche et pollution par les métaux lourds (relargage par les piles usagées abandonnées) et enfin pollution plastique (concerne tous les sites prospectés).

Deux espèces de moules ont également été recensées, marquant une première récolte de *Diplodon woltzii* dans l'ouest de la Guyane depuis des décennies, ainsi qu'une nouvelle récolte pour *Diplodon granosus*, une espèce auparavant observée dans seulement quelques localités en Guyane. Ces bivalves filtreurs sont de formidables indicateurs de bon état des eaux !

« Le Maroni présente une diversité exceptionnelle en raison de la présence, au sein du même bassin hydrographique, d'espèces cryptiques qui peuvent être spécifiques à un affluent ou à une région, et ne se retrouvent pas dans le reste du bassin. »

Source : GWF



Figure 105: *Diplodon granulatus* (à gauche) et *Diplodon woltzii* (à droite) © H. Lalagüe

La crique Bellevue et ses affluents

Les déchets plastiques retrouvés dans la crique Bellevue, située à plus de 250 m d'altitude, témoignent d'une activité d'orpaillage illégale passée.

Seules 7 espèces ont été observées, dont deux espèces d'*Ituglanis*, petits poissons-chats. Une analyse génétique permettra de déterminer avec certitude à quelle espèce ou complexe d'espèces ils appartiennent.

Malgré un effort important de prospection sur l'amont des criques Bamba et Bellevue, aucun *Harttiella*, petit Loricariidae communément appelé goré et pouvant être très rare et très localisé, n'a été trouvé.

Ancistrus temminckii

LC



Cet *Ancistrus* n'est connu en Guyane que du Maroni. Il est présent aussi bien dans le fleuve, dans les rivières, les criques et tête de criques, où il est parfois remplacé par *Ancistrus cf. leucostictus*. La population observée sur la montagne Bellevue avait pour particularité d'être caractérisée par des individus d'une taille inférieure à ce qui est communément observé. L'espèce est déterminante de ZNIEFF.

Figure 106 : *Ancistrus temminckii* © H. Lalagüe

Paralithoxus aff. *planquettei*

LC



Cette espèce non décrite est présente sur l'ensemble de la Guyane à l'exception du bassin de la Comté, où l'on retrouve l'espèce nominale qu'est *Lithoxus planquettei*. *Paralithoxus* aff. *planquettei* affectionne les zones à très fort courant, en compagnie le plus souvent des *Harttiellas*, et parfois des *Ancistrus* comme sur la montagne Bellevue, ou des *Guyanancistrus* dans les sauts, où elle peut être abondante.

Figure 107 : *Paralithoxus* aff. *Planquettei* © H. Lalagüe

La crique Bamba

Plus à l'aval, proche du Lawa, dans la crique Bamba, 40 espèces de poissons ont été inventoriées. 77 % des espèces de poissons inventoriées dans le bassin de vie sont présentes sur la crique Bamba, large d'à peine 3-4 mètres, pour une profondeur oscillant entre 50 cm et 1 mètre. Cette diversité peut être considérée comme remarquable.

Parmi ces espèces, on peut citer Ilikai ou *Corydoras geoffroy*, un des nombreux petits cousins de l'Atipa. Le genre *Corydoras* est, chez les poissons-chats, le genre le plus diversifié avec plus de 170 espèces en

Amérique du Sud, *C. geoffroy* étant la première espèce décrite du genre.



Figure 108 : Crique Bamba © C. Lermyte

Pas très loin de la crique Bamba, au niveau d'un marais, ont été trouvées neuf espèces, dont un spécimen de *Copella arnoldi*. L'espèce n'est connue que de quelques spécimens seulement sur le Maroni.

Hyphessobrycon roseus

LC

Hyphessobrycon roseus est un petit yaya aux couleurs très vives. L'espèce est présente dans les criques et au niveau du fleuve, mais son habitat semble être préférentiellement les zones d'eaux calmes comme les lacs et marais. C'est une espèce endémique de Guyane.

Figure 109 : *Hyphessobrycon roseus* © H. Lalagüe



Copella arnoldi

DD

L'espèce est connue en anglais sous le nom de « splash tetra », en référence aux éclaboussements provoqués par le mâle sur les œufs fécondés, attachés à une feuille émergée. Les œufs ainsi éclaboussés ne sèchent pas et sont à l'abri de l'appétit des autres poissons et des macro-invertébrés comme les crevettes et les crabes.

Figure 110 : *Copella arnoldi* © H. Lalagüe



La Source

À proximité du village, dans la crique de la Source, seules cinq espèces ont été collectées. Parmi elles, une petite espèce rarement observée, *Melanocharacidium* aff. *dispilomma* sp1-2, trouvée près de rochers dans une zone de fort courant. Au niveau d'une zone calme, une espèce susceptible d'être confondue avec un serpent, *Symbranchus marmoratus*, était présente.

Melanocharacidium aff *dispilomma* sp1-2

Melanocharacidium aff *dispilomma* sp1-2 est une espèce de la famille des Characidae. Connue essentiellement de la partie sud-ouest de la Guyane, son espèce type est déterminante de ZNIEFF.

Figure 111 : *Melanocharacidium* aff *dispilomma* © H. Lalagüe



La crique Amadou

26 espèces ont été inventoriées dans la crique Amadou. Une nouvelle espèce de gymnote ou poisson électrique a été trouvée : *Brachyhypopomus nsp maroni*. Celle-ci était accompagnée d'un autre gymnote, décrit du Maroni, *Hypopygus lepturus*, dont la répartition s'étend sur une partie importante de l'Amérique du Sud. Il pourrait s'agir d'un complexe d'espèces, des différences au niveau de la génétique pouvant déjà être notées au niveau du bassin du Maroni.

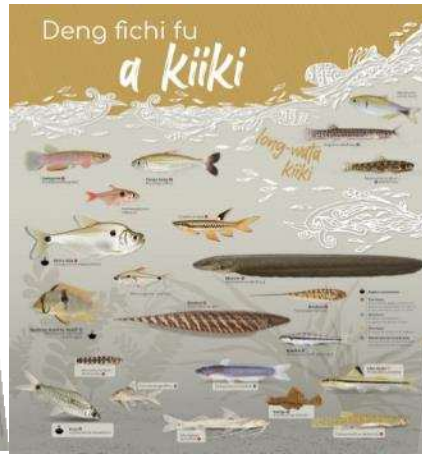
Brachyhypopomus nsp maroni

NE

Cette espèce fait partie de la famille des gymnotes qui émet un champ électrique lui permettant de communiquer et de détecter des proies. Elle est active de nuit et reste cachée dans la litière ou dans les tapis racinaires durant la journée. Elle émet une fréquence électrique qui lui est propre. C'est une nouvelle espèce qui sera prochainement décrite.



Figure 112 : *Brachyhypopomus nsp maroni* © H. Lalagüe



Afin de faire connaître les résultats des inventaires ichthyologiques aux habitants de la commune, le Parc a créé 3 bâches pédagogiques représentant les principales espèces de poissons des criques, du fleuve et des sauts qu'on retrouve à Papaïchton. Ces outils de sensibilisation sont traduits en langues locales (aluku et wayana) et pourront être affichées lors des événements grand-public organisés par le Parc ou dans le cadre d'animations scolaires ou grand-public.

Une plaquette sur les poissons du Lawa a également été créée, et sera distribuée aux habitants lors de la clôture de l'ABC. Elle représente les principales espèces de poissons pêchées à Papaïchton et devrait donc intéresser les nombreux pêcheurs du coin et servir de support pédagogique et d'outils pour le développement touristique !



Les poissons de Papaïchton



Avant ABC : 100 taxons référencés

Après ABC : près de 200 espèces ichthyologiques identifiées dont :

- 68 espèces patrimoniales (ZNIEFF)
- Pas d'espèce protégée car pas de statut de protection pour ces taxons en Guyane
- 1 espèce en danger critique, 2 en danger, 5 vulnérables et 7 quasi menacées
- 1 potentielle nouvelle espèce et 7 espèces endémiques spécifiques du Maroni

Efforts d'inventaires : plus de 100 h/j

Partage avec les habitants : plusieurs animations en classe et sorties durant l'année scolaire et lors de la Fête de la Nature et Fête de la Science, des animations sur reconnaissance des poissons, un projet pédagogique avec la création de cartes de jeux...et la création de supports en langue locale !

La flore



Quoique ne faisant pas partie des groupes prioritaires de l'ABC, l'étude de la flore est primordiale pour caractériser les habitats ainsi que pour l'évaluation de leur état de conservation. Les inventaires ont été réalisés durant les différentes missions pluridisciplinaires sur les différents sites et de manière ponctuelle tout au long des 3 années autour du bassin de vie.

Au total, près de 440 espèces ont été rajoutées à la diversité des plantes vasculaires de la commune dont 4 espèces protégées et 66 espèces déterminantes de ZNIEFF. On compte parmi ces nouvelles espèces pour la commune pas moins de 67 espèces endémiques ou subendémiques, dont certaines très rares connues que de quelques localités en Guyane. D'autres espèces restent encore à décrire avec certaines d'entre elles nouvelles pour la Guyane et pour la science. Cela montre tout l'intérêt de continuer à étudier la flore dont la connaissance, malgré de nombreuses études, reste parcellaire.

La botanique : un travail sans fin

Du terrain au rapport...

La commune de Papaïchton abrite de nombreux habitats. Par la diversité des secteurs inventoriés, une palette de milieux a été parcourue en passant de la ripisylve du Maroni et des îlets des Abattis Kotika, aux forêts de nuages de la montagne Kotika et du mont Bellevue de Papaïchton, puis les zones du bassin de vie avec sa mosaïque de forêts et d'abattis, et enfin aux forêts anciennes des collines peu élevées, les zones inondables, rivulaires et sauts du Grand Abounami autour du secteur de Gros Saut. Tous ces inventaires ont permis de faire de belles découvertes avec une diversité végétale notable incluant de nombreuses espèces endémiques, rares et emblématiques.

Si le temps de travail sur le terrain dans des conditions très variables (voire délicates) est bien limité, le temps d'analyse et de restitution est, lui, bien souvent sous-estimé. En effet, les experts botanistes doivent encore identifier leurs trouvailles. Parfois, l'identification est immédiate mais, bien souvent, un gros travail de bibliographie, d'Herbier ou de collaboration avec les pairs est nécessaire. Une journée de terrain peut devenir 6 jours de travail au retour... Si l'espèce est identifiée et décrite ! Le cas échéant, un travail de publication doit être réalisé pour que l'espèce puisse être reconnue. Dans ce cas, les délais sont extrêmement variables.



Figure 113 : Traversée sur les îlets de Gros Saut un des sites remarquables d'un point de vue floristique © S. Sant, PAG 2021

Des sources d'informations à multiplier

Du fait du foisonnement végétal, il est impossible de réaliser un diagnostic exhaustif lors d'un inventaire ponctuel. A vrai dire, il est même commun de détecter des espèces pas encore identifiées lors du n-ième passage sur une zone.

Pour parer au maximum à ce biais d'observation, d'autres sources de données sont mobilisées, s'ajoutant aux données réalisées lors des inventaires du projet.

Tableau VI: Jeux de données mobilisés pour l'étude de la flore de Papaïchton

Cadres d'acquisition et jeux de données associées	nb données
Atlas de la Biodiversité Communale de Papaïchton	
ABCPPI - Données du PAG (2020-2023)	566
ABCPPI - Habitats bassin de vie (2022)	2 377
ABCPPI - Habitats Gros Saut (2021)	4 789
ABCPPI - Habitats Kotika (2022)	4 981
ABCPPI/InExPAG - Gros Saut saison des pluies (2021)	854
ABCPPI - Inventaire botanique du sentier La Source (2020)	122
ABC PPI - Kotika saison pluies (2023)	1 589
Données partenariales	
Cottica/flore (2005)	335
Herbier de Guyane (08/06/2021)	1 230
Observations occasionnelles des agents du PAG	
Observations opportunistes	129
Obs. faune-flore historiques	12
Obs opportunistes-Sources externes	54
ZNIEFF 2009-2014	
ZNIEFF Abattis Kotika (2011- 2012)	509
Total général	17 547

La flore du Grand Abounami

Le site de Gros Saut se situe en limite de la zone cœur du Parc Amazonien de Guyane, sur le cours de la rivière Grand-Abounami. Il se caractérise par des forêts matures anciennes à très anciennes avec de nombreux mouroumourou (*Astrocaryum sciophilum*, *Arecaceae*), palmiers de sous-bois à la croissance très lente qui peuvent parfois dépasser les 6 mètres de haut.

Les inventaires ont été réalisés sur les 4 layons habitats d'une longueur de 3 km chacun qui parcourent un ensemble de milieux variés. La forêt mature est caractérisée par une grande diversité d'espèces d'arbres. On y trouve comme principales familles les *Fabaceae*, avec les wapas (*Eperua spp.*), l'angélique (*Dicorynia guianensis*), le wacapou (*Vouacapoua americana*) ou le boco (*Swartzia prouacensis*); plusieurs *Lecythidaceae* avec le mahot cigare (*Couratari guianensis*), des mahos noirs (*Eschweilera spp.*); les bois encens de la famille des *Burseraceae*, avec les monis (*Protium spp.*), les salis (*Tetragastris sp.*); des *Chrysobalanaceae* avec les gaulettes (*Licania spp.*); des *Moraceae*, avec le Dokali mapa (*Brosimum utile*). Sur les plateaux des arbres émergents sont présents avec le remarquable *Huberodendron swietenioides* (*Malvaceae*) dont les contreforts peuvent atteindre plus de 10 mètres de haut sur 5 mètres de large.

Sur les îlets et les berges avec affleurements rocheux plusieurs espèces moins communes et remarquables se développent avec de belles populations de *Cynometra parvifolia* (*Fabaceae*), petit arbre subendémique, très rare en Guyane.

D'autres espèces, non ligneuses remarquables, sont présentes sur ces

milieux et dans les zones inondables comme *Aristolochia wankeana* (Aristolochiaceae), liane subendémique du Plateau des Guyanes, ainsi que *Sipanea ovalifolia* var. *ovalifolia* (Rubiaceae), taxon également subendémique du Plateau des Guyanes. Ces milieux sont favorables aux orchidées comme *Zygosepalum labiosum*, impressionnante par la taille de ses fleurs.

Parmi les autres espèces remarquables des forêts inondables on notera la présence d'une espèce d'Araceae endémique, *Xanthosoma nodosum*.

Proche du camp, on retrouve le fameux bois de rose *Aniba rosiodora*, (Lauraceae), une espèce particulièrement rare et qui a pratiquement disparue en Guyane à cause de sa surexploitation pour son essence utilisée en parfumerie. Cette espèce d'arbre est protégée en Guyane et interdite à l'exploitation depuis 2001. Elle est classée comme en danger d'extinction à l'échelle mondiale et comme quasi éteinte à l'échelle régionale.

Enfin aux abords du « lac », qui correspondrait plutôt à une grande mare issue d'un bras mort du Grand Abounami à 4km du camp, se développe sur les berges un petit arbre peu commun du genre *Cynometra* sp. (Fabaceae), non encore déterminé, et qui pourrait être une nouvelle espèce pour la Guyane. Affaire à suivre...

Hormis quelques raretés, on pourra dire de ce site qu'il concentre une grande diversité, mais relativement peu d'originalité en comparaison avec les autres sites de la commune inventoriés par l'ABC...

Au total, plus de 312 espèces ont pu être inventoriées dont 38 endémiques ou sub-endémiques et 19 déterminantes de ZNIEFF.

Cynometra parvifolia (Fabaceae)

Cet arbuste subendémique est *uniquement* connu de trois stations du bas Maroni et de ses affluents. Sa répartition s'étend de manière sporadique de l'Etat d'Amazonas (Venezuela), jusqu'à l'Etat du Para (Brésil), en passant par le Plateau des Guyanes. C'est la première mention de cette espèce pour la commune



Figure 114 : *Cynometra parvifolia*
S. Sant, PAG 2021



Figure 115 : *Aristolochia wankeana*
©S. Sant, PAG 2021

Aristolochia wankeana (Aristolochiaceae)

Cette aristolochie est une liane subendémique du plateau des Guyanes décrite tout récemment (Freitas *et al.* 2020), qui poussait sur les îlots rocheux au milieu du saut.



Figure 116 : *Sipanea ovalifolia* var. *ovalifolia* ©S. Sant, PAG 2021

Sipanea ovalifolia var. *ovalifolia* (Rubiaceae)

Subendémique du Plateau des Guyanes, cette rubiacée affectionne les zones humides et a été trouvée en bordure d'une petite crique Il s'agit de la troisième mention pour le territoire guyanais où elle n'était connue jusqu'ici que du secteur sud et est. Il s'agit de la première mention pour l'ouest guyanais et la commune.

Xanthosoma nodosum (Araceae)

Récemment décrite (Croat *et al.* 2014) et endémique de Guyane, on la retrouve uniquement dans certaines zones de bas-fond de l'ouest de la



Figure 117 : *Xanthosoma nodosum*
©C. Lermyte, PAG 2021

Guyane avec seulement quelques localités connues.

La flore de Kotika

De grosses missions pluridisciplinaires ont eu lieu sur ces secteurs, qui ont confirmé l'intérêt exceptionnel de ces sites... Que ce soit au niveau de la forêt de nuages d'altitude de la montagne Kotika (Lebi Dotti), montagne sacrée des Aluku, comme au niveau de l'îlet Bambou situé dans les Abattis Kottika, site également très important par son caractère sacré auprès du peuple Aluku.

Une première étude floristique du site avait eu lieu en 2005 (de Granville, 2018) et avait déjà démontré le fort intérêt de ces sites. Les inventaires floristiques ont permis de recenser un cortège de flore exceptionnel avec 740 espèces inventoriées dont un tiers de nouvelles espèces pour le site. Les études réalisées dans le cadre de l'ABC ont permis de confirmer et de mettre en évidence 1 espèce protégée (*Elaeis oleifera*) 2 espèces en danger critique d'extinction (*Elaphoglossum pteropodium* et *Vouacapoua americana*), 1 en danger (*Virola surinamensis*) et 87 espèces déterminantes de ZNIEFF. Elles complètent ces inventaires avec de nouvelles espèces pour la Guyane et potentiellement pour la science.

Le massif de Kotika

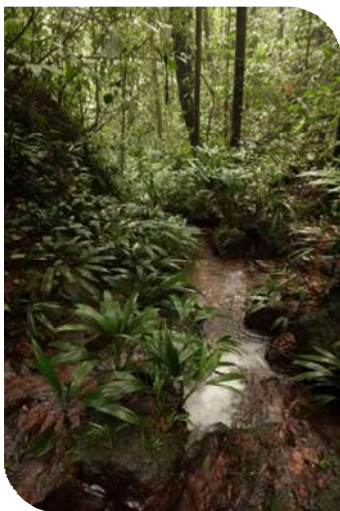


Figure 118 : Fond de vallon encaissé rocheux à *Dicranopygium pygmaeum* ©C. Lermyte, PAG 2023

La flore du sommet se caractérise par la présence de cortèges d'espèces liées à ces conditions climatiques particulièrement humides et avec peu de lumière en sous-bois. Ces conditions favorisent le développement des fougères arborescentes telles que *Cyathea lasiosora*, *Cyathea marginalis*, sur le stipe desquelles se développe parfois *Trichomanes polypodioides*, strictement liée à cette écologie. Dans les fonds de vallons encaissés où l'humidité est plus importante, le paysage est marqué par une crique torrentielle avec des affleurements rocheux où prospère *Dicranopygium pygmaeum* (Cyclanthaceae), déterminante de ZNIEFF. Ce type de milieu est également favorable à diverses espèces de Gesnériacées endémiques ou subendémiques dont *Besleria flavovirens* et *Besleria patrisii* bordant les criques, *Christopheria xantha* sur les troncs morts, ou encore *Napeanthus macrostoma* sur les rochers. Sur des rochers, de latérite entre les deux sommets, nous avons aussi observé *Napeanthus jelskii*, occupant les surplombs à l'abri de la pluie, et qui ne sont arrosées que par percolation de l'eau de pluie. Sur ces mêmes rochers, se trouve une station d'*Asplenium cirrhatum* (Aspleniaceae), fougère très rare sur le Plateau des Guyanes. Sur la face nord du sommet reliant l'autre partie sommitale, le sous-bois de la forêt basse aux rochers affleurant est favorable à de belles populations de *Lutheria splendens* (Bromeliaceae), aux feuilles zébrées de pourpre, qui marquent fortement le paysage.

Le plateau sommital est caractérisé par une forêt relativement basse sur cuirasse latéritique qui abrite le cortège d'arbres particulier lié à ces milieux, avec de nombreuses espèces de Gesneriaceae épiphytes telles que *Columnnea calotricha*, *Columnnea oerstediana*, *Drymonia psilocalyx*, ou encore *Drymonia coccinea* var. *fuscopunctata*, bien distincte du type, et

dont c'est la seule localité connue en Guyane, mais aussi terrestres avec *Nautilocalyx pictus*.

Sur ce plateau de nombreux chablis sont présents avec des cortèges d'épiphytes diversifiés et remarquables avec entre autres l'espèce endémique des sommets de Guyane *Anthurium cremersii* (Araceae) ainsi qu'une fougère rare, *Elaphoglossum pusillum* (Dryopteridaceae), qui semble n'avoir jamais été collectée en Guyane. A proximité poussait *Elaphoglossum mitorrhizum* (Dryopteridaceae), également strictement liée aux forêts de nuages.

Ces forêts de nuages sont favorables aux orchidées avec plus de 40 espèces inventoriées, comme le très spectaculaire *Paphinia cristata*, ou encore *Maxillariella ponerantha*, *Kefersteinia lafontainei*, *Scaphyglottis dunstervillei*, *Pleurothallis ruscifolia*, ou encore *Kegeliella houtteana*..

Le reste du cortège est principalement marqué par des espèces « classiques » des forêts de nuages, mais néanmoins précieuses par leur rareté à l'échelle de la Guyane, telles les fougères *Asplenium rutaceum* (Aspleniaceae), *Polybotrya osmundacea* (Dryopteridaceae), mais aussi *Piper cernuum* (Piperaceae), *Geonoma umbraculiformis* (Arecaceae), *Palicourea urceolata*, *Coussarea spicata*, *Notopleura parasitica*, *Notopleura lateralis* (Rubiaceae), *Daphnopsis granvillei* (Thymelaeaceae), *Miconia sastrei*, *Miconia diaphanea*, *Miconia plukenetii*, *Miconia lateriflora* (Melastomataceae), *Marcgraviastrum pendulum* (Marcgraviaceae).

Lors de la redescente vers le fleuve Maroni en suivant le gradient altitudinal, les changements de végétation s'opèrent tout au long de la progression. Parmi les espèces notables que l'on pourra citer, il y a *Erythrochiton brasiliense* (Rutaceae), *Didymoglossum membranaceum*, *Trichomanes vittaria* (Hymenophyllaceae), et *Raddia guianensis* (Poaceae) dans une zone rocheuse, ou encore *Adiantum macrophyllum* (Pteridaceae), fougère rare en Guyane au niveau d'une cascade.

La montagne Kotika mérite une attention toute particulière, car au vu de la rareté de ces milieux en Guyane, et des changements climatiques à venir, notamment des saisons sèches de plus en plus marquées, ils seront avec le temps de plus en plus fragiles et menacés. Aussi, en prévision des possibilités de développement de sentiers touristiques de grande randonnée, il faudra faire preuve d'une grande vigilance, et s'attacher à dispenser une solide formation aux guides accompagnateurs qui amèneront des touristes sur ce site. Et bien veiller à n'utiliser qu'un seul itinéraire (pour ne pas voir se développer de manière anarchique de multiples layons), et à ne pas établir de bivouacs sur les sommets, qui devront rester des zones de passages, afin de limiter et de maîtriser les impacts de cette activité (cf. fiche action).



Figure 119 : *Kegeliella houtteana* ©S. Sant, PAG 2023

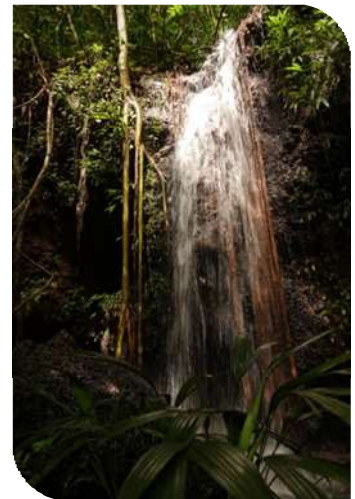


Figure 120 : Cascade sur affleurement rocheux avec *Adiantum macrophyllum* ©Clément Lermyte, PAG 2023

Asplenium cirrhatum (Aspleniaceae)

Cette fougère est très rare sur le Plateau des Guyanes : il n'existe que trois localités connues sur l'ensemble de la Guyane.



Figure 121 : *Asplenium cirrhatum* ©S. Sant, PAG 2023



Figure 122 : *Drymonia coccinea* var. *fuscopunctata* ©S. Sant, PAG 2023

Drymonia coccinea var. *fuscopunctata* (Gesneriaceae)

Cette plante épiphyte est très présente sur le plateau sommital dont c'est la seule localité connue en Guyane.



Figure 123 : *Phaeostemma surinamense* ©S. Sant, PAG 2023

Phaeostemma surinamense (Apocynaceae)

Cette liane de la famille des Apocynaceae a été décrite récemment (Morillo, 2014). Liée à l'altitude, elle a été récemment découverte aux Monts Galbao et au mont Itoupé, (Sant *et al.* 2023). Il s'agit donc de la troisième localité pour la Guyane.



Figure 124 : *Elaphoglossum pusillum* ©C. Lermyte, PAG 2023

Elaphoglossum pusillum (Dryopteridaceae)

Cette fougère épiphyte est très rare : il s'agit à priori de l'unique récolte en Guyane.



Figure 125 : *Helosis* sp. ©E. Fonty, Fond. Biotope, 2023

Helosis sp. (Balanophoraceae)

Cette plante non chlorophyllienne passe l'essentiel de sa vie végétative dans le sol, parasitant le système racinaire des arbres aux alentours. Cette espèce a la particularité de présenter une teinte jaune contrairement à *Helosis cayannensis* qui a une teinte rouge. Il pourrait très probablement s'agir d'une nouvelle espèce pour la Guyane et peut-être pour la science.



Figure 126 : *Asplundia maguirei*. ©E. Fonty, Fond. Biotope, 2023

Asplundia maguirei (Cyclanthaceae)

Haut sur tige, il n'était jusqu'alors connu uniquement d'une localité en Guyane au sommet de Dekou-Dekou.

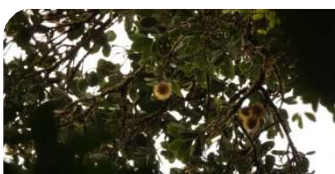


Figure 127 : *Sloanea* sp. ©C. Lermyte, PAG 2023

Sloanea sp. aka *echinocarpa* (Eleocarpaceae)

Cet arbre du genre à fruits très épineux qui n'a pas pu être identifié. D'après les premières analyses, il apparaît de plus en plus probable qu'il puisse s'agir d'une nouvelle espèce pour la science ou, tout du moins, pour la Guyane...

Ilet Bamboou

Cet îlet des Abattis Kotika s'étend sur une longueur de plus de 2,5 km de long et environ 1 km de largeur. C'est l'un des plus grands îlets côté français. On y retrouve une forêt sur sable d'une hauteur moyenne de 25 à 30 m avec des secteurs plus ou moins hydromorphes. Une partie des berges de l'îlet est recouverte de roches affleurantes limitant l'enracinement et le développement de gros arbres. Plus de 160 espèces y ont été recensées.

Les principales essences présentes sont dans la famille des Fabaceae avec le wapa *Eperua falcata*, le saint-martin blanc *Ormosia couthinoides*, le Panacoco *Swartzia panacoco* et le Moutouchi montagne *Pterocarpus ormosioides* dans les secteurs plus humides ; des Chrysobalanaceae avec les gaulettes *Licania* spp., de beaux Fungutii kookoo *Parinari campestris* ; des sapotaceae avec le balata *Manilkara bidentata*, plusieurs *Pouteria* spp. et *Ecclunisa*

guianensis. A noter la densité importante du bois cochon ou bofoo udu en aluku *Sacoglottis cydonioides* (Humeriaceae).

Sur les berges et zones rocheuses, et secteur en partie inondables, se trouve un cortège d'orchidées intéressantes, avec *Vanilla marowynensis*, très typique avec sa tige recouverte de petites bosses, ainsi que plusieurs orchidées miniatures : *Quekettia microscopica*, *Lankesteriana barbulata*, ou encore *Pleurothallis pruinosa*. Dès que l'on s'enfonce de quelques mètres, on peut rencontrer sur ces dalles rocheuses *Disteganthus lateralis* et *Bromelia fosteriana* (Bromeliaceae), toute deux subendémiques.

La forêt de l'intérieur de l'île est riche en Myrtaceae, tel que les *Eugenia* spp., Plusieurs espèces de palmiers (Arecaceae) sont présentes avec en particulier le palmier à huile guyanais *Elaeis oleifera* intégralement protégé que l'on retrouve dans les secteurs inondables. Ceux-ci sont marqués par la présence de *Saxo-fridericia aculeata* (Rapateaceae).

Polygala membranacea (Polygalaceae)

Cette espèce de sous-bois déterminante de ZNIEFF n'est connue que de quelques localités dans l'ouest et dans la région de Saül. Elle est bien présente sur l'ensemble des Abattis Kotika.

Elaeis oleifera (Arecaceae)

Le dendé *Elaeis oleifera* (Arecaceae) est une espèce de palmier acaule protégée en Guyane, contrairement à l'espèce proche *E. guineensis* qui a un long stipe et qui est originaire des forêts d'Afrique que l'on retrouve proche des habitations. Il a une distribution disjointe avec des populations isolés en Amérique centrale dans le bassin amazonien, le plateau des Guyanes, le choco et les côtes caribéennes de Colombie et du Venezuela. En Guyane il n'est connu que de l'ouest des secteurs de Mana, Awala Yalimapo et des Abattis Kotika. Sur l'île, on retrouve une population d'une vingtaine d'individus dans un bas fond.



Figure 128 : *Quekettia microscopica* ©S. Sant, PAG 2023



Figure 129 : *Polygala membranacea* ©C. Lermyte, PAG 2023

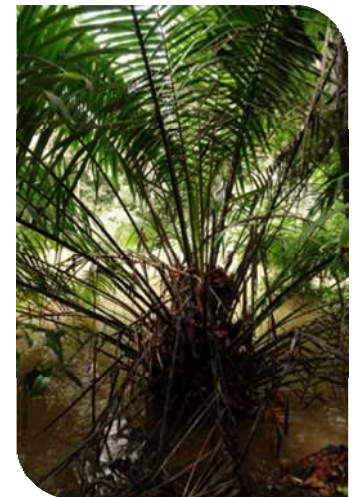


Figure 130 : *Elaeis oleifera* ©C. Lermyte, PAG 2023

La flore du bassin de vie

Les inventaires sur le bassin de vie ont permis de mettre en évidence près de 670 espèces dont un quart sont nouvelles pour la commune avec des espèces patrimoniales particulièrement rare ou localisées avec 4 espèces protégées, 2 en danger critique d'extinction, 3 en danger d'extinction, 12 espèces endémiques du Plateau des Guyanes et une soixantaine d'espèces déterminantes de ZNIEFF. Plusieurs secteurs ont été mis en évidence par leurs habitats originaux ou leurs compositions floristiques.

La Crique Amadou aval et ses zones inondables

Située à proximité immédiate du village, se développe une belle ripisylve encore fonctionnelle qui peut être parcourue grâce à un sentier aménagé qui longe le Maroni (Lawa) et rejoint le point de confluence entre la crique Amadou et le Maroni puis longe la crique pour rejoindre la partie aval proche de la piste Loka Bonnaville. **Ce secteur pourrait être intégré au projet de mise en valeur touristique** par le sentier rejoignant le bourg à Loka Bonnaville (voir fiche action n°4).

Caractérisé par plusieurs types de forêts inondables et de terre ferme plus ou moins dégradées ce secteur présente un cortège riche en espèces végétales avec la présence d'espèces caractéristiques et patrimoniales.



Figure 131 : Zone inondable en bord de fleuve avec population dense de *Bactris brongniartii* ©C. Lermyte, PAG 2021

Au sein de cette mosaïque d'habitats forestiers hydromorphes¹⁸, on retrouve tout un cortège d'espèces adaptées à une inondation temporaire ou permanente comme le palmier *Bactris brongniartii* dont les populations sont principalement réparties sur le Maroni et ses affluents, ainsi que des espèces caractéristiques des berges de bord de fleuve et de crique comme l'arbre *Macrobium acaciifolium* (Fabaceae) pouvant atteindre des diamètres supérieurs à 1 m par endroit, l'arbre de sous-bois *Paloue guianensis* (Fabaceae) ou encore le Saint Martin jaune *Hymenolobium flavum* (Fabaceae), qui est une espèce déterminante ZNIEFF et rare en Guyane car recherchée pour son exploitation.

Ces forêts ripicoles sont aux épiphytes comme les orchidées et broméliacées avec en particulier *Tillandsia heliconioides* (Bromeliaceae), épiphyte rare en Guyane. Très récemment, *Faramea bracteata* (Rubiaceae), une espèce nouvelle pour la Guyane y a été découverte par... une entomologiste impliquée dans l'ABC !

Dans les secteurs plus anthropisés, proches du village et à proximité de l'ancien village, la forêt est plus dense avec une végétation arbustive plus importante composée de nombreuses espèces témoignant de l'occupation humaine comme le palmier Maripa (*Attalea maripa*, Arecaceae).

¹⁸ Désigne un sol qui est régulièrement saturé en eau

Macrosamanea kegelii (Fabaceae)

Cette espèce patrimoniale est endémique du bassin du Maroni, rare, strictement ripicole, connue en Guyane de seulement 4 localités. Elle est déterminante de ZNIEFF.

Figure 132 : *Macrosamanea kegelii*
©C. Lermyte, PAG 2021



Tillandsia heliconioides (Bromeliaceae)

Ce tillandsia est une plante épiphyte qui se trouve ici en limite de son aire de répartition et forme de belles populations le long de la crique. Elle est déterminante de ZNIEFF.

Figure 133 : *Tillandsia heliconioides*
©C. Lermyte, PAG 2021



Faramea bracteata (Rubiaceae)

Cet arbuste qui peut atteindre une dizaine de mètres a été observé uniquement sur ce site. Il s'agit très probablement d'une nouvelle espèce pour la Guyane puisqu'elle n'était connue que du Brésil. Il s'agit donc de la seule localité avérée pour cette espèce en Guyane.

Figure 134 : *Faramea bracteata*
©O. Sculfort, Nymphal'ID 2021



Le sentier la Source et ses environs

Ce secteur abrite tout un cortège d'espèces rares, endémiques ou encore déterminantes ZNIEFF. On y retrouve une forêt secondaire et des recrus forestiers à l'entrée du sentier où des défrichements récents pour les abattis ont eu lieu. Plus loin la forêt est bien développée de part et d'autre du talweg encaissé où coule la Source, une crique cristalline et torrentielle qui serpente au milieu de rochers moussus. On trouve ici un ancien captage d'eau potable ainsi qu'un réservoir servant à alimenter le village en eau.

Le sentier monte ensuite vers un plateau en traversant une forêt secondaire avant de redescendre en longeant un versant jusqu'à rejoindre les rives du Maroni. Ce secteur est riche en arbres remarquables, tels que le Tonka (*Dipteryx odorata*, Fabaceae), le Sede (*Cedrella odorata*, Meliaceae) ainsi que des espèces plus rares et déterminantes de ZNIEFF comme le *Couratari gloriosa* (Lecythidaceae) endémique du Plateau des Guyanes et le *Martiodendron parvifolium* (Fabaceae).

Dans cette partie, la forêt présente des sols gorgés d'eau, même au cœur de la saison sèche. Il s'y trouve d'ailleurs une vaste mare forestière dans sa partie aval. Le dévidoir de cette forêt est constitué par un goulet qui débouche sur une petite cascade. Il s'y développe une flore herbacée remarquable avec la présence de l'Orchidaceae terrestre *Sarcoglottis acaulis* sur les blocs rocheux. Le sentier rejoint ensuite un promontoire dégagé offrant une vue extraordinaire sur le Maroni (Lawa) et le bourg de Papaïchton. Ces 2 dernières années, ce secteur est hélas impacté par le développement des abattis qui se trouvent directement sur le tracé même du sentier.



Figure 135 : *Sarcoglottis acaulis*
©C. Lermyte, PAG 2021

D'autres espèces d'orchidées terrestres patrimoniales sont aussi présentes le long du parcours, telles que *Cyclopogon olivaceus*, *Aspidogyne foliosa*, dont la présence atteste de la bonne qualité écologique du site. Cependant, se trouvant sur la partie haute du sentier, qui est aujourd'hui impacté par de nouveaux abattis ces orchidées sont menacées... Quelques rares pieds subsistent malgré tout à proximité, mais ils souffriront immanquablement de la dégradation de l'ambiance forestière humide.

Au niveau du sous-bois plusieurs espèces de Rubiacées se trouvent sur le parcours du sentier dans la redescente vers le fleuve et la zone rivulaire : *Psychotria perferruginea* (subendémique de Guyane et déterminante de ZNIEFF), *Faramea lourteigiana* (Ti bwa bandé), *Palicourea callithrix*, *Rudgea cornifolia*, *chiococca pubescens* ou encore *Eumachia guianensis*. On peut noter aussi la présence de *Justicia sprucei* (Acanthaceae), rare à l'échelle de la Guyane, mais relativement bien présente le long du Maroni.



Figure 136 : Martiodendron parvifolium ©C. Lermyte, PAG 2021

Martiodendron parvifolium (Fabaceae)

Cet arbre de canopée est particulièrement remarquable par ses contreforts bien développés et fin qui fusionnent à la base. L'espèce n'est connue en Guyane que des environs de Saül, du Grand Inini et du massif des Emerillons (sans doute endémique de Guyane, du Suriname et de l'Amapa).



Figure 137 : Couratari gloriosa ©S. Sant, PAG

Couratari gloriosa (Lecythidaceae)

Le genre Couratari comporte des espèces qui sont parmi les plus imposantes de Guyane française. Ils se repèrent aisément par leurs larges contreforts. A l'inverse, cette espèce est un arbre anodin qui ne possède pas ces caractères. Il est endémique du Plateau des Guyanes ; son aire de répartition est restreinte au Guyana, au Suriname et à la Guyane française. En Guyane française, il est signalé dans la moitié nord du territoire où il est localement abondant. Une importante population se trouve au sein d'une forêt inondable qui constitue la source du village. C'est une espèce déterminante de ZNIEFF.



Figure 138 : Mimosa diplotricha ©C. Lermyte, PAG 2021

Mimosa diplotricha (Fabaceae)

Cette « sensitive » a été trouvée au niveau de l'accès du sentier. Elle reste rare sur le plateau des Guyanes où seules trois stations sont connues. Il s'agit de la troisième station connue en Guyane (une autre station se trouve en bordure d'abattis entre Papaïchton et Loka). L'indigénat de cette espèce reste incertain, mais sa rareté en fait une espèce remarquable...



Figure 139 : Adiantum sp. ©S. Sant, PAG 2020

Adiantum sp. (Pteridaceae)

Localisée au niveau de l'aire de pique-nique, cette espèce de fougère du genre *Adiantum* a été présentée à Michel Boudrie, spécialiste des fougères. Elle pourrait être un hybride intéressant, mais qui n'est toujours pas déterminée à ce jour... Affaire à suivre !

Le secteur de la crique et de la mare Bamba

Bien qu'impacté plus en amont par des activités d'orpaillage récentes, le secteur aval de la crique Bamba présente un intérêt tout particulier, avec un cortège d'espèces patrimoniales à enjeux forts, caractéristiques des ripisylves et des forêts lianescentes. Il s'agit probablement de l'un des sites des plus riches à proximité du village. **La création d'une zone tampon de part et d'autre de la crique pourrait être un bon moyen de préserver ce milieu particulièrement remarquable.**

La forêt dans les parties de terre ferme abrite des espèces rares dont certaines sont protégées comme le Bois de fer (*Swartzia viridiflora*, Fabaceae) ou encore *Calliandra tergemina* (Fabaceae). Dans le sous-bois, au gré des chablis, de belles populations du rare *Heliconia chartacea* (Heliconiaceae) se développent ainsi que la spectaculaire et rare liane endémique de Guyane *Gracemoriana gracieae* (Apocynaceae) déterminante de ZNIEFF. C'est la première mention pour la commune.

La mare Bamba et les zones humides proches, outre leur très fort intérêt faunistique (voir les chapitres précédents), sont tout autant remarquables au niveau de la flore. C'est dans ce secteur que l'on a découvert l'unique pied du palmier protégé *Astrocaryum minus* (Arecaceae) jusqu'alors inconnu sur la commune. Quelques espèces d'arbres remarquables y ont été aussi recensées, tel que le Balata, *Manilkara huberi* (Sapotaceae), le Maho cigare *Couratari guianensis*, le Maho rouge *Lecythis idatimon* (Lecithydaceae) et le Tonka *Dipteryx odorata* (Fabaceae).

A proximité de la mare, le sous-bois est composé de nombreuses espèces de palmiers avec entre autres, *Bactris constanciae* commun en Guyane mais rare dans le sud-ouest.

Dans la mare elle-même, se développent des espèces aquatiques comme *Elodea granatensis* espèce déterminante de ZNIEFF connue uniquement de 3 localités en Guyane (Savane Gabrielle, Crique Mathieu, Crique Paracou) ainsi qu'une fougère *Ceratopteris pteridoides* (Parkeriaceae) spécifique des marais herbacés et/ou arbustif de la zone côtière et déterminante de ZNIEFF.



Figure 140 : Mare Bamba en eau
©C. Lermyte, PAG 2021

Swartzia viridiflora (Fabaceae)

Cet arbre très riche en fibres est extrêmement dur ; d'où son nom local « aye udu » ou « bois de fer ». Il n'est présent que dans le nord de l'Amérique du Sud. En Guyane française, seulement cinq localités sont connues qui sont essentiellement situées dans le sud du département (frontière brésilienne, Saül, Massif des Emerillons, Réserve de la Trinité ...). C'est une espèce protégée.



Figure 141 : *Swartzia viridiflora*
©E. Fonty, Fond. Biotope, 2023

Calliandra tergemina (Fabaceae)

Ce petit arbre du sous-bois se développe sur des surfaces au sol pauvre et rocailleux, à proximité des criques. Extrêmement rare, l'espèce n'a fait l'objet d'aucune récolte déposée à l'herbier de Cayenne et n'a pas été recensée non plus au cours des dernières grandes campagnes d'inventaire. La découverte d'une station de cette espèce à Papaïchton est donc très intéressante. Une petite population a été localisée le long de la Crique



Figure 142 : *Calliandra tergemina*
©C. Delnatte, INPN



Figure 143 : *Heliconia chartacea*
©S. Sant, PAG 2022

Bamba, à quelques mètres de la lisière de la piste.

Heliconia chartacea (Heliconiaceae)

Ce magnifique *Heliconia* aux longues inflorescences pendantes est une espèce dont l'aire de répartition naturelle est restreinte au nord de l'Amérique du Sud (Equateur, Colombie, Plateau des Guyane et nord du Brésil). Elle semble rare en Guyane, l'essentiel des collectes déposées à l'herbier de Cayenne proviennent du sud du département, mais plusieurs stations de cette espèce ont récemment été découvertes dans l'ouest (Dékou-Dékou, Crique Beïman, Maripasoula).



Figure 144 : *Astrocaryum minus*
©C. Lermyte, PAG 2021

Astrocaryum minus (Arecaceae)

Astrocaryum minus une espèce de palmier protégé. Ce palmier fut découvert en 1875, dans la vallée de Jutai, en Amazonie brésilienne. Ce n'est qu'en 1995, que Jean-Jacques de Granville découvre deux pieds de ce palmier au mont Grand Matoury (Khan et al., 1998), ce qui constitue la première mention pour la Guyane française. Depuis, les données récentes (Sant & Léotard, 2022) semblent démontrer que cette espèce est sous-inventoriée, et plusieurs nouvelles localités ont été découvertes en Guyane française. C'est la première mention de cette espèce sur la commune et malgré de nombreuses prospections un unique pied a été inventorié.



Figure 145 : *Graciemoriana gracieae*
©S. Sant, INPN 2022

Graciemoriana gracieae (Apocynaceae)

Cette liane endémique de Guyane très rare se développe sur les chablis. Anciennement connue seulement de la région de Saül, plusieurs nouvelles localités dans le sud et l'ouest de la Guyane ont pu être recensées ces dernières années. Il s'agit donc d'une nouvelle localité pour cette espèce difficile à distinguer.

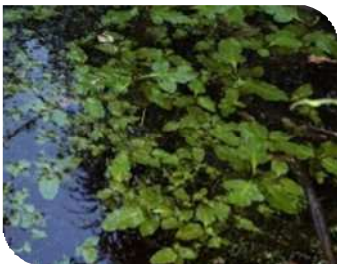


Figure 146 : *Ceratopteris pteridoides*
©C. Lermyte, PAG 2022

Ceratopteris pteridoides (Pteridaceae)

Cette fougère aquatique est protégée et déterminante de ZNIEFF. Elle affectionne les marais herbacés ou arbustifs de la zone côtière. En Guyane, elle n'était connue que de quelques localités des principaux marais côtiers (Kaw, Yiyi, Rizière de Mana). De belles populations se développent dans la mare de Bamba en compagnie d'une autre espèce de fougère aquatique rare et déterminante de ZNIEFF *Elodea granatensis* (Hydrocharitaceae).

La flore du mont Bellevue de Papaïchton

Culminant à 647 m, le mont Bellevue de Papaïchton est le deuxième sommet de la commune après celui des monts Kotika. L'accès se fait partir d'une des pistes de quad ouvertes par les orpailleurs illégaux qui sillonnent la crête pour accéder aux secteurs en amont du Grand Abounamy. Il est recouvert en son sommet par une crête orientée nord-sud sur laquelle se développe une forêt de nuages où de nombreuses espèces rares et

patrimoniales sont présentes. Dans les secteurs les plus étroits des affleurements rocheux sont présents de nombreux épiphytes comme *Lutheria splendens* (Bromeliaceae) remarquable avec ses grandes inflorescences rouges.

En partant de la piste jusqu'au sommet, différentes espèces remarquables ont pu être observées. Les flancs de la montagne sont recouverts par de la forêt submontagnarde. Sur la piste Maripasoula-Papaïchton, non loin de la crique Bellevue, se trouve une petite population de *Bauhinia eilertsii* (Fabaceae), espèce rare déterminante de ZNIEFF. Plus haut sur les flancs de la montagne, nous avons trouvé à l'état stérile *Gracemoriana gracieae* (Apocynaceae), une liane endémique (voir description plus haut). Encore plus en amont dans un secteur plus humide, c'est une petite population de *Sipanea biflora* (Rubiaceae), petite plante rampante dont il n'existe qu'une poignée de localités en Guyane qui a pu être observée. Cette forêt abrite aussi plusieurs espèces d'arbres remarquables déjà cités comme le *Swartzia viridiflora* (Fabaceae) et l'impressionnant émergent *Huberodendron swietenioides* (Malvaceae).

Comme c'est également le cas sur les autres sommets de la Guyane à partir de 500 m, la végétation change pour laisser la place à une forêt de nuages. Au fur et à mesure que l'on se rapproche des crêtes sommitales, et que la nébulosité augmente, un cortège d'espèces de plus en plus original marqué par l'endémisme s'épanouit. Le paysage est marqué par de nombreux épiphytes, les fougères arborescentes (*Cyathea spp.*), ou encore le palmier subendémique *Geonoma umbraculiformis*.

Parmi les espèces remarquables, on pourra citer dans la famille des Rubiaceae, le *Coussarea spicata*, espèce endémique uniquement connue de Kotika sur la commune, *Notopleura uliginosa*, *Palicourea urceolata*, *Notopleura lateralis*, qui est elle aussi une espèce endémique.

Ces sommets présentent également quelques orchidées typiques de ces altitudes, avec l'espèce sub-endémique *Warczewiczella guianensis*, *Pleurothallis ruscifolia*, ou l'espèce endémique *Kefersteinia lafontainei*. Notons également la présence d'autres orchidées intéressantes, comme *Beloglottis costaricensis*, qui est généralement terrestre et qui poussait là en épiphyte sur un chablis, ou *Orleanesia amazonica*, toutes deux rares à l'échelle de la Guyane.

On peut par ailleurs citer d'autres espèces tout à fait remarquables comme *Witheringia solanacea*, *Solanum endopogon* (Solanaceae), *Daphnopsis granvillei* (Thymaleaceae), qui est subendémique, et *Piper cernuum* (Piperaceae). Chez les fougères, on peut observer *Asplenium rutaceum* (Aspleniaceae), *Hemidictium marginatum* (Hemidictiaceae) et *Dennstadtia obtusifolia* (Dennstaedtiaceae), qui font également partie de cet ensemble alticole tout à fait original.

Malgré une altitude inférieure à 700 m, les monts Bellevue de Papaïchton abritent un cortège floristique des plus intéressants et originaux, qui reste encore à étudier. D'autant plus que ce secteur pourrait venir à souffrir des nuisances causées par les pistes de quad ouvertes par les orpailleurs illégaux, qui passent tout près du sommet, on observe déjà des déchets aux sols et des dégradations en sous-bois. Par ailleurs, dans le cas d'un éventuel développement du tourisme sur ce secteur, des précautions importantes devront être prises en tenant compte du caractère précieux et fragile de cet écosystème (rarement aussi facilement accessible) et qui reste très rare à



Figure 147 : *Bauhinia eilertsii*
© S. Sant, PAG 2022

l'échelle de la Guyane.

Bauhinia eilertsii (Fabaceae)

Cette fabacée est l'une des rares espèces du genre *Bauhinia* à posséder un port arborescent. Elle est endémique du Plateau des Guyanes où elle s'étend depuis l'est du Venezuela jusqu'en Guyane française; elle a fait cependant l'objet de très peu de collectes. Elle n'est connue que de cinq localités en Guyane. Elle est déterminante de ZNIEFF.



Figure 148 : *Notopleura uliginosa*
© C. Lermyte, PAG 2022

Notopleura lateralis (Rubiaceae)

Cette espèce est une espèce de sous-bois endémique de Guyane que l'on retrouve uniquement en altitude. Rare en Guyane elle n'était connue que des forêts de nuages de Saül, Atachi Bakka et de Dekou Dekou. D'autres populations ont été aussi mises en évidence sur la montagne Kotika, ce qui rajoute de nouvelles localités pour l'espèce.

Witheringia solanacea (Solanaceae)

Cet arbuste rare en Guyane se retrouve uniquement dans les forêts de nuages. Connue des monts Galbao, de la Trinité du massif Lucifer Dekou et du sommet Tabulaire de la région des Emerillons cette station représente la 5^e localité pour cette espèce déterminante de ZNIEFF.



Figure 149 : *Witheringia solanacea*
© S. Sant, PAG 2022

Daphnopsis granvillei (Thymaleaceae)

Cette espèce subendémique de Guyane et du Suriname est généralement inféodée aux forêts de nuages d'altitude. Arbuste ne dépassant pas les deux mètres, généralement monocaule, à floraison cauliflore. Connue d'une dizaine de localités en Guyane, il s'agit d'une nouvelle localité.



Figure 150 : *Daphnopsis granvillei*
© S. Sant, PAG 2023

La flore de Papaïchton



Avant ABC : 980 espèces référencées (+74 taxons non identifiés à l'espèce)

Après ABC : 1 418 espèces identifiées (+300 taxons non identifiés à l'espèce) dont :

- 165 espèces patrimoniales (ZNIEFF)
- 5 espèces à protection stricte
- 4 espèces vulnérables, 2 quasi-menacée, 5 en danger, 3 en danger critique d'extinction au niveau mondial
- Plus de 100 espèces restent à décrire !

Efforts d'inventaires : plus de 100 h/j d'expertise (sans compter le temps d'identification au bureau ou à l'Herbier de l'IRD de Cayenne !)

Partage avec les habitants : plusieurs sorties découvertes lors de la Fête de la Nature et Fête de la Science, des animations herbiers, un livre iconographique en préparation.

*Les autres groupes
expertisés*



Ce projet d'ABC avait ciblé trois grands groupes faunistiques présentant des lacunes de connaissances ou des enjeux identifiés. Cependant, d'autres groupes présentent des déficits de connaissances bien plus marqués. C'est le cas des insectes et arachnides, des champignons, des chauves-souris...

En Guyane, les ABC sont des occasions de fédérer les projets d'études sur des secteurs et des domaines sous-inventoriés. Papaïchton n'a pas dérogé à la règle puisque l'organisation des missions de terrain ont été l'occasion de mutualiser les moyens avec d'autres organismes et experts afin d'élargir les inventaires menés sur la commune.

Ceux-ci ont permis de démontrer... que bien des choses restent à faire !

Les inventaires de la grande faune

Gros Saut

Afin d'assurer un suivi de la faune sauvage, des missions de comptage sont organisées par le Parc amazonien en zones chassées et en zones non chassées. Ces études permettent de déterminer des Indices kilométriques d'abondance (IKA) qui renseignent sur l'état et l'évolution des populations de grande faune (mammifères, reptiles et oiseaux chassés).

Le protocole de comptage consiste à parcourir 4 layons de 3 km, aller-retour sur la journée, à raison d'un observateur par layon et à une vitesse de 1 kilomètre-heure. Chaque observation d'animaux est soigneusement renseignée. Les layons sont droits pour permettre de traverser différents milieux forestiers. Un calcul de densité par espèce sur une zone donnée peut alors être réalisé.

Ce protocole, déroulé sur un réseau de sites répartis sur le territoire, donne de précieuses informations sur l'état et l'évolution des populations de grande faune.

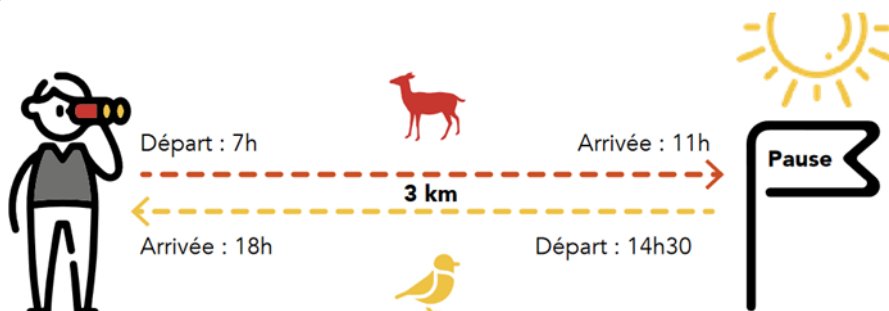


Figure 151 : Schématisation du protocole IKA ©PAG

Si le nombre d'espèces observées est sensiblement équivalent (environ 35) entre le site de Gros Saut et d'Antecume-Pata, c'est bien leur abondance qui a marqué les « ikaistes ». Ainsi, 31 observations de hocco sont faites à Gros Saut contre aucune à Antecume-Pata, et 42 contacts avec des singes atèles ont eu lieu, contre 2 à Antecume-Pata. Au total, on compte 1,8 contacts de faune par kilomètre à Gros Saut, contre moins de 1 par km lors du comptage de l'année précédente sur le Haut-Maroni.

Ces résultats confirment que le secteur de Gros Saut est préservé de l'impact de la chasse, contrairement à une zone habitée comme Antecume-Pata.



Figure 152 : Tortue denticulée (*Chelonia denticulata*) en IKA à Gros Saut ©Tanguy Stoecklé

« À Gros Saut, les résultats ont été à la hauteur des espérances : avec 275 contacts de faune, le nombre d'observations est près de deux fois supérieur au dernier comptage réalisé en 2020 à Antecume-Pata (sud-ouest de la Guyane) en zone chassée (148) ».

Source : Guillaume Longin, chargé de mission Biodiversité du PAG

Kotika

Les mammifères n'ont pas fait l'objet d'inventaires spécifiques à Kotika.

Cependant, de nombreuses observations opportunistes montrent une importante présence de la grande faune : les singe-hurleurs roux, les capucins bruns, les kwatas, les tapirs et pakiras comptant parmi les 5 espèces de mammifères le plus contactées. De très nombreuses populations d'Agami trompette ont été régulièrement observées lors des différentes missions avec parfois plus d'une dizaine d'individus. Sur l'îlet Bambou malgré son isolement plusieurs individus de capucins bruns et un singe hurleur ont pu être observés. Lors des inventaires herpétologiques l'un des experts a eu la chance de croiser un Tatou géant près du camp ! Cette espèce est intégralement protégée et classée comme vulnérable au niveau mondial.



Figure 153 : Agami trompette sur Kotika © Clément Lermyte

Bassin de vie

Un suivi IKA de la faune chassée a été réalisé en 2021 et en 2022 sur le bassin de vie.

En 2021, 33 espèces ont été observées et une moyenne de 3,3 individus ont été contactés par kilomètre parcouru, tandis qu'en 2022, cette moyenne chute à 0.45 individu et seulement 18 espèces contactées.

55 espèces de mammifères ont été observées autour du bassin de vie. Les faibles densités de gibier traduisent l'activité de chasse aux abords du village et le long de la piste de Maripasoula. Les populations de grands singes y sont rares : 6 données de kwata (*Ateles paniscus*) depuis 2009 dans le secteur du bassin de vie et 24 de singe-hurlleur roux (*Alouatta macconnelli*), tandis que les autres espèces de singes sont communes aux abords directs du village.

Le secteur de la mare Bamba, où plusieurs pièges photo ont été posés, semble jouer un rôle de réservoir pour la grande faune. Plusieurs observations de jaguars, biches et tapirs y ont été réalisées. Conserver un périmètre de réservoir pour le gibier autour du village contribuerait à préserver les populations et ainsi permettrait aux habitants de continuer leur activité de chasse aux abords du village.

Les inventaires des chiroptères

Il existe deux grandes méthodes pour étudier les chiroptères : l'écoute bioacoustique et la capture.

N'ayant pas le matériel adéquat, aucun enregistreur n'a été posé. Seuls des filets ont donc été installés. La capture permet principalement l'inventaire des peuplements de sous-bois contrairement à la bioacoustique, qui traite exclusivement des espèces de haut vol. Les inventaires avec les filets permettent d'avoir des précisions sur l'état de reproduction des animaux, l'utilisation des milieux et surtout les densités de population.



Figure 154 : Prise de photos d'un individu capturé au filet avant d'être relâché
©Maxime Charronneau

Gros Saut : 5 espèces remarquables recensées malgré les conditions

86 individus de 24 espèces différentes ont été capturés sur 10 nuits d'inventaire. Les mauvaises conditions météorologiques ont une fois de plus biaisé les résultats. Les espèces appartiennent à un cortège de forêt mature. La diversité spécifique est importante par rapport au nombre d'individus, mais le nombre de captures est bas.

5 nouvelles espèces pour Papaïchton ont été capturées : la commune atteint désormais les 41 espèces de chiroptères (la Guyane compte 107 espèces au total).

Notons 5 espèces remarquables capturées à Gros Saut :



L'Anoura des cavernes (*Anoura caudifer*)

LC

Espèce nectarivore peu fréquente.

Figure 155 : *Anoura caudifer*
© Quentin Uriot



La Lichonyctère sombre (*Lichonycteris degener*)

DD

Espèce nectarivore considérée comme très rare mondialement. Elle n'a été contactée que 9 fois en Guyane et cette donnée sur le Grand Abounami est l'unique mention accompagnée de photos et de mesures biométriques attestant avec certitude de son identification.

Figure 156 : *Lichonycteris degener*
© Quentin Uriot



Le Chrotopère oreillard (*Chrotopterus auritus*)

LC

Cette espèce fait partie des plus grandes chauves-souris d'Amérique avec son envergure pouvant atteindre les 80 cm. Probablement fréquent en Guyane, ses densités restent faibles et les captures plutôt rares.

Figure 157 : *Chrotopterus auritus*
© Quentin Uriot



Le Grand Micronyctère (*Micronycteris hirsuta*)

LC

Les espèces de ce genre sont très particulières, car elles possèdent entre les oreilles une entaille profonde qui permet de les distinguer des autres espèces en Guyane, mais son utilité n'est pas encore connue. Cette chauve-souris insectivore reste assez répandue et courante en Guyane avec 44 captures pour plus de 20 localités.

Figure 158 : *Micronycteris hirsuta*
© Quentin Uriot

La Vampyresse de Brock (*Vampyriscus brocki*)

LC

Cette petite espèce de chauve-souris est frugivore. Considérée comme rare, les données de cette espèce ne cessent d'augmenter avec 38 captures pour 17 localités. Aucune mention encore pour la moitié sud de la Guyane.

Figure 159 : *Vampyriscus brocki*
© Quentin Uriot



Kotika : un inventaire perturbé

Les fortes pluies ont perturbé l'inventaire des chiroptères à Kotika en novembre 2022, également limité par les faibles densités faunistiques présentes au sommet de la montagne Kotika. 18 espèces ont été recensées, parmi 55 individus capturés : des résultats très faibles pour un inventaire de 8 nuits.

2 espèces déterminantes de ZNIEFF ont été capturées au sommet, la Lionyctère des cavernes (*Lionycteris spurrelli*) et l'Anoura de Geoffroy (*Anoura geoffroyi*), deux chauves-souris nectarivores et cavernicoles. Leur capture atteste donc de la présence de grottes ou au moins d'abris rocheux dans le secteur, confirmant son fort intérêt écologique.

Le secteur au pied de la montagne Kotika est le plus intéressant, avec la capture des trois espèces les plus remarquables de cette étude : l'Anoura des tunnels (*Anoura caudifer*), une nectarivore peu commune fréquentant les forêts humides, la Vampyresse de Brock (*Vampyriscus brocki*), une petite frugivore peu fréquente et la Lophostome de Schulz (*Lophostoma schulzi*), l'une des rares espèces endémiques du plateau de Guyane et rare sur le territoire. Cette espèce est une insectivore du sous-bois.



Figure 160 : *Lophostoma schulzi* © Quentin Uriot

Bassin de vie : 15 espèces inventoriées lors de 7 sessions de capture

Malgré plusieurs sessions de captures autour de la crique Amadou, de la crique Bamba et de la mare Bamba, très peu d'espèces ont pu être inventoriées. Cela est dû principalement aux fortes précipitations qui ont eu lieu lors des périodes d'inventaires. A noter cependant que lors de la clôture plusieurs captures ont été réalisées et ont permis de compléter cet inventaire avec des nouvelles espèces tout à fait intéressantes. Les prospections restent à poursuivre dans ce groupe taxonomique encore trop mal connu.



Figure 161 : Démaillage d'une chauve-souris par l'expert Quentin Uriot lors d'une animation au village ©C. Lermyte, PAG

Les chiroptères restent encore très méconnus dans les écosystèmes tropicaux en dépit de leur rôle capital au sein des réseaux d'interaction comme pollinisateurs des plantes, disséminateurs de graines, prédateurs d'invertébrés et de vertébrés et réservoirs de virus et de pathogènes.

Les inventaires entomologiques

« Il existe plusieurs méthodes pour étudier les papillons, pour les espèces diurnes la prospection « à vue » est privilégiée avec en particulier l'affût sur les leks. Les mâles d'un grand nombre d'espèces, se rassemblent à des points de rendez-vous (sommets, bords de criques, etc...) et paradent à des heures et hauteurs de vol précises, attendant le passage des femelles. Ce phénomène serait avantageux pour faciliter la rencontre de partenaires chez les espèces à faible densité spatiale, et à courte durée de vie adulte. »

Source : Nino Page, entomologiste

« Pour les espèces nocturnes, on utilise principalement le piège lumineux qui consiste à attirer les insectes nocturnes sur un support grâce à une source lumineuse. Ce type de prospection est qualifié de semi-active et a l'avantage d'être sélective, dans la mesure où la collecte se fait manuellement et donc de manière ciblée. »

Source : Jérémie Lapeze, entomologiste



Figure 162 : Piège lumineux principal en fin de nuit (6h) sur la DZ à J2 ©Nino Page

Gros Saut, un site qui reste à explorer pour les entomologistes

Seules les fourmis de la litière y ont été étudiés en mars 2021 par les scientifiques du laboratoire ECOFOG (cf. ci-après).

Les autres groupes taxonomiques entomologiques n'ont pas pu faire l'objet d'inventaires dédiés. Affaire à suivre ?

Kotika; la mission entomologique qui dépasse les espérances !

La commune de Papaïchton était très peu étudiée par les entomologistes, spécialistes des insectes.

Un inventaire entomologique centré sur les Papilionoidea et plusieurs familles d'Homoptera a été réalisé du 18 au 29 juillet 2023 au sommet de Kotika. Une mission qui a permis de faire avancer considérablement les connaissances : ce ne sont pas moins de 21 nouvelles espèces pour la science qui y ont été découvertes !

La montagne Kotika abrite une entomofaune à la fois riche et originale, du fait d'un habitat particulier, de sa situation géographique et d'une variété de configurations propices (plateau sommital, thalwegs, crête). Au total, 754 espèces ont été répertoriées, appartenant à 18 groupes taxonomiques répartis dans 4 ordres. Ces 12 jours de mission donnent un aperçu très prometteur de la faune du site pour les groupes ciblés, mais davantage d'espèces restent à découvrir.

Les résultats concernant les Papilionoidea sont très satisfaisants, avec 348 espèces recensées (1447 observations individuelles réalisées par les spécialistes !). Le bilan provisoire, à confirmer par de futurs travaux, comprend 12 nouvelles espèces pour la Guyane. Des résultats records ont été obtenus pour les Riodinidae, avec 139 taxa recensés, un nombre d'espèces encore jamais atteint en une seule mission ! 5 taxa sont nouveaux pour la Guyane, dont 4 *a priori* non décrits (donc nouveaux pour la science). Une espèce nouvelle découverte récemment lors d'une mission de l'ABC à Bellevue a aussi été retrouvée, et des femelles ont été collectées pour la première fois. Les Hesperiiidae étaient peu abondants, mais les 85 taxa recensés comprennent 6 nouvelles espèces pour la science, un nouveau genre pour la Guyane et une confirmation de signalement ancien (1908).

Les résultats concernant les Homoptera sont également très encourageants avec 144 espèces recensées pour les 5 familles ciblées, et au moins 13 nouveaux taxa pour la Guyane dont 10 *a priori* non décrits. Les Membracidae sont, de très loin, les mieux représentés avec 124 espèces observées, dont la majorité à l'aide du piège lumineux.

Des photographies et spécimens ont été collectés pour plusieurs autres groupes, comme les mantes, les longicornes ou les papillons de nuit. Ces collectes ont permis d'obtenir des données additionnelles complétant la répartition, la phénologie et la saisonnalité de nombreuses espèces dont quelques-unes sont remarquables, comme *Rhathymoscelis mortieri* (Cerambycidae), décrit et connu de deux sites en Guyane (Saül et Mitaraka).

Au vu des originalités faunistiques observées, les experts recommandent vivement de poursuivre l'effort d'amélioration des connaissances à la montagne Kotika, et de considérer ce site comme « prioritaire » pour l'obtention de données sur la commune de Papaïchton et le secteur Haut-Maroni.

Ils insistent sur la nécessité de préserver la faune particulière des forêts sub-montagnardes, habitat très rare en Guyane et menacé par le changement climatique (variation plus rapide du climat, de l'hydrologie et



Figure 163 : *Mesosemia* sp. "Bellevue" © Nino Page

de la végétation associée). Les communautés d'insectes sont de bons groupes candidats pour évaluer l'effet des changements globaux ou brusques sur leur habitat, du fait de leur bonne fidélité écologique (en particulier en lien avec leurs plantes-hôtes), et de leurs cycles de vie courts qui impliquent des réponses rapides aux variations environnementales.

Les odonates (libellules) ont également été étudiées lors de la mission de novembre 2022. Une nouvelle espèce de libellule pour la Guyane a été découverte à cette occasion (*Gynacantha bifida*) et une autre libellule rare, *Leptagrion aculeatum*, avec la première photo du mâle de cette espèce pour la Guyane. Au total 55 espèces ont pu être recensées.

Le bassin de vie : des découvertes intéressantes

Plus de 284 espèces de papillons ont été recensées sur le bassin de vie. Selon les experts, l'entretien aux herbicides des abattis réduit la présence des papillons.

Une mission sur la montagne Bellevue en août 2022 a mis en évidence un fort potentiel sur la crête à 660 mètres d'altitude. Des espèces rares sont à découvrir dans cette forêt de nuages. De nombreuses espèces remarquables ont été observées dont 1 nouvelle espèce de Riodinidae pour la Guyane et la science découverte à cette occasion : une *Euselasia* rare, dont deux mâles avaient été vus auparavant en Guyane.

Une grande diversité de fourmis a été observée sur le bassin de vie, qui est à surveiller ! Plusieurs espèces exotiques et envahissantes ont été inventoriées à Papaïchton et Loka lors d'un projet de recherche du CNRS intitulé Biodiversité Urbaine de Guyane (BUG), programme de science participative avec les écoles et le collège.

En ce qui concerne les Odonates, 95 espèces ont été inventoriées. Selon l'expert, la rivière et la mare de la Source abritent un peuplement tout à fait exceptionnel d'Odonates et la richesse de ce secteur repose principalement sur ces habitats aquatiques. Plus de 30 espèces d'Odonates y ont été recensées avec des espèces pour le moment considérées comme extrêmement rares en Guyane : *Acanthagrion rubrifrons*, *Dasythemis esmeralda*, *Inpabasis rosea*, *Macrothemis brevidens*, *Metaleptobasis quadricornis*, *Perithemis cornelia*, *Perithemis electra* et *Phasmoneura exigua*, et même une des premières mentions de *Micrathyria parauensis* pour la Guyane. Aucun statut juridique n'existe sur les libellules en Guyane et les insectes de manière générale, mais il s'agit d'un secteur très riche qui mérite d'être sauvegardé.

Les Membracides, une famille d'insectes méconnue et très diversifiée, ont également été étudiés sur le bassin de vie. Aucune donnée n'existait avant l'inventaire du spécialiste des Hemiptera (Membracidae, Fulgoridae, Cercopidae) autour de la crique Bamba en mai 2023. Plusieurs espèces "remarquables", dont une en cours de description : *Lycoderides malicornus* (déjà répertoriée du secteur de Maripasoula et de Régina) ont été observées.



Figure 164 : *Bocydiium globulare* (aussi appelé « porte-globes ») et *Folicarina bicolor*, deux espèces de Membracides trouvées à la crique Bamba. ©Jérémie Lapèze

L'inventaire des Membracidae a donné d'excellents résultats : 91 espèces pour 274 individus ont été répertoriées, dont plusieurs captures remarquables. De par sa position géographique et topographique originale (éloignement du littoral, proximité avec un grand fleuve, présence de massifs montagneux imposants, commune frontalière du Suriname) la commune de Papaïchton est une zone très propice aux découvertes, que cela soit de nouvelles mentions pour la Guyane ou de nouvelles espèces pour la science. Or, cette originalité n'a pas été retrouvée dans les résultats, du moins de manière très modérée comparée aux attentes. Quelques espèces sortent du lot, mais pour la grande majorité il s'agit du « fond de faune » de la Guyane, c'est-à-dire des espèces que l'on retrouve communément sur l'ensemble du département. Ce premier inventaire révèle un grand potentiel pour l'entomofaune dans ce secteur, particulièrement pour deux des familles d'homoptères qui ont été ciblées dans cette étude : Membracidae et Fulgoridae. Pour les autres familles traitées, il s'agit uniquement de données opportunistes qui s'ajoutent à l'inventaire grâce à la collaboration des spécialistes, et il est évident que de nouvelles recherches pourront encore augmenter de manière considérable ces listes.

Les fourmis de la litière de Gros Saut et Kotika

Au total, 199 espèces de fourmis ont été collectées pour les 6 parcelles inventoriées sur le site de la montagne Kotika et 173 pour le site de Gros Saut.

Malgré une identification partielle des spécimens, la diversité observée sur le site de la montagne Kotika suggère une diversité assez comparable aux autres sites d'altitude échantillonnés de façon similaire (271 espèces pour Itoupé, 248 pour le Mont Galbao). La diversité des fourmis sur le site de Gros Saut apparaît un peu plus faible que celle observée ailleurs en Guyane pour des efforts d'échantillonnage similaire sur le massif du Mitaraka (279) et à Saül-Limonade (198).

Pour les deux sites, la distribution au niveau du genre est celle classiquement observée dans les sites forestiers guyanais.

Certaines espèces ont été collectées pour la première fois en Guyane ou

bien très rarement jusqu'à présent. Parmi ces espèces, *Basiceros conjugans* a été recensée pour la première fois en Guyane sur le site de Gros Saut. Cette espèce est connue à l'ouest de l'Amazonie, mais jusqu'à présent absente côté est. Plus étonnamment, *Crematogaster acuta*, a été elle aussi recensée pour la première fois en Guyane à Gros Saut.

Sur le site de la montagne Kotika, quelques espèces rarement collectées en Guyane l'ont été.

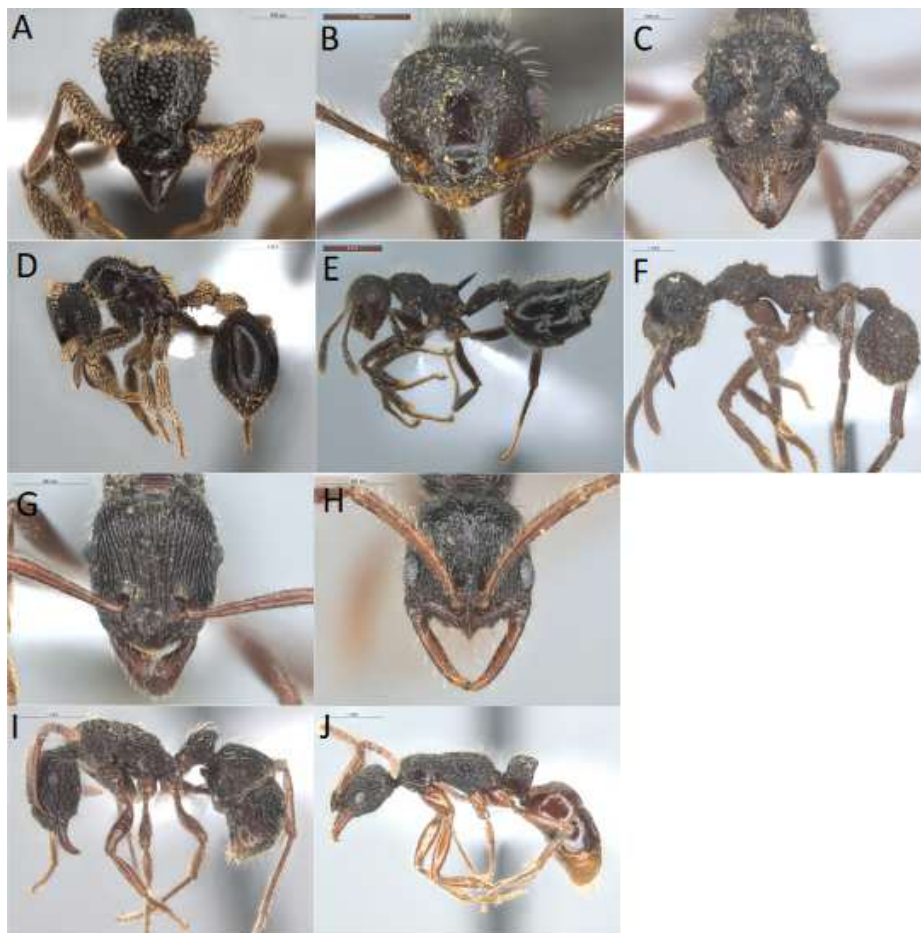


Figure 165 : Vues de profil et de face de spécimens de quelques espèces de fourmis remarquables collectées sur les sites de Gros Saut et de la montagne Kotika :
 A-D, *Basiceros conjugans* ;
 B-E, *Crematogaster acuta* ;
 C-F, *Apterostigma megacephala* ;
 G-I, *Holcoponera pleurodon* ;
 H-J, *Leptogenys sp. IT14.04*.

A noter que l'identification des individus collectés va nécessiter encore bien du travail pour les experts.

Scorpions : une nouvelle espèce pour la science !

Au cours de l'inventaire de novembre 2020 à Gros Saut, Johan Chevalier, expert indépendant, a parcouru de nuit les différents layons et les abords du camp avec une lampe UV permettant de faire ressortir les scorpions d'une couleur bleutée remarquable. 9 espèces ont ainsi été identifiées. Parmi celles-ci figure *Microananteris abounami*, une nouvelle espèce pour la science découverte et décrite grâce à cette mission. Une autre espèce (*Auyantepeuia sp.*) n'a pas encore pu être identifiée.

Les spécimens collectés lors de cette mission correspondent clairement à un peuplement classique de forêt guyanaise (1/4 des espèces de

scorpions connues en Guyane). La seule différence est la présence d'une espèce de *Microananteris* sur ce site. Ce genre était jusqu'à très récemment connu d'un seul individu (dont la faible connaissance est probablement due à sa taille d'environ 1cm).

Notons également le bon état des populations, marqué par la découverte de plusieurs femelles avec des pullus (juvéniles). A la connaissance de l'expert, il s'agit de la première donnée publiée de scorpion du genre *Ananteris* en reproduction en Guyane et de la seconde pour le genre *Auyantepuia*.



Figure 166 (de gauche à droite) :
Tityus obscurus femelle –
Auyantepuia sp. et ses pullus --
Rencontre entre l'expert et un
individu ©Johan CHEVALIER
(WANO) et Tanguy STOECKLE
(Noctilio Productions)

Crevettes d'eau douce : une nouvelle espèce à décrire !

Un premier inventaire des crevettes de la zone de Gros Saut sur le Grand Abounami a été réalisé lors de la mission de novembre 2020. Notons que ce groupe restait par ailleurs largement méconnu sur le territoire concerné par le PAG à l'exception de Saül et de la Haute Coursibo¹⁹. Les prospections ont été réalisées dans le cours d'eau principal mais également dans divers petits affluents dont la diversité semblait intéressante.

Au total, au moins 3 espèces différentes ont été collectées sur cette zone. Seule une est déjà (re) connue et assez commune : *Macrobrachium olfersii*. Pourtant sa rencontre à 250 km du littoral est plus que surprenante compte tenu de sa reproduction en eau saumâtre. Cela ouvre donc la porte à des analyses ultérieures sur les questions de possibles migrations de cette espèce. Pour les deux autres, il s'agit de *Macrobrachium cf. brasiliense* (à valider par la génétique) et une espèce de *Macrobrachium* indéterminée, très probablement nouvelle pour la science.

A noter que les crevettes d'eau douce sont encore peu étudiées en Guyane. De fait, la probabilité de rencontrer de nouvelles espèces est d'autant plus grande.

¹⁹ Site ayant bénéficié d'un appui de la GMF en 2019 dans le cadre du Parc revisité : programme d'exploration des zones inexplorées du territoire guyanais



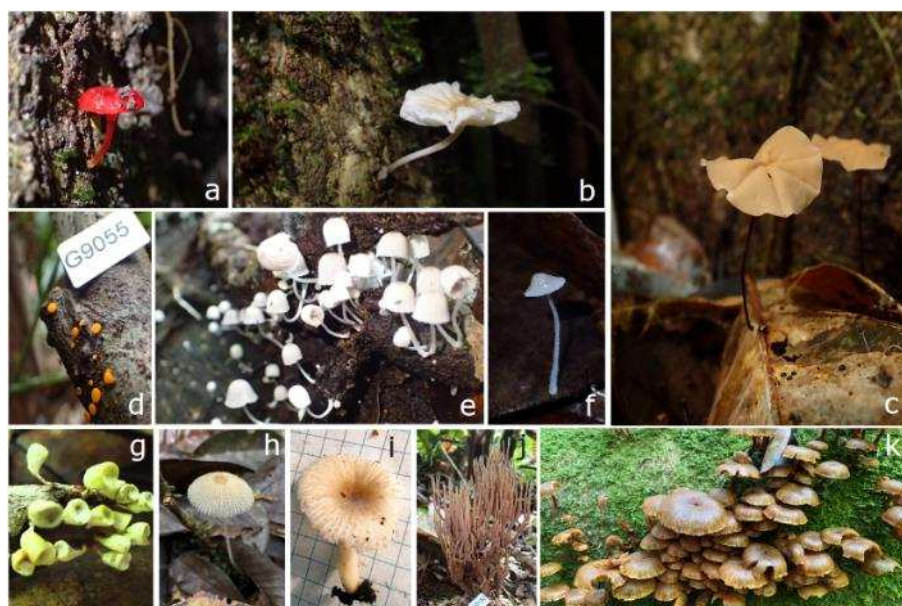
Figure 167 : *Macrobrachium olfersii*, adulte et jeune --
Macrobrachium cf. brasiliense,
 adulte et juvénile --
Macrobrachium « GS1 »
 (nouvelle espèce) ©Johann
 CHEVALIER (WANO)

Les inventaires des champignons

489 fructifications de champignons ont été récoltées au cours de deux missions (à Gros Saut en mars 2021 et à Kotika en juillet 2023). Ces fructifications étaient pour certaines en assez mauvais état, partiellement décomposées du fait de la forte pluviométrie lors de la mission à Gros-Saut. Cela représente 15 Ordres et plus de 36 Familles, avec à ce jour 96 Genres. Il faut noter qu'aucun Ordre n'a été attribué pour 82 spécimens. L'ensemble des fructifications a été mis en herbier et est déposé en tant que collection à l'Herbier de Cayenne et disponible pour de futures identifications.

Une grande majorité des spécimens recensés appartiennent à des familles connues pour être saprotrophes et ont été récoltés sur feuilles ou brindilles mortes ou sur bois mort. Ainsi, on retrouve des Polyporaceae ou encore beaucoup de Mycenaceae ou Marasmiaceae. De plus, les courbes d'accumulation par parcelle montrent que l'effort d'échantillonnage n'a pas été suffisant pour recenser de manière exhaustive l'ensemble des espèces fongiques fructifiant dans ces deux environnements.

Figure 168 : Quelques spécimens récoltés lors des deux missions avec
 a) *Hygrocybe* sp ;
 b) *Gymnopus* sp,
 c) *Marasmius* sp ;
 d) *Scutenillia* sp.;
 e) *Coprinellus* sp ;
 f) *Mycena* sp,
 g) *Gymnopus montagnei*,
 h) *Parasola* sp,
 i) *Russula puiggarii*,
 j) *Clavaria* sp,
 k) *Gymnopus* sp.





*Continuités
écologiques et
Plan Local
d'Urbanisme*

Un Atlas de la Biodiversité Communale ne vise pas uniquement à faire l'inventaire des espèces et habitats naturels. Si pointer les enjeux de conservation, de valorisation ou de connaissance est primordial, il est également nécessaire de prendre en compte la fonctionnalité des écosystèmes et les besoins des espèces pour leur maintien dans l'avenir. C'est là qu'interviennent les notions de réservoirs de biodiversité, de continuités écologiques, de corridors...

La première année du projet a permis de définir les principaux secteurs jouant un rôle fonctionnel important pour la biodiversité et d'évaluer leurs états de conservation. Par la suite, les principaux réservoirs de biodiversité et corridors écologiques ont pu être définis et présentés aux élus et au bureau d'étude de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane (AUDeG) en charge de réaliser le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune.

Ainsi L'ABC a contribué à l'élaboration du PLU de Papaïchton en aidant les décideurs de l'aménagement du territoire à mieux se positionner pour favoriser la préservation de la biodiversité, et en complétant certains éléments encadrés par le PLU. En effet, le code de l'Environnement et le code de l'Urbanisme préconisent de prendre en compte la biodiversité dans le cadre de ces documents de planification des collectivités.

Les objectifs de la commune sont pour ce PLU :

- *Apporter une réponse aux enjeux auxquels la commune fait face : la protection de l'environnement, le développement économique, l'équilibre entre développement résidentiel et préservation des espaces...*
- *Une fois approuvé par les élus, le PLU de Papaïchton deviendra le projet de territoire à l'horizon 2030 et, pour les habitants, un document exprimant concrètement les possibilités d'urbanisation, d'activités économiques (notamment agricoles et forestières) et les zones à protéger.*

En cours d'élaboration depuis 2019, ce PLU sera finalisé et approuvé en 2024.

Corridors, continuités écologiques... kezako ?

Le grand labyrinthe écologique

Toutes les espèces ont des préférences écologiques qui les conduisent à occuper des milieux et sites particuliers. Chaque individu va se déplacer d'un site favorable à un autre pour assurer les besoins essentiels de son espèce : reproduction, nourrissage, repos, migration... Les espèces végétales ou fongiques sont également mobiles dans leur cycle de vie ou, à l'échelle de l'espèce, dans leur manière de se disséminer.

Il existe une très grande variabilité de besoins naturels car chaque espèce a des besoins particuliers : certaines auront besoin d'espaces restreints mais totalement exempts de perturbations humaines, d'autres seront moins sensibles à la proximité de l'homme ou à l'état des milieux. Des espèces sont inféodées aux forêts, voire aux canopées, d'autres aux cours d'eau permanents voire aux mares temporaires, aux savanes-roches...

La capacité d'un écosystème à assurer les cycles biologiques d'une espèce

(reproduction, repos, nourriture, déplacement, ...) est appelé « fonctionnalité écologique ». Lorsque le fonctionnement en réseau des habitats permet d'assurer l'ensemble du cycle de vie, on parle alors de **continuité écologique**.

Pour estimer, préserver ou restaurer cette fonctionnalité, on distingue plusieurs types d'espaces :

Les réservoirs de biodiversité

Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante. Ils abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.

On considère comme « réservoir de biodiversité » les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité, les espaces protégés, tout ou partie des cours d'eau et canaux et les zones humides²⁰.

Les corridors écologiques

Ces milieux aquatiques sont considérés à la fois comme réservoirs de biodiversité et corridors écologiques. En effet, les corridors écologiques relient entre eux les réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à la satisfaction de leurs besoins pour maintenir les populations.

Les corridors écologiques peuvent prendre bien des formes et n'impliquent pas nécessairement une continuité physique, des espaces contigus ou une absence totale d'activités humaines. On distingue trois types de corridors écologiques :

- les corridors linéaires (haies, chemins et bords de chemins, ripisylves, bandes enherbées le long des cours d'eau, axes forestiers...);
- les corridors discontinus (ponctuation d'espaces-relais ou d'îlots-refuges, mares permanentes ou temporaires, bosquets,...), également qualifiés de « pas japonais »;
- les corridors paysagers (mosaïque de structures paysagères variées).

L'ensemble des réservoirs et des corridors qui les relient entre eux constituent les **trames vertes** (milieux naturels terrestres naturels et semi-naturels) et les **trames bleues** (réseau aquatique et humide).

Une pression grandissante des activités humaines

L'évolution à l'échelle du niveau du plateau des Guyanes

En Guyane, même si les impacts de la déforestation restent limités les

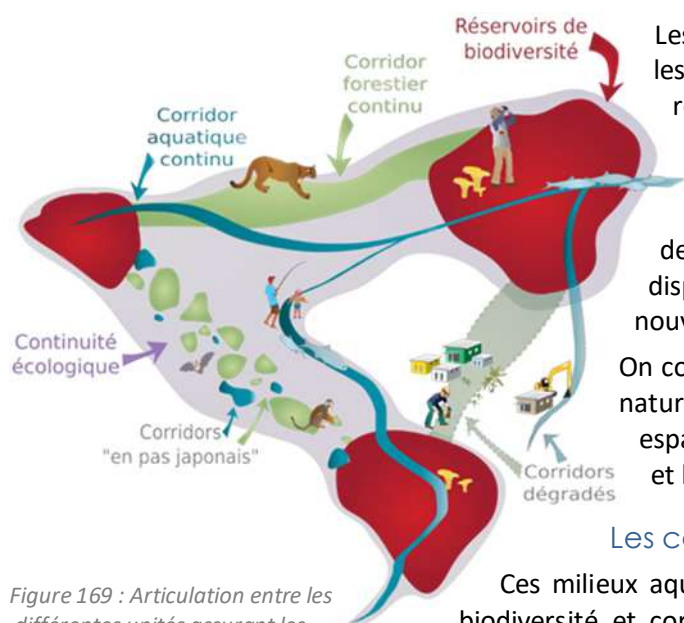


Figure 169 : Articulation entre les différentes unités assurant les fonctionnalités écologiques ©PAG, 2021.

²⁰ Art. L. 371-1 II et R. 371-19 II du Code de l'Environnement

activités humaines liées à l'orpaillage accélèrent la dégradation des écosystèmes et de leurs fonctionnalités. Entre le début des années 1990 et 2018, environ 215 000 hectares de forêt et de lits de cours d'eau ont été détruits sur le Plateau des Guyanes.

C'est dans la partie occidentale du Plateau des Guyanes, là où le mercure (interdit en Guyane depuis 2006) est encore couramment utilisé, que les chiffres sont les plus inquiétants : 61 % de surfaces dégradées au Guyana et 32 % au Suriname.

L'aménagement par l'homme de ces territoires, et en particulier l'extension des zones agricoles et urbaines, contribue également à la fragmentation et à la dégradation du massif forestier. Ce sont ainsi environ 300 000 ha qui ont été convertis pour l'agriculture et 85 000 ha qui ont été artificialisés entre 2000 et 2015 à l'échelle des 4 territoires étudiés (Guyana, Suriname, Guyane et Amapá)²¹. Ces phénomènes

s'expliquent notamment par l'importante croissance démographique dans les Guyanes, et la très forte augmentation des besoins de la population en logement, infrastructures, énergie et ressources alimentaires.

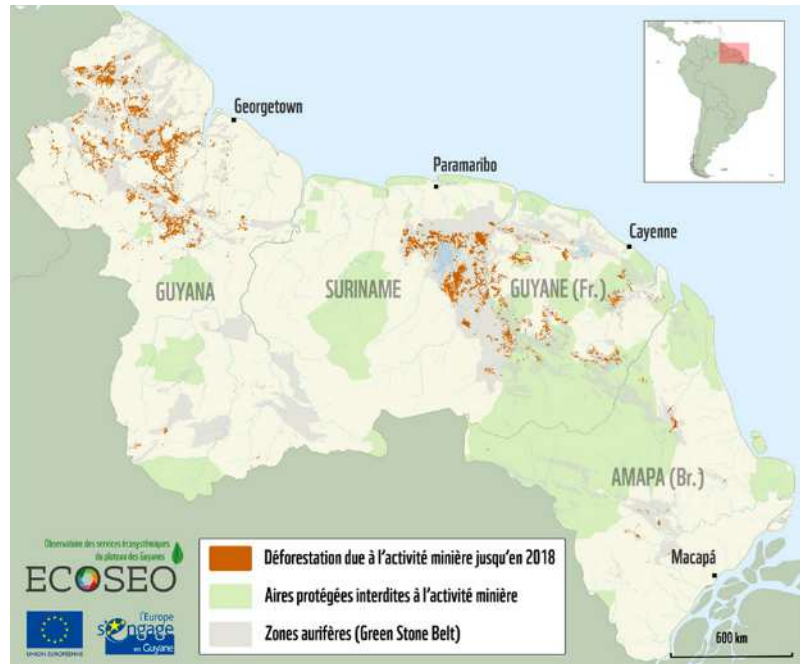


Figure 170 : Déforestation de 1990 à 2018 sur le Plateau des Guyanes.

Source: Gold mining report, ECOSEO, 2021.

A Papaïchton

Sur la commune de Papaïchton, on constate aussi ces dix dernières années une augmentation des défrichements pour les abattis notamment le long de la piste Maripasoula-Papaïchton et à proximité du bourg dans le secteur du sentier la Source où sont situés les captages d'eau de nappe.

D'ailleurs, certains défrichements récents sont susceptibles de mettre en péril l'emprise du périmètre de protection du captage d'eau potable (atteinte à la ressource même qui pourrait se tarir si la déforestation continuait, risque de contamination par des pesticides et intrants divers...). La saison sèche 2023, particulièrement marquée, devrait inciter à porter une attention toute particulière sur la ressource en eau potable, qui risque d'être amenée à se tarir si ces épisodes de sécheresse étaient amenés à se répéter dans les années à venir (GIEC, 2023).

²¹ Mapping land use land cover change in the Guiana shield from 2000 to 2015. ECOSEO project. 2020.

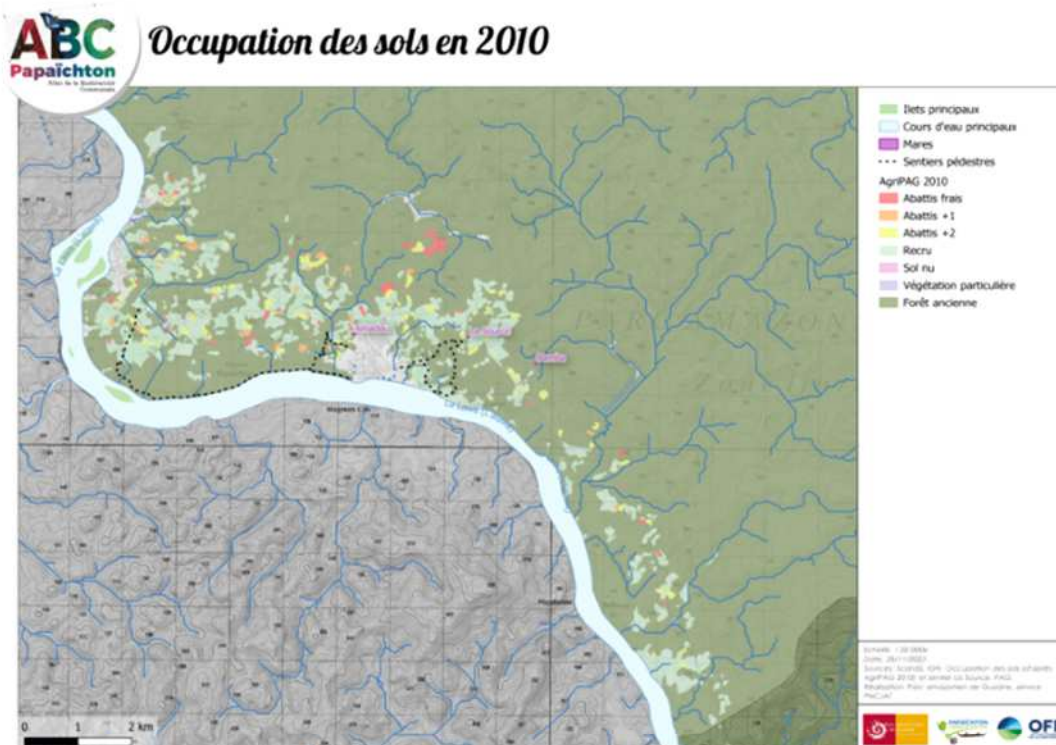
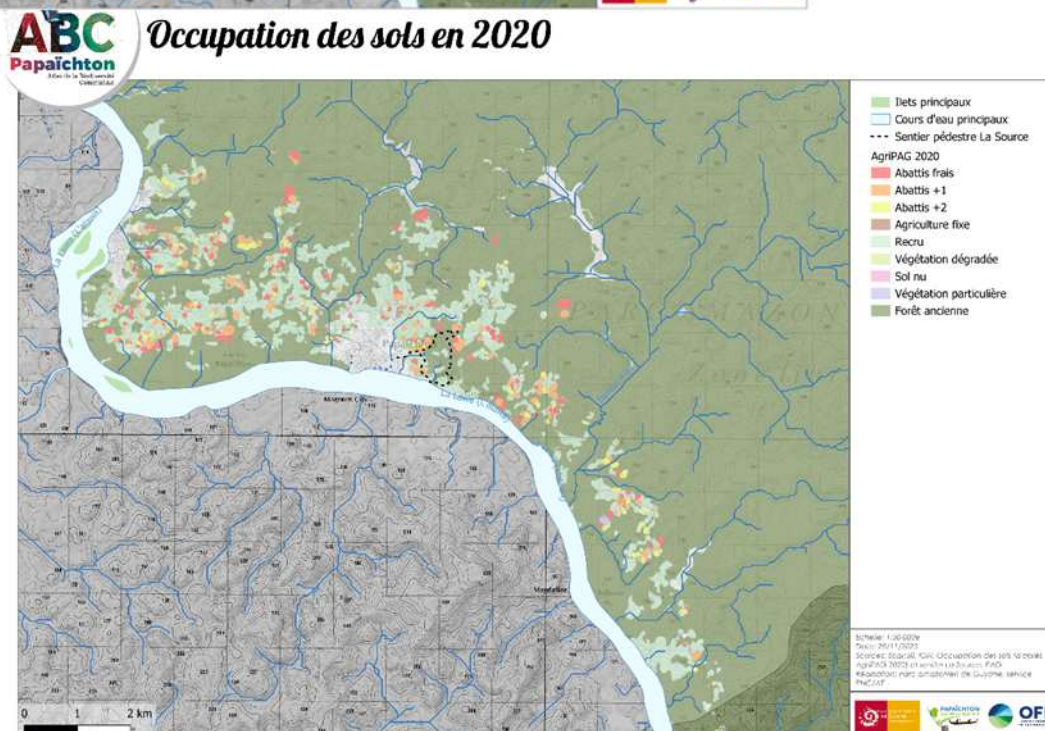


Figure 171 : Cartes d'occupation des sols en 2010 et 2020 autour du bassin de vie de Papaïchton. ©PAG 2023



Une prise en compte à de multiples échelles

L'échelle nationale

Au fil des siècles, les besoins et pratiques de l'homme ont contribué à la modification de l'environnement, notamment par l'aménagement des territoires, le développement des infrastructures, les mutations des modes de vie ou les pratiques utilisant toujours plus de produits polluants...

Afin de limiter la destruction de la biodiversité ou de préserver des espaces de nature remarquable, des espaces protégés ont émergé dès les années 1900 (réserves naturelles) et se sont multipliés depuis la loi de 1976 relative à la protection de la nature : protections réglementaires, contractuelles, maîtrises foncières²²... Mais cette protection surfacique ne tient pas compte du cycle de vie des différentes espèces animales ou végétales. Désormais, le constat est là : sur les 1,8 millions d'espèces décrites dans le monde, 28 % sont menacées²³ et 35 % des milieux humides ont disparu depuis 1970.

La destruction et la fragmentation des milieux ayant été reconnues comme première cause de perte de biodiversité, l'Europe et la France se sont lancées dans de grandes démarches de reconnexion des habitats naturels.

En 2007, le Grenelle de l'Environnement a identifié comme priorité l'amélioration de la trame écologique pour la Stratégie nationale pour la biodiversité.

Depuis 2009, la loi Grenelle I et son article 8 introduisent les continuités écologiques parmi les critères d'élaboration des documents d'urbanisme. Les collectivités, qu'elles soient territoriales ou locales, doivent assurer « la protection de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts ainsi que la création, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques »²⁴.

La prise en compte de ces continuités écologiques s'appuie sur 4 niveaux : les orientations nationales, le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) à l'échelle régionale, les documents de planification et d'urbanisme à l'échelle des collectivités territoriales et la prise en compte des continuités à l'échelle des projets d'activités ou d'aménagement.

Désormais, la « stratégie nationale pour les aires protégées 2030 » élaborée en 2021, reconnaît la nécessité de reconnecter les espaces protégés afin d'assurer la mobilité des espèces et favoriser leur adaptation aux changements climatiques dans son objectif numéro 1.



Figure 172 : Parmi les 7 grands objectifs de la stratégie nationale des aires protégées, l'objectif n°1 intègre la reconnexion des espaces. Source: Ministère de la Transition Ecologique, 2021

Le schéma d'aménagement régional (SAR)

Le SRCE, co-piloté par l'Etat et la Région, est le document de référence d'échelle régionale sur lequel les collectivités s'appuient pour assurer une cohérence entre les territoires. Il identifie notamment la grande trame verte et bleue du territoire.

« La trame verte et bleue (TVB) vise à préserver et à restaurer un réseau de continuités écologiques pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, assurant ainsi leur cycle de vie. Depuis 2007, cette démarche inscrit la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, contribuant à améliorer notre cadre de vie et l'attractivité résidentielle et touristique. »

Source : www.ecologie.gouv.fr (oct. 2023)

Cette trame verte et bleue est la traduction des continuités écologiques (englobant les réservoirs et les corridors et identifiant les points de conflits)

²² Pour plus de détails sur les différents types de protection : <https://inpn.mnhn.fr/programme/espaces-protectes/presentation>

²³ Selon la liste rouge de l'IUCN

²⁴ art L.101-2 du Code de l'Urbanisme.

en mesures opérationnelles dans un document de planification ou d'urbanisme. Elle a pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines. Les trames vertes englobent l'ensemble des continuités écologiques terrestres (forestières, de milieux ouverts, etc.) alors que la trame bleue concerne les milieux aquatiques et humides.

Intégrant une évaluation environnementale, le Schéma d'Aménagement Régional de Guyane, approuvé en 2016, a valeur de SRCE.

Le bourg de Papaïchton est bordé par le fleuve et des espaces forestiers à vocation agricole, plus au nord de la commune se trouvent deux espaces de protection forte avec la zone Cœur de Parc amazonien de Guyane sur le Grand Abounami en amont de Gros Saut et sur le Lawa avec les Abattis Kotika et la montagne Kotika site classé parmi les sites d'intérêt patrimonial. Entre ces réservoirs de biodiversité a été identifié le grand corridor de l'Intérieur ① qui s'étend jusqu'à la zone de Cœur de Parc au nord du haut Coursibo et le corridor ② qui s'étend jusqu'à la zone de RBI du massif Lucifer Dékou-Dékou (Fig.173). Cet espace est dominé par des habitats forestiers en assez bon état de conservation mais non protégés. Le Lawa qui fait office à la fois de frontière, de route, de réserve de ressources, constitue avec les principaux cours d'eau les corridors aquatiques dont le fonctionnement et la qualité doivent être préservés.

Parmi les obstacles et éléments fragmentant à maîtriser à Papaïchton figurent l'agriculture avec le développement accéléré d'abattis dû à l'accroissement démographique et les risques de pollution pouvant impacter la biodiversité et la consommation (usage de pesticides sur certains abattis) et les activités minières (remobilisation du mercure naturel, matières en suspension, érosion des sols dramatiquement accentués par les activités illégales). Ces corridors ne faisant pas l'objet d'une protection, « les aménagements et travaux qui peuvent y être admis doivent démontrer qu'il est possible de maintenir une

« perméabilité » de l'espace aux espèces présentes, par des choix permettant le franchissement des secteurs artificialisés ».

Le SAR est un document d'orientation régionale pour l'aménagement et l'urbanisme. Les règles émises sont opposables aux documents locaux d'urbanisme comme c'est le cas pour le PLU.

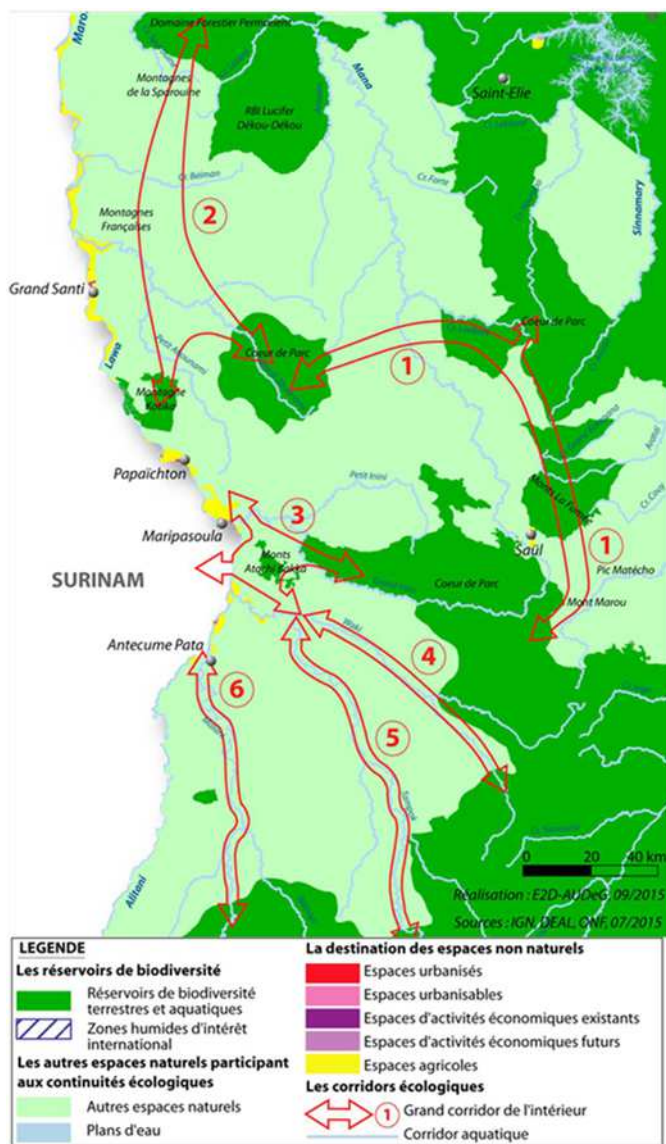


Figure 173 : les grands corridors écologiques de l'intérieur.
© SAR, 2016

Le Plan local d'urbanisme de Papaïchton

Les plans locaux d'urbanisme ont succédé, depuis la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, aux « Plans d'Occupation des Sols » (POS) décentralisés en 1983. Le PLU est un document d'urbanisme qui, à l'échelle du groupement de communes ou de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Le PLU doit, sur son périmètre, respecter les principes généraux énoncés aux articles L. 110 et L. 121-1 du code de l'urbanisme et déterminer les conditions d'un aménagement de l'espace respectueux des principes du développement durable en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins en matière d'habitat et d'équipements publics, d'activités économiques, commerciales ou touristiques, de sport, et de culture.



Figure 174 : Principales étapes d'élaboration d'un PLU.

Afin d'aider les décideurs de l'aménagement du territoire à mieux se positionner en faveur de la préservation de la biodiversité dans la réalisation du PLU, il a été organisé tout au long des trois années différents échanges entre les élus et agents du service urbanisme, l'AUDeG (organisme en charge de réaliser le dossier) ainsi que plusieurs expertises naturalistes faune et flore sur les principaux secteurs du bassin de vie.

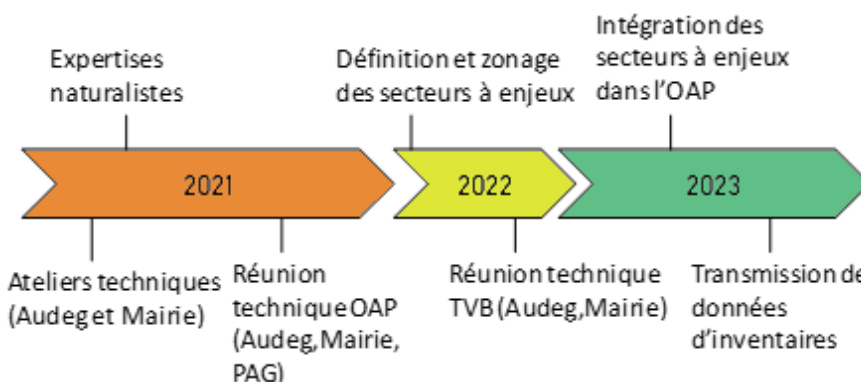


Figure 175 : Chronologie de l'accompagnement par l'ABC de la commune dans la prise en compte des enjeux de biodiversité dans le cadre de la réalisation de son PLU.

L'objectif a donc été dans un premier temps d'identifier les principaux enjeux écologiques en déterminant les réservoirs de biodiversité, les

espaces et espèces sensibles, les sites remarquables ainsi que les corridors écologiques (trame verte et trame bleue). Ces données ont été par la suite présentées au service urbanisme et transmises à l'AUDeG.

Suite à ces inventaires, les principaux secteurs à enjeux ont été décrits et cartographiés en mettant en valeur les espèces patrimoniales et en donnant des orientations de gestion en fonction des enjeux naturalistes. Ce travail a permis aussi de revoir le zonage à la marge dans certains secteurs problématiques comme la mare Amadou directement menacée par le développement urbain.

La protection des milieux naturels et des continuités écologiques a été identifiée dès le départ dans son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) par la commune.

« Dans le respect du PADD, les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), propres à certains quartiers ou secteurs, permettent à la collectivité de prévoir des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements, en fixant les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de villes et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement. »

Articles L. 123-1 et suivants du Code de l'urbanisme

Ainsi afin d'intégrer au mieux les enjeux de biodiversité, il a été décidé de les intégrer dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Cette OAP intègre une fiche d'orientation dédiée spécifiquement à l'intégration du patrimoine naturel et paysagé : **« Préserver, valoriser et entretenir les éléments paysagers »**. Trois différentes orientations y sont proposées (source : AUDeG) :

ORIENTATION 1 : identifier, préserver et valoriser les trames vertes et bleues.

- Identifier les réservoirs de biodiversité et les continuités écologiques qui permettent de préserver les corridors et les passages d'espèces.
- Préserver ces réservoirs d'une urbanisation intensive induisant la présence d'obstacles à la circulation de la faune et au développement de la flore ; Les réservoirs déjà identifiés sont détaillés dans le rapport de présentation. On y trouve notamment :
 - La crique Amadou en aval et ses secteurs de zones inondables composées de mares.
 - La mare présente sur le secteur du sentier de la Source.
 - Le secteur de Pou Mofou et de Loka avec un secteur de forêts dégradées et de nombreux abattis. Ces secteurs sont favorables à la présence de 2 espèces particulièrement rares endémiques du Plateau des Guyanes et protégées : l'Organiste de Finsch et le Geai de Cayenne.
 - La crique entre Loka et Boniville.
- Mettre en place un suivi des populations faunistiques et de la présence d'essences végétales en partenariat avec les habitants.
- Préserver le principe de fonctionnement des hydrosystèmes formés par les échanges entre le fleuve, les berges et les criques.
- Préserver les coteaux boisés afin de conforter la position du bourg dans un écrin vert.

ORIENTATION 2 : préserver les liens homme-milieu en valorisant des parcours pédagogiques et sportifs, et permettant de lier les différents sites de vie.

- Créer des sentiers et des passages entre les villages et sur les sites de valorisation faunistiques et floristiques qui soient sécurisés pour les habitants, qui permettent de mailler le territoire entre les différents sites de vie tout en préservant et en valorisant les sites d'intérêt écologique et les usages culturels.
- Les éventuelles constructions et installations autorisées doivent prendre en compte les corridors écologiques et ainsi participer au maintien, au confortement et/ou à la remise en état des continuités écologiques, notamment par un projet de naturation ou renaturation.
- Il est essentiel de planifier les lieux identifiés comme étant des lieux paysagers de premier ordre (trames vertes et bleues, franges et corridors écologiques en milieux urbains) et comme étant des lieux de vie et d'histoire en valorisant l'identité et les usages autant que sa qualité paysagère.
- Développer les aménagements touristiques à Kotika en respectant les paysages, les éléments naturels et les usages culturels et cultuels, en accord avec les chefs coutumiers afin de garantir un respect des lieux sacrés.

ORIENTATION 3 : sécuriser et valoriser les berges.

- Plaider pour des actions de maîtrise et de contrôle de la vitesse, du tonnage et du parcours des pirogues. Le caractère naturel des berges doit être préservé lorsque cela est possible.
- Ne pas perturber les interfaces terre-fleuves (végétation et obstacle aux écoulements et aux usages).
- Faire face à l'érosion des berges tout en assurant le maintien des usages domestiques du fleuve (baignade, pêche, lessive...) en réalisant un diagnostic des usages et des paysages des berges, notamment dans le cadre de projets d'ouvrages techniques.

Les réservoirs de biodiversité et corridors écologique

Les réservoirs de biodiversité

Si les espaces de protection et espaces remarquables constituent les réservoirs biologiques, force est de constater que la commune de Papaïchton est plutôt bien pourvue du fait des surfaces couvertes par le cœur du Parc amazonien et celles du site inscrit des Abattis et montagne Kotika. Ils représentent à peu près 35 % de la surface de la commune et sont reconnus comme réservoirs de biodiversité !

Cependant à proximité des bassins de vie et le long de la piste, d'autres réservoirs de biodiversité ne font l'objet d'aucune réglementation particulière et sont directement concernés par les activités humaines comme les pratiques agricoles, l'exploitation de bois, la chasse... Ceux-ci méritent donc d'être pris en compte spécifiquement afin de garantir leur fonctionnalité.

Les corridors écologiques

La trame bleue

L'ensemble des cours d'eau et zones humides de la commune fait partie de la trame bleue. Y sont inclus les cours d'eaux et berges naturelles mais également des milieux plus terrestres comme les forêts inondables ou les mares temporaires.

La trame verte

Cette trame est composée essentiellement de milieux boisés. Outre la mosaïque d'habitats forestiers, les vieilles forêts secondaires font également partie intégrante de ces corridors, bien qu'il s'agisse de milieux dégradés pouvant être limitant pour le déplacement d'espèces inféodées aux milieux forestiers matures. Les spécialistes préconisent de sauvegarder ces vieux milieux secondarisés qui représentent un ensemble assez unique de biodiversité en Guyane, et qui sont le témoin d'une activité humaine compatible avec la nature amazonienne.

La crique Amadou aval et ses secteurs de zones inondables

Ce secteur concerne l'ensemble de la forêt inondable de part et d'autre de la crique Amadou aval (entre la piste et l'embouchure) ainsi que la mare.

Les principaux enjeux se concentrent sur la zone humide et sa mare proche des habitations au nord-ouest du bourg avec la présence d'espèces d'amphibiens protégées avec habitats comme *Sphaenorhynchus lacteus* et *Pithecopus hypochondrialis*. Ce secteur est directement menacé par la proximité des habitations avec des défrichements réguliers qui dégradent fortement la fonctionnalité de cet habitat. Afin de maintenir ce milieu fonctionnel, il est préconisé de mettre une zone tampon autour de la mare. Les mares pourraient faire l'objet de mise en valeur et servir de zones à vocation pédagogique (voir fiche action n°2)



La forêt inondable encore en bon état abrite de nombreuses espèces d'oiseaux à enjeux patrimoniaux et présente au niveau floristique, plusieurs espèces subendémiques de Guyane comme *Macrosamanea Kegellii* endémique du bassin du Maroni, rare, strictement ripicole, et *Faramea bracteata*, une espèce potentiellement nouvelle pour la Guyane, connue uniquement de ce secteur. Au niveau des berges du Maroni, se développe une ripisylve encore fonctionnelle abritant des espèces patrimoniales avec la présence sur les berges du Héron coiffé qui est lui aussi protégé avec habitat.

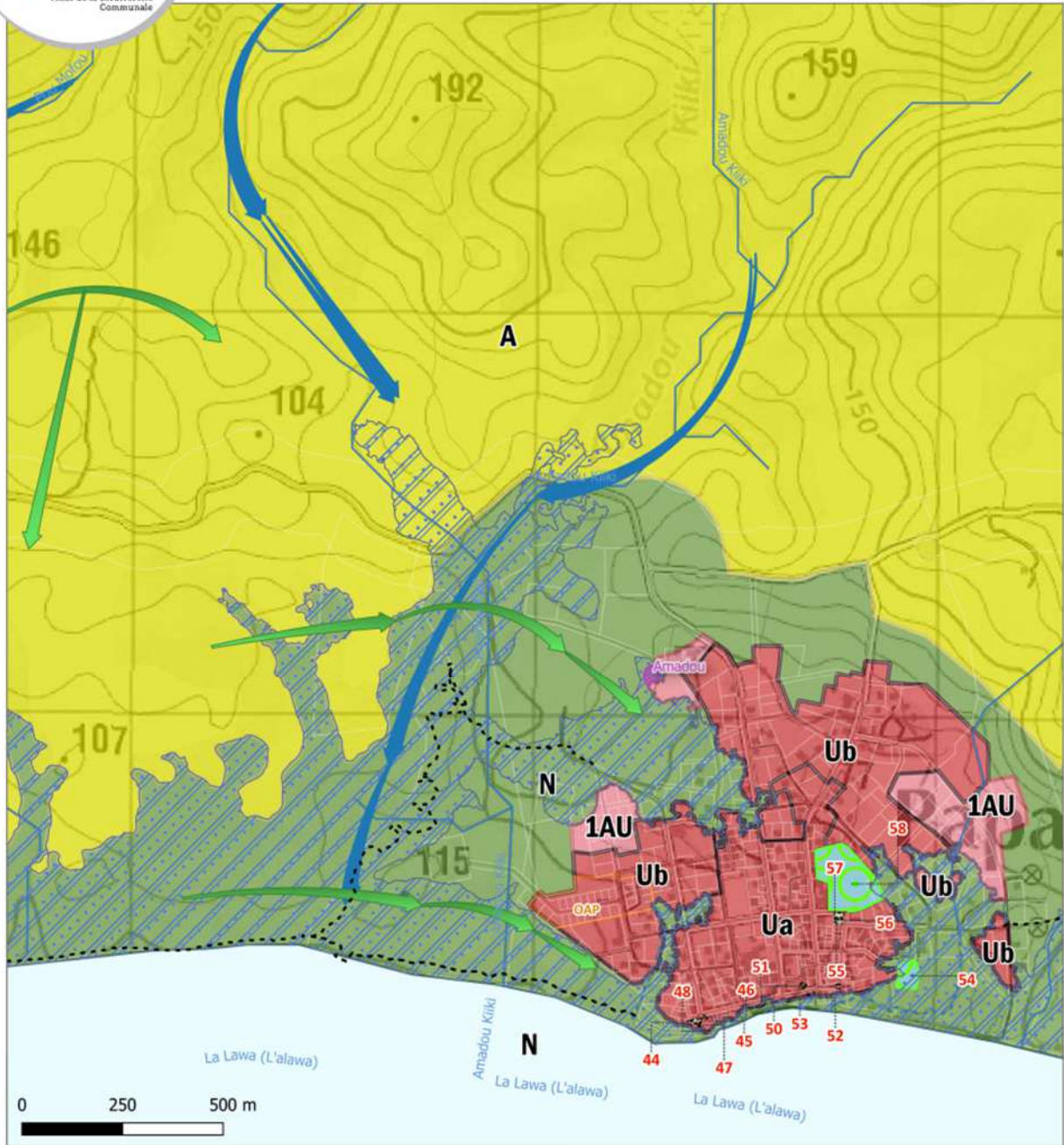


Ce secteur pourrait être intégré au projet de mise en valeur touristique par le sentier rejoignant le bourg à Loka Bonville (une partie l'est déjà comme la zone d'aire de pique-nique, voir fiche action n°4). C'est un secteur important pour la pêche par ailleurs et riche en poissons avec plus de 26 espèces inventoriées dont une espèce de gymnote encore non décrite qui semble inféodée au bassin du Maroni.

Figure 176 (page suivante) : Carte des principales trames verte et bleue et zonage du PLU en court dans le secteur de la crique Amadou.



Urbanisme et Trame verte et bleue



Trames écologiques	Zones urbanistiques	Prescriptions surfaciques
Bleu	U : Zone urbaine	Espace boisé classé
Vert	1AU : Zone à urbaniser	Parcelle inconstructible (raisons environnementales)
Cours d'eau principaux	A : Zone agricole	OAP Patrimoine
Mares	N : Zone naturelle et forestière	A conserver
Sentiers pédestres	Parcelles cadastrales	A préserver
		A réhabiliter
		A valoriser
		OAP Sectorielle

Echelle: 1:10 000e
Date: 24/11/2023
Sources: Zonages du PLU, AUDeG, Scan50, IGN, Trame verte et bleue, PAG.
Réalisation: Parc amazonien de Guyane, service PNC/AT



La source

Seul sentier balisé à l'heure actuelle sur la commune, le sentier la Source parcourt différents habitats forestiers plus ou moins matures. Ces milieux sont favorables à certaines espèces de plantes rares et déterminantes de ZNIEFF. La zone humide en amont qui forme une grande mare forestière joue un rôle fonctionnel important et favorise la présence d'un cortège d'espèces d'odonates particulièrement riche avec certaines espèces très rares quasiment inconnues de Guyane ou du Plateau des Guyanes. La crique de la Source joue elle aussi un rôle fonctionnel important.

Cependant, malgré la présence du sentier, des surfaces importantes de forêts ont récemment été défrichées pour la création d'abattis, ce qui met en péril la vocation forestière de ce sentier (celui-ci se trouve sur des terres appartenant à certaines familles du bourg qui disent ne pas avoir été consultées lors de sa création) et altère fortement la forêt restante qui a tendance à s'assécher.

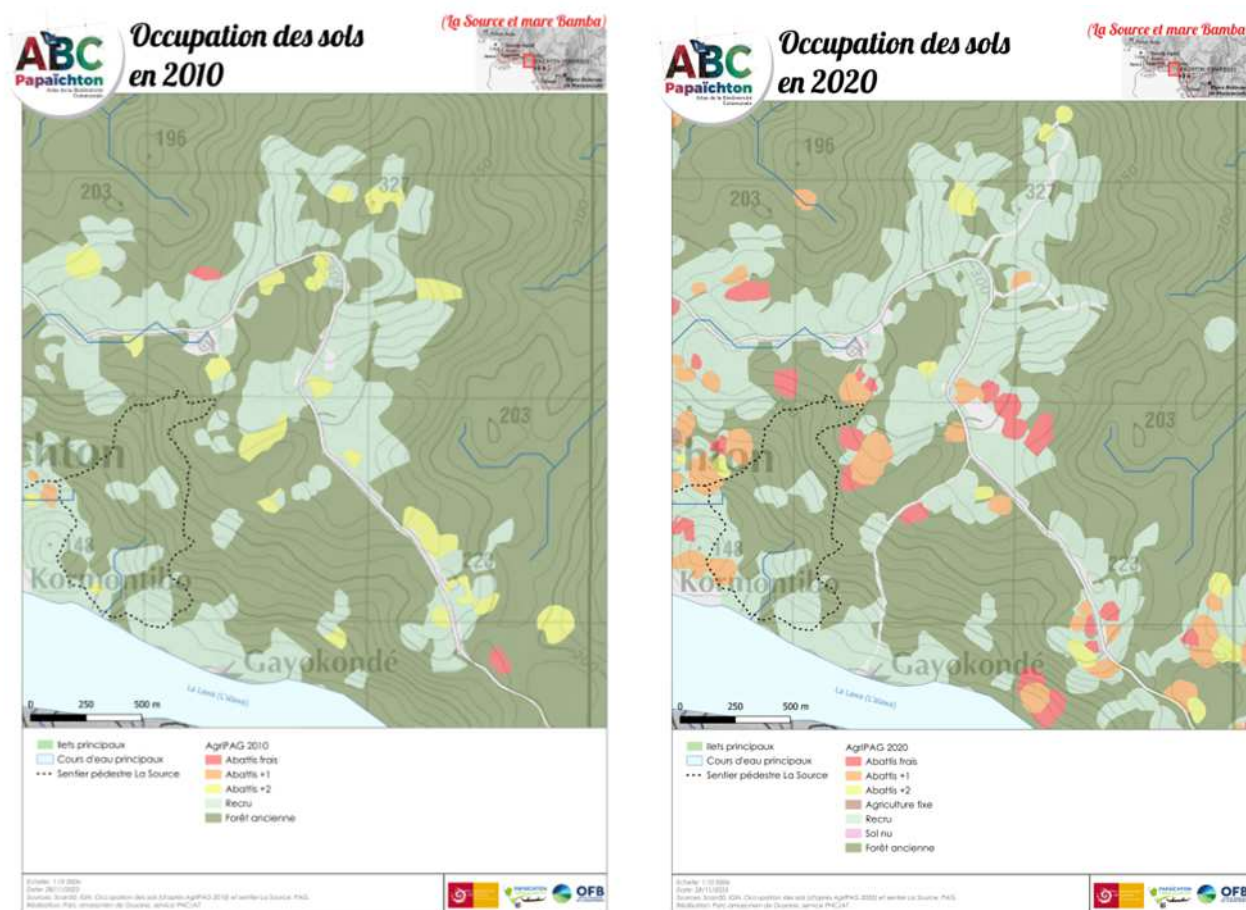


Figure 177 : Carte de l'occupation des sols en 2010 et 2020. Source AgriPag 2020



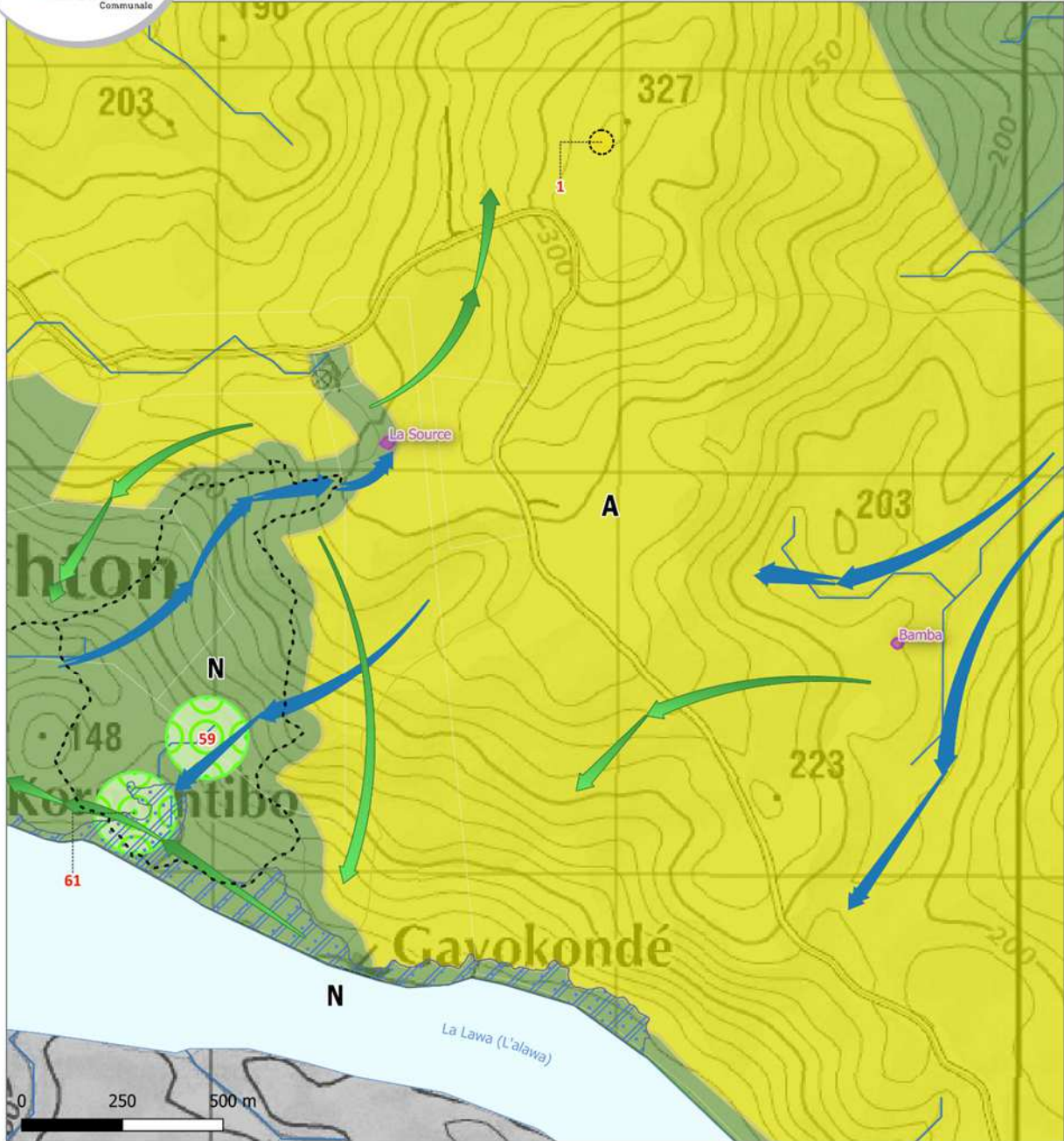
Afin de garantir la fonctionnalité de ce réservoir et de maintenir les corridors écologiques il est donc essentiel de stopper le développement des abattis à proximité et en particulier proches de la mare. Pour ce faire des concertations avec les habitants et en particulier les familles déjà implantées dans ce secteur paraissent primordiales.

Figure 178 (page suivante) : Carte des principales trames verte et bleue et zonage du PLU en cours dans le secteur du sentier la Source et de la mare Bamba



Urbanisme et Trame verte et bleue

(La Source et mare Bamba)



Trames écologiques	Zones urbanistiques	Prescriptions surfaciques
Bleu	A : Zone agricole	Espace boisé classé
Vert	N : Zone naturelle et forestière	Parcelle inconstructible (raisons environnementales)
Cours d'eau principaux	Parcelles cadastrales	OAP Patrimoine
Mares		A conserver
Sentiers pédestres		A valoriser

Echelle: 1:10 000e
Date: 24/11/2023
Sources: Zonages du PLU, AÜDeG, Trame verte et bleue, PAG.
Réalisation: Parc amazonien de Guyane, service PNC/AT



La mare Bamba et ses zones humides

Ce secteur est particulièrement riche en amphibiens avec la présence de plusieurs espèces protégées avec habitats comme *Scinax proboscideus* et *Osteocephalus leprourii*. Cette mare forestière joue un rôle primordial pour la faune avec la présence de nombreux mammifères et semble servir de nurserie pour le caïman à lunettes. Au niveau floristique, ce secteur est particulièrement intéressant car c'est ici que se trouve l'unique pied du palmier protégé *Astrocaryum minus* sur la commune. Même si aucune espèce à enjeu patrimonial n'a pu être mise en évidence en ce qui concerne les oiseaux, la qualité du milieu est favorable à la présence de nombreuses espèces remarquables témoignant d'une forêt mature et fonctionnelle.

Peu menacé actuellement, il a fait l'objet de défrichement pour l'exploitation forestière dans le passé et reste une zone prospectée pour la chasse. Par ailleurs, ce secteur est classé comme zone agricole dans le futur PLU.

Au vu de son intérêt écologique, cette mare pourrait faire l'objet d'un site d'étude pédagogique ce qui permettrait de garantir sa préservation à moyen terme. Des études complémentaires restent à mener sur cet écosystème tout à fait remarquable.



La crique Bamba aval

Avec la crique Amadou, la crique Bamba représente les deux principales criques du bassin de vie. Situé de part et d'autre de la piste, ce secteur présente un cortège d'espèces patrimoniales aussi bien d'un point de vue floristique que faunistique à enjeux forts, caractéristiques des ripisylves et des forêts lianescentes. Il s'agit probablement de l'un des sites les plus intéressants en termes de biodiversité à proximité du village.

Malgré la présence d'orpaillage en amont sur plusieurs petits affluents, la diversité des poissons y est importante avec la présence d'espèces patrimoniales comme l'*Hyphessobrycon roseus* endémique de Guyane. La crique fait l'objet chaque année de pêche à la nivrée²⁵, ce qui témoigne de sa richesse.

Directement accessible depuis la piste, un ancien layon de quad longe la crique en aval jusqu'à l'embouchure et en amont sur 3 km environ. Il est plus moins régulièrement emprunté pour la chasse et ponctuellement pour l'exploitation de bois (site traditionnel pour le bois servant à la fabrication des cercueils notamment).

Quoiqu'en partie situé en zone agricole dans le futur PLU, ce secteur n'est que très peu concerné par les abattis car inondé une bonne partie de l'année, en particulier la partie aval.

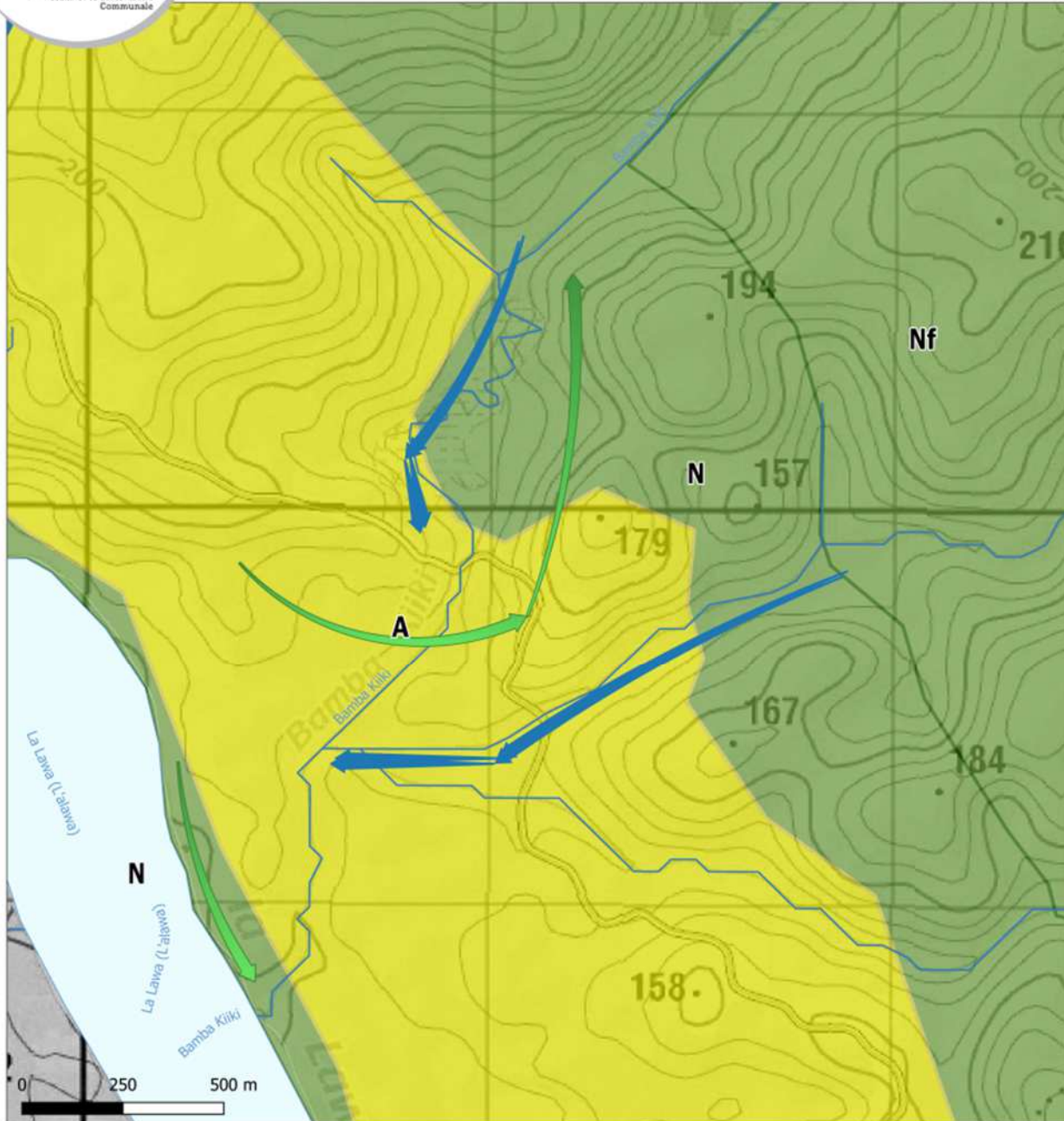
Ce site est important pour les activités traditionnelles des habitants. Afin de maintenir un équilibre entre ces activités et la conservation du site, il serait important en concertation avec les habitants, de limiter les défrichements à proximité pour l'agriculture et, dans une certaine mesure, de contrôler l'exploitation des bois. La création d'une zone tampon de part et d'autre de la crique pourrait être un bon moyen de préserver ce milieu particulièrement riche et à forte valeur patrimoniale pour la commune.

Figure 179 (page suivante) :
Carte des principales trames
verte et bleue et du zonage du
PLU en cours dans le secteur de
la crique Bamba

²⁵ Technique de pêche traditionnelle utilisant des plantes itchyotoxiques (toxiques pour les poissons)



Urbanisme et Trame verte et bleue



- | | |
|---------------------------|----------------------------------|
| Trames écologiques | Zones urbanistiques |
| Bleu | A : Zone agricole |
| Vert | N : Zone naturelle et forestière |
| Cours d'eau principaux | Parcelles cadastrales |

Echelle: 1:10 000e
Date: 24/11/2023
Sources: Zonages du PLU, AUIDeG, Scan50, IGN, Trame verte et bleue, PAG.
Réalisation: Parc amazonien de Guyane, service PNC/AT



Loka et Boniville, la crique Pou Mofou

De part et d'autre de la piste entre Papaïchton et Loka-Boniville se trouvent de très nombreux abattis et une grande partie de la forêt est secondarisée. Cela forme une mosaïque d'habitats plus ou moins ouverts avec de nombreuses lisières forestières.

C'est dans ce secteur et plus particulièrement le secteur de Pou et sur la piste avant Loka que l'on a pu mettre en évidence la présence de 2 espèces particulièrement rares, endémiques du Plateau des Guyanes et protégées avec habitats : l'Organiste de Finsch et le Geai de Cayenne. Ces espèces semblent apprécier ces habitats modifiés par les activités humaines (abattis) et les zones de lisières forestières.

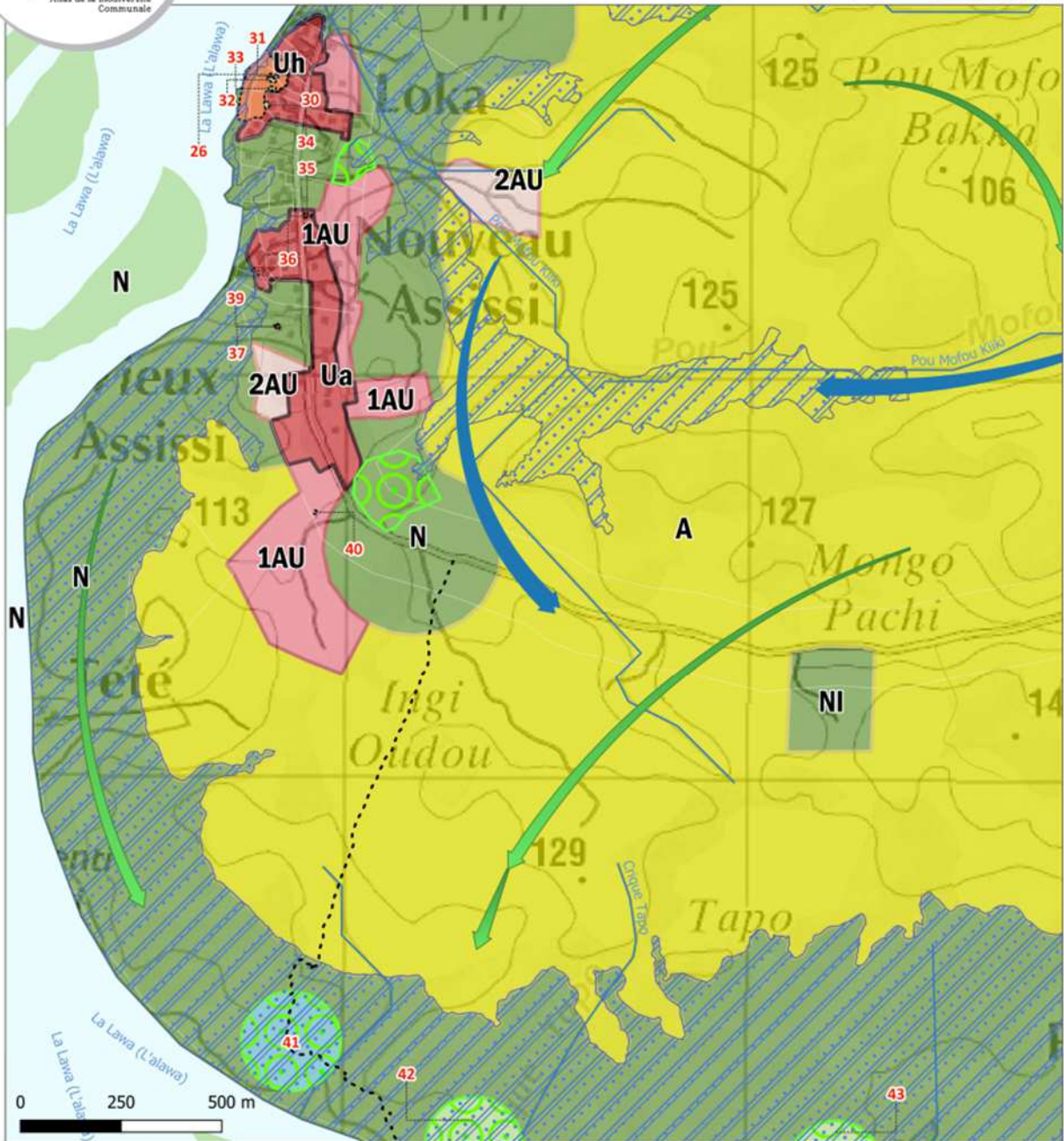


Ce secteur est primordial pour les activités agricoles de la commune où la majorité des abattis sont présents. Afin de maintenir un équilibre entre recru forestier, lisières forestières et abattis, il n'apparaît pas nécessaire de mettre des mesures de gestion particulières si ce n'est la mise en place d'un suivi des populations d'oiseaux en partenariat avec les habitants et particulièrement les agriculteurs et agricultrices afin qu'ils puissent participer à l'amélioration des connaissances sur ces espèces patrimoniales.

Figure 180: (page suivante) : Carte des principales trames verte et bleue et du zonage du PLU en cours dans le secteur de Loka et Boniville

Urbanisme et Trame verte et bleue

(Loka-Boniville)

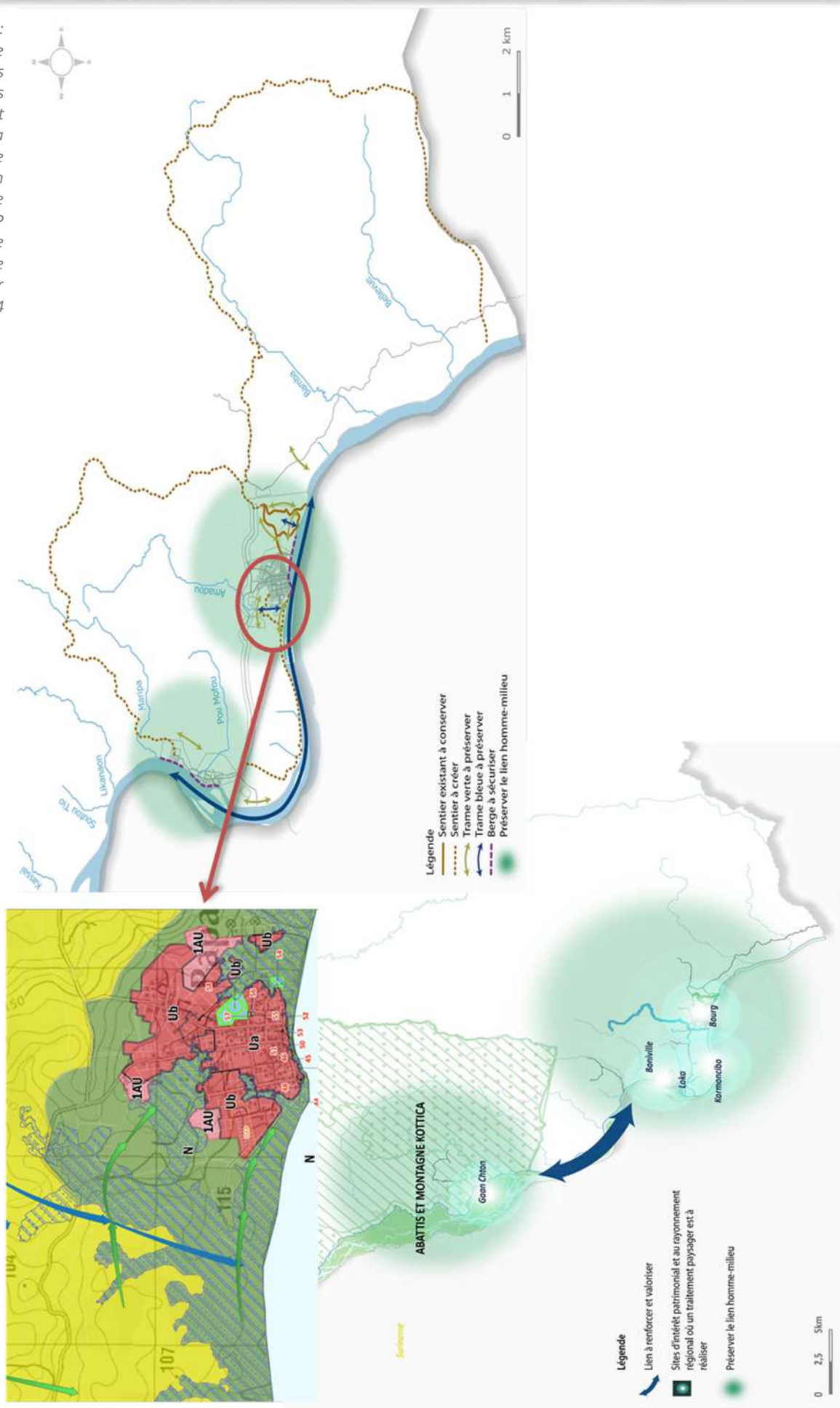


Trames écologiques	Zones urbanistiques	Prescriptions surfaciques
Bleu	U : Zone urbaine	Espace boisé classé
Vert	1AU : Zone à urbaniser	Parcelle inconstructible (raisons environnementales)
Cours d'eau principaux	2AU : Zone à urbaniser bloquée	OAP Patrimoine
Ilets principaux	A : Zone agricole	A conserver
Sentiers pédestres	N : Zone naturelle et forestière	A préserver
	Parcelles cadastrales	A réhabiliter
		NR

Echelle: 1:10 000e
 Date: 24/11/2023
 Sources: Zonages du PLU, AudeG, Scan50, IGN, Trame verte et bleue, PAG.
 Réalisation: Parc amazonien de Guyane, service PNC/AT



Figure 181 :
Carte de
synthèse des
principales
trames verte et
bleue de la
commune de
Papaïchton
présenté dans le
dossier d'OAP
dans le cadre de
la mise en place
du PLU pour
2024



A lush, green forest scene with sunlight filtering through the dense canopy of trees. The light creates a hazy, ethereal atmosphere, highlighting the vibrant green leaves and dark tree trunks. The text is centered in the upper portion of the image.

*Donner des suites
à l'ABC*

Les fiches action ont été élaborées lors du dernier Comité de pilotage de l'ABC de Papaïchton, le 29 novembre 2023. Trois ateliers thématiques ont été organisés afin d'identifier les actions à mettre en place dans la continuité du projet d'ABC dans les domaines suivants :

- Valorisation des connaissances produites et acquisition de nouvelles connaissances
- Développement touristique et biodiversité
- Intégration des enjeux de biodiversité dans l'aménagement urbain et agricole de la commune

Les personnes présentes lors de ces ateliers étaient au nombre de 17, représentant les élus de la commune, la société civile, les services de l'Etat, le conseil scientifique et les différents services du Parc amazonien de Guyane.

L'atelier d'une heure et demie a été suivi d'une restitution orale des 9 fiches action rédigées au cours de la séance. Les participants ont ensuite voté pour prioriser les actions en prenant en compte l'intérêt, l'investissement ou l'importance.

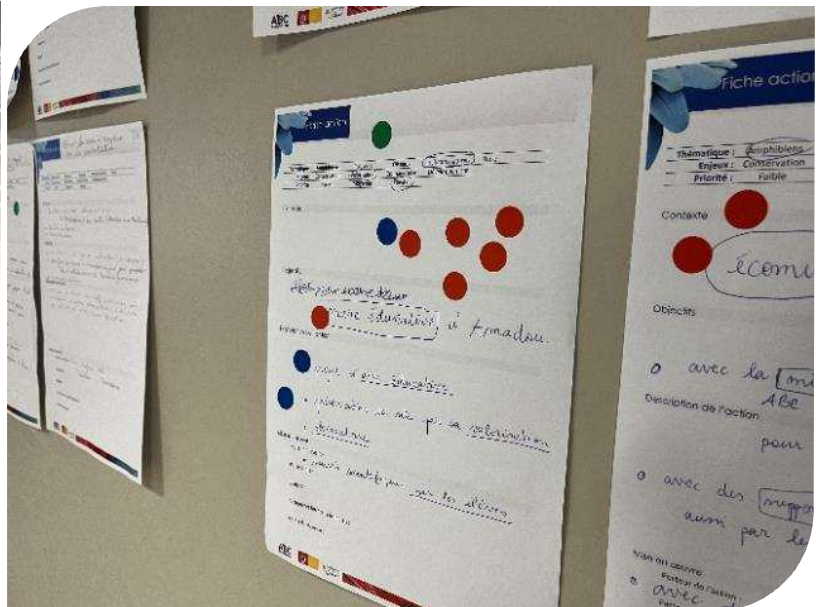


Figure 182 : Ateliers autour de documents et vote pour les actions identifiées.

Gommette rouge : « mon action coup de cœur »,
Gommette verte : « celle qui me paraît la plus importante »,
Gommette bleue : « celle(s) sur laquelle je souhaite m'impliquer »
©J. Benth, PAG 2023

Issues de l'atelier de concertation du 29 novembre 2023, les 9 fiches action sont classées par ordre de priorité suite au vote des participants.

Tableau VII : Plan d'action en faveur de la biodiversité
 élaboré par le comité de pilotage de l'ABC de Papaïchton
 Ces 9 fiches action sont détaillées ci-après.

	Action	Catégorie	Priorité
1	Préserver les zones à enjeux par la concertation	Concertation, Sensibilisation & vulgarisation	Elevée
2	Créer une zone prioritaire d'éducation autour de la mare Amadou	Inventaires, Sensibilisation & vulgarisation, Gestion & travaux	Elevée
3	Organiser les réflexions autour des pratiques de chasse et pêche et de leurs impacts	Concertation, Sensibilisation & vulgarisation	Elevée
4	Création d'un sentier d'interprétation sur la boucle Amadou et le sentier bord de fleuve	Gestion & travaux, Sensibilisation & vulgarisation	Moyenne
5	Ecomusée biodiversité au sein de la médiathèque de Papaïchton	Tourisme, Sensibilisation & vulgarisation	Moyenne
6	Parcours de découverte écotouristique des Abatis Kotika	Tourisme, Sensibilisation & vulgarisation	Moyenne
7	Etudier l'état des cours d'eau et voies logistiques	Inventaires, Sensibilisation & vulgarisation	Faible
8	Réaliser des inventaires participatifs dans les abattis	Inventaires, Sensibilisation & vulgarisation	Faible
9	Créer une mascotte sur un des groupes cibles de l'ABC pour les jeux Aluku	Sensibilisation & vulgarisation	Faible

Ces 9 fiches action sont détaillées ci-après.

Concertation, Sensibilisation & Vulgarisation

Action n°1 : Préserver les zones à enjeux par la concertation

Thématique :	Amphibiens	Poissons	Oiseaux	Habitats naturels	Flore	Autres
Enjeux :	Conservation	Valorisation	Connaissance	Développement		
Priorité :	Faible	Moyenne	Elevée			

Contexte

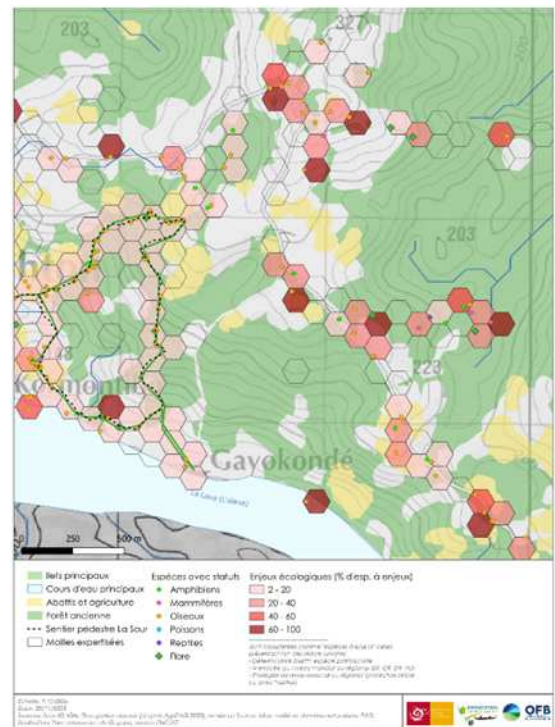
Au sein du bassin de vie, certains secteurs identifiés comme réservoirs de biodiversité sont directement soumis à des conflits d'usages avec les besoins de développement agricole, qui nécessitent de défricher parfois des surfaces importantes, remettant en cause le bon fonctionnement de ces écosystèmes forestiers. Au sein de ces secteurs, comme celui de la Source sur lequel il existe un sentier de découverte, plusieurs familles étaient d'ores et déjà implantées lors de la création du sentier, ce qui a généré des conflits fonciers depuis son installation. D'autre part, la Source est le secteur privilégié pour les forages d'eau de nappe qui alimentent en eau la commune. Il existe donc un périmètre d'exclusion et des risques de pollution de la nappe si ces secteurs ne sont pas bien préservés.

Objectifs

- Maintenir les zones naturelles préservées au sein du secteur de la Source
- Identifier des zones à moindres enjeux à proposer comme alternative
- Impliquer les populations dans le processus de valorisation de la biodiversité
- Renforcer et valoriser les connaissances sur la biodiversité du sentier la Source, du futur sentier Amadou et du secteur Bamba
- Impliquer les acteurs du tourisme dans la sensibilisation.

Description de l'action

- S'appuyer sur les autorités coutumières pour proposer des alternatives dans l'utilisation des sols et d'autres lieux pour les abattis
- Traduire en Aluku et Wayana les principaux résultats et connaissances sur la biodiversité de la commune
- Créer une équipe de médiateurs « ambassadeurs de la biodiversité » pour travailler sur des supports écrits et oraux en faveur de la biodiversité et des enjeux qui lui sont liés
- Valoriser les corridors et préserver les écologiques existants
- En amont des projets, mettre en place des concertations avec les familles propriétaires des terrains sur les secteurs à enjeux à valoriser, comme les sentiers Amadou et bord de fleuve, ainsi que la mare Bamba et la partie amont et aval de la crique Bamba, de part et d'autre de la piste.



Mise en œuvre :	Porteur de l'action : PAG, mairie, autorités coutumières Partenaires/prestataires : Associations naturalistes, écoles et collège Budget : à élaborer Partenaires financiers éventuels : réflexion à mener
Points de vigilance :	<ul style="list-style-type: none"> • Sujet conflictuel • S'appuyer sur les autorités coutumières

Sensibilisation & Vulgarisation

Action n°2 : Créer une zone prioritaire d'éducation autour de la mare Amadou

Thématique :	Amphibiens	Poissons	Oiseaux	Habitats naturels	Flore	Autres
Enjeux :	Conservation	Valorisation	Connaissance	Développement		
Priorité :	Faible	Moyenne	Elevée			

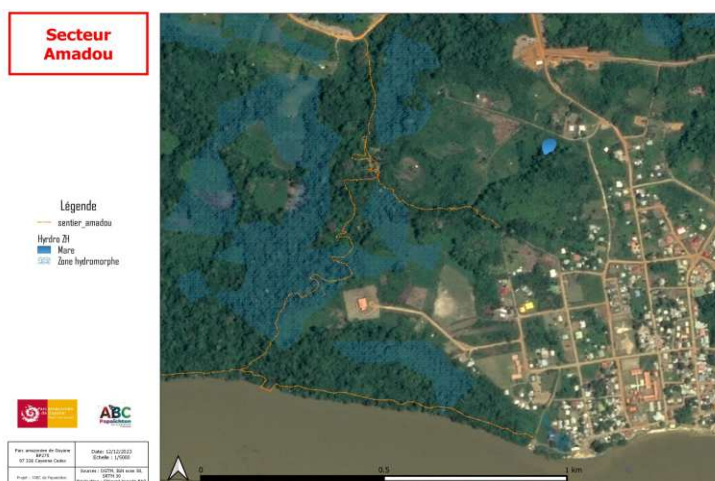
Contexte

Les inventaires réalisés dans le bassin de vie ont permis d'identifier plusieurs zones qui gagneraient à être mises en valeur pour leur potentiel pédagogique. Parmi elles, deux mares. Ces zones humides jouent un rôle fondamental pour la préservation de la biodiversité, de la ressource en eau et la lutte contre le réchauffement climatique.

La mare Amadou accueille une diversité floristique et faunistique (oiseaux, amphibiens) remarquable. Directement accessible depuis le bourg, elle pourrait être valorisée pour la population locale, mais aussi dans une démarche éco-touristique.

Le secteur de la mare Amadou est remarquable par la présence d'espèces d'amphibiens menacés et rares, telles que le Sphénorhynque lacté

(*Sphenorhynchus lacteus*), la Rainette de Gaucher (*Dendropsophus gaucheri*) et la Rainette à œil rouge (*Dendropsophus leali*), trois amphibiens très localisés, inféodés aux marais et petits lacs forestiers. La Phylloméduse à lèvres blanches (*Pithecopus hypochondrialis*), espèce d'amphibien la plus remarquable de la commune, a également été inventoriée aux abords de la mare.



Localisation de la mare Amadou, à l'Ouest de la commune de Papaïchton.

Objectifs

- Valoriser cet espace naturel pour le préserver
- L'utiliser comme un outil de sensibilisation à la biodiversité
- Préserver la biodiversité remarquable de cette mare et son rôle écologique dans le bassin de vie
- Lutter contre le réchauffement climatique

Description de l'action

- Organiser des animations autour de la biodiversité de cette mare
- Faire de la science participative (suivi participatif des amphibiens et des oiseaux)
- Proposer le site pour une aire éducative
- Valoriser ce site par la mise en place d'aménagements (observatoire et passerelles) facilitant l'accès à la mare et l'observation des espèces et limitant la dégradation du site

	Porteur de l'action : PAG
Mise en œuvre :	Partenaires/prestataires : Mairies, Associations naturalistes, Ecoles et collège
	Budget : à définir
	Partenaires financiers éventuels : Office Français de la Biodiversité
Points de vigilance	La mare est classée en zone N (naturelle) dans le PLU. Elle est particulièrement menacée par les dégradations humaines (défrichements et feux) du fait de sa proximité avec la piste de Loka et les habitations. Des abattis ont également été ouverts dans son périmètre en décembre 2023.

Concertation,
Sensibilisation &
Vulgarisation

Action n°3 : Organiser les réflexions autour des pratiques de chasse et pêche et de leurs impacts

Thématique :	Amphibiens	Poissons	Oiseaux	Habitats naturels	Flore	Autres
Enjeux :	Conservation	Valorisation	Connaissance	Développement		
Priorité :	Faible	Moyenne	Elevée			

Contexte

En complément des inventaires sur les groupes cibles, l'Atlas de Biodiversité Communale a permis d'inventorier la grande faune. La faune chassée a notamment été étudiée lors des missions d'inventaires d'Indice Kilométrique d'Abondance (IKA) et des observations opportunistes lors des différentes missions pluridisciplinaires. Même si les résultats obtenus montrent qu'il existe encore une grande faune bien présente dans certains secteurs du bassin de vie, leurs populations ont tendance à être moins importantes que dans les zones peu chassées et en particulier pour certaines espèces comme le singe Kwata, le Hocco et l'Agami trompette. Dans la continuité du programme Terra Maka'andi sur la gestion des ressources naturelles, l'objectif est de construire avec les habitants une meilleure gestion des espèces chassées et pêchées.

Objectifs

- Rendre accessible à la population et en particulier aux chasseurs/pêcheurs les travaux scientifiques et leurs résultats (IKA, enquêtes, suivis Loutre et Tapir)
- Définir en concertation avec les habitants et les autorités coutumières les secteurs à préserver
- Impliquer et former des guides dans la sensibilisation autour de l'impact de la chasse
- Evaluer les pratiques de chasse et de pêche

Description de l'action

- Réaliser des enquêtes chasse par les habitants (continuités Terra Maka'andi)
- Consulter les autorités coutumières et la population pour définir des secteurs à préserver
- Vulgariser les IKA (Indice Kilométrique d'Abondance) par un jeu de réalité virtuelle

Mise en œuvre :	Porteur de l'action : PAG Partenaires/prestataires : Canopée des sciences, scientifiques, associations, OFB Budget : à définir Partenaires financiers éventuels : OFB, CTG
Points de vigilance :	<ul style="list-style-type: none"> • Adéquation avec le projet Terra Maka'andi • Participation/méfiance de la population

Gestion & travaux,
Sensibilisation & Vulgarisation

Action n°4 : Création d'un sentier d'interprétation sur la boucle Amadou et le sentier bord de fleuve

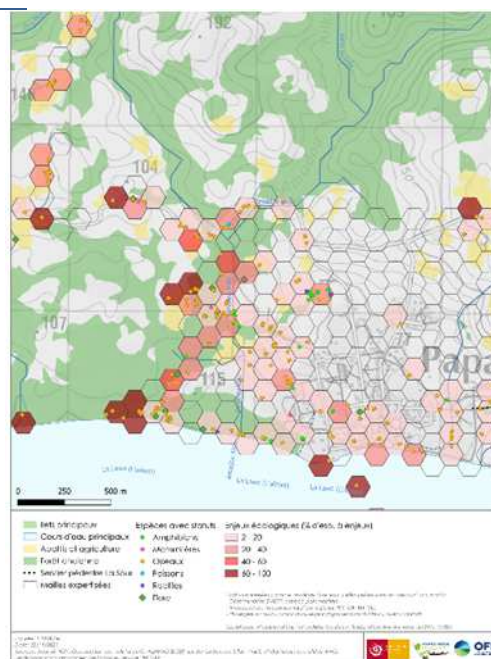
Thématique :	Amphibiens	Poissons	Oiseaux	Habitats naturels	Flore	Autres
Enjeux :	Conservation	Valorisation	Connaissance	Développement		
Priorité :	Faible	Moyenne	Elevée			

Contexte

Les inventaires réalisés sur le bassin de vie et en particulier sur le secteur de la crique Amadou ont mis en évidence un patrimoine naturel particulièrement riche avec la présence de nombreuses espèces à enjeux. Ce secteur, particulièrement apprécié par les habitants en saison sèche et directement accessible depuis le village, a fait l'objet d'aménagements pour la création d'un sentier. Il serait donc important, pour mettre en valeur la richesse de la faune et la flore de ce secteur, mais aussi de préserver au mieux les espèces et espaces sensibles qui s'y trouvent, de mettre en place un sentier d'interprétation qui pourrait être inclus au futur plan de gestion qui doit être réalisé avant son ouverture officielle.

Objectifs

- Valoriser les connaissances sur la biodiversité des forêts inondables de la crique Amadou et du bord de fleuve
- Sensibiliser à la préservation des espèces et espaces sensibles
- Impliquer les populations dans le processus de valorisation de la biodiversité.
- Faire le lien entre patrimoine naturel et patrimoine culturel (sentier bord du fleuve avec l'ancien village)
- Impliquer les acteurs du tourisme dans valorisation /conservation de la biodiversité
- Former les gestionnaires à la prise en compte des espèces sensibles dans l'entretien et l'aménagement de sentiers



Description de l'action

- Création d'un sentier d'interprétation interactif sur la boucle d'Amadou et le sentier bord de fleuve
- Mettre en place des supports innovants pour la découverte des espèces et habitats d'intérêts
- Organiser des événements de découverte avec des associations, en reliant patrimoine culturel et patrimoine naturel
- Réaliser un livret d'accompagnement (voir par exemple celui du sentier la Source)
- Mobiliser les outils d'EEDD existants comme l'éventail sur les amphibiens et la plaquette poissons

Mise en œuvre :	Porteur de l'action : PAG, Mairie Partenaires/prestataires : Ecoles et collège, Budget : à définir Partenaires financiers éventuels : OFB, CTG, CEREMA
Points de vigilance :	<ul style="list-style-type: none"> • Quels supports ? • Disponibilités/formation des guides • Possible conflit d'usage sur culture riz

Tourisme, Sensibilisation & Vulgarisation

Action n°5 : Ecomusée biodiversité au sein de la médiathèque de Papaïchton

Thématique :	Amphibiens	Poissons	Oiseaux	Habitats naturels	Flore	Autres
Enjeux :	Conservation	Valorisation	Connaissance	Développement		
Priorité :	Faible	Moyenne	Elevée			

Contexte

L'Atlas de Biodiversité Communal de Papaïchton a permis de mettre en évidence la richesse insoupçonnée de la faune et de la flore de la commune. Les enjeux liés à la biodiversité ne sont pas toujours simples à comprendre pour le grand public et les élus. Pourtant, c'est grâce à une compréhension partagée de la richesse des écosystèmes forestiers guyanais (en particulier ceux de la commune de Papaïchton) et des enjeux et menaces qui les concernent, qu'une meilleure gestion/conservation sera réalisée.

Dans la volonté de poursuivre le développement éco-touristique de la commune et de valoriser la richesse du patrimoine naturel, encore trop mal connu auprès des habitants, la création d'un espace dédié à la biodiversité du territoire favoriserait le partage de cette connaissance, en la rendant accessible au plus grand nombre. Ce projet s'inscrit au sein du projet de développement culturel de la commune, avec la création d'une médiathèque en 2024.

Objectifs

- Valoriser les supports de communication et diffuser les connaissances mises en valeur par l'ABC
- Créer un lieu de référence sur la biodiversité de la commune accessible à tous (scolaires, habitants, visiteurs)
- Servir de lieu d'éducation à l'environnement et au développement durable pour les écoles et le collège
- Développer et appuyer la création d'outils de communication médias comme les supports vidéos, créés par et/ou avec les habitants de la commune
- Diffusion et vulgarisation des connaissances scientifiques acquises au cours de l'ABC
- Mettre en valeur les connaissances des habitant(e)s et les noms en langues locales (Aluku, Wayana)

Description de l'action

- Créer une salle dédiée à la biodiversité au sein de la médiathèque de Papaïchton
- Créer à partir des différentes productions de l'ABC une muséographie autour du patrimoine naturel de la commune
- Employer un(e) agent(e) assurant l'accueil du public et l'animation de la salle d'exposition
- Planifier des actions d'animations tout au long de l'année pour les scolaires et le grand public
- Convier les chercheurs, experts naturalistes, artisans à partager leurs découvertes et connaissances sur la biodiversité de la commune

	Porteur de l'action : Mairie, PAG
Mise en œuvre :	Partenaires/prestataires : CTG, OTOG, CCOG, GRAINE, Canopée des sciences
	Budget : à définir selon projet élaboré (2024-2025)
	Partenaires financiers éventuels : Europe, OFB, CTG
Points de vigilance :	Projet à moyen terme nécessitant l'intégration de la population dans la mise en place d'activités de découvertes et dans le développement d'outils médias adaptés à un large public. Intégrer les langues locales pour être compréhensible et accessible à tous.

Tourisme,
Sensibilisation &
Vulgarisation

Action n°6 : Parcours de découverte écotouristique des Abattis Kotika

Thématique :	Amphibiens	Poissons	Oiseaux	Habitats naturels	Flore	Autres
Enjeux :	Conservation	Valorisation	Connaissance	Développement		
Priorité :	Faible	Moyenne	Elevée			

Contexte

Les abattis et la montagne Kotika ont été classés parmi les sites d'intérêt patrimonial (site inscrit par arrêté ministériel le 15 décembre 2011). Le secteur des abattis Kotika et sa montagne présentent des enjeux de préservation et de valorisation. La remontée du Maroni est une destination touristique prisée en Guyane, au sein de laquelle la traversée des abattis Kotika représente un moment privilégié de découverte de ce paysage fluvial et de la culture Aluku. Ce site



d'étude prioritaire lors des inventaires présente donc une très forte valeur patrimoniale, que ce soit du point de vue culturel que du point de vue naturel. Il existe un fort potentiel de développement touristique et une réelle volonté de la commune de mettre en place ce développement. Même s'il n'existe pas à proprement parler de structure touristique, plusieurs carbet de passages ont été construits sur l'îlet Gaan Chton qui sert de porte d'entrée dans les abattis à partir de Papaïchton. Ce secteur, malgré sa protection réglementaire, est menacé par l'orpaillage illégal qui dégrade les criques et certaines berges.

Objectifs

- Valoriser et faire découvrir ce patrimoine naturel exceptionnel
- Mettre en valeur le patrimoine culturel
- Mettre en place des parcours respectueux du patrimoine culturel et naturel du site
- Sensibiliser à la protection et à la conservation d'espèces et de milieux sensibles
- S'appuyer sur des structures existantes pour l'accueil du public aux Abattis Kotika

Description de l'action

- Créer des parcours de découverte limitant au maximum la nécessité d'infrastructure (carbet bâche) et limitant l'accès à certains secteurs sensibles comme la forêt de nuage et les sites sacrés
- Rédiger et mettre en place un guide de bonne conduite en partenariat avec les autorités coutumières et experts naturalistes
- Réaliser un dossier de demande auprès des services de l'état DGTM pour mise en place d'infrastructures légères d'accueil du public sur l'îlet Bambou (site inscrit)
- Former et impliquer les acteurs du tourisme dans la valorisation de ce site et de son patrimoine naturel

Mise en œuvre :	Porteur de l'action : PAG, Mairie, autorités coutumières
	Partenaires/prestataires : Associations naturalistes, DGTM
	Budget : à définir
	Partenaires financiers éventuels : OFB, CTG
Points de vigilance :	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation des zones d'accueil • Lourdeur du montage administratif (site classé et site inscrit) • Formation et disponibilités des guides • Respect des lieux sacrés

Inventaires,
Sensibilisation &
Vulgarisation

Action n°7 : Étudier l'état des cours d'eau et voies logistiques

Thématique :	Amphibiens	Poissons	Oiseaux	Habitats naturels	Flore	Autres
Enjeux :	Conservation	Valorisation	Connaissance	Développement		
Priorité :	Faible	Moyenne	Elevée			

Contexte

Le poisson est la principale source d'alimentation pour une partie des habitants de la commune.

Par ailleurs, les inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC ont mis en évidence la présence d'espèces patrimoniales qui méritent une attention particulière au vu des actions de conservation et de gestion du PAG (Orientation I-1-3 de la charte).

La présence de chantiers d'orpaillage illégal sur la plupart du réseau hydrographique de la commune est la cause principale de la dégradation et de la pollution des cours d'eau. Face à ce constat, il apparaît important d'évaluer l'impact de ces activités d'orpaillage illégal sur les populations de poissons du fleuve et des criques.



Objectifs

- Garantir la fonctionnalité écologique optimale des cours d'eau
- Cibler des espèces indicatrices de la qualité des cours d'eau (ex : mollusques d'eau douce)
- Sensibiliser les habitants sur la gestion des ressources ichthyologiques et sur la connaissance de la biologie des espèces sensibles
- Réaliser des inventaires complémentaires à la recherche de *Hartiella parva*, espèce endémique de Guyane observée dans le secteur des monts Atachi Bakka (plan national d'actions 2023-2032).

Description de l'action

- Suivre l'effectif d'espèces cibles et/ou emblématiques comme indicateur de la qualité du milieu
- Utiliser une espèce emblématique connue des habitants pour sensibiliser et impliquer la population
- Poursuivre les inventaires ichthyologiques sur les secteurs de Gros-Saut, de Bellevue et de Kotika, avec une attention particulière apportée à la recherche de la présence d'espèce d'*Hartiella* sur les criques torrentielles
- Faire des suivis de la turbidité des eaux des secteurs impactés par l'orpaillage ainsi que de la qualité des eaux (microorganismes)
- Cartographier les criques dégradées par l'orpaillage illégal et leurs états biologiques

Mise en œuvre :	Porteur de l'action : Mairie PAG Partenaires/prestataires : Office de l'eau, DGTM (PNA Hartiella), experts Budget : à définir selon projet élaboré (2023-2024) Partenaires financiers éventuels : Europe, DGTM (PNA Hartiella), OEG
Points de vigilance :	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaires à réaliser en saison sèche ?

Inventaires,
Sensibilisation &
Vulgarisation

Action n°8 : Réaliser des inventaires participatifs dans les abattis

Thématique :	Amphibiens	Poissons	Oiseaux	Habitats naturels	Flore	Autres
Enjeux :	Conservation	Valorisation	Connaissance	Développement		
Priorité :	Faible	Moyenne	Elevée			

Contexte

Les quelques inventaires réalisés sur la piste entre Papaïchton, Loka et Boniville et sur le secteur de Pou Mofu ont mis en évidence la présence d'espèces présentant des forts enjeux de conservation et de connaissances. Certaines de ces espèces sont à priori liées à une mosaïque d'habitats forestiers et d'habitats ouverts particulièrement présents sur ce secteur, où l'on retrouve de nombreux abattis. Cette mosaïque de milieux semble donc être favorisée et entretenue par les pratiques agricoles des habitants. Par ailleurs, les inventaires réalisés pendant les années de l'ABC par des experts naturalistes se sont concentrés sur des écosystèmes forestiers.

Ainsi, afin de mieux intégrer les habitants dans la prise en compte de la biodiversité et de valoriser leurs connaissances, la mise en place d'inventaires participatifs avec les agriculteurs permettrait d'améliorer les connaissances sur ces espèces et, plus largement, sur la biodiversité des milieux agricoles traditionnels.

Objectifs

- Mise en place d'inventaires participatifs par les habitants(e)s impliqué(e)s dans les activités agricoles sur certaines espèces patrimoniales comme le Geai de Cayenne (endémique du plateau guyanais)
- Définir en concertation avec les habitants et les autorités coutumières des secteurs à préserver
- Impliquer et former les agriculteurs et agricultrices à la reconnaissance et au suivi de certaines espèces patrimoniales
- Renforcer les connaissances sur la biodiversité des abattis
- Sensibiliser les agriculteurs et agricultrices aux rôles écosystémiques de la biodiversité au sein des abattis (prédation des insectes par les oiseaux, rôle pollinisateur des papillons, ...)
- Préserver la mosaïque d'habitats

Description de l'action

- Organiser l'intervention d'associations naturalistes et d'experts pour l'organisation d'événements autour de la biodiversité des abattis
- Former et mettre en place le suivi du Geai de Cayenne par les agriculteurs
- Impliquer les scolaires dans la découverte et le suivi de la biodiversité au sein des abattis
- Organiser des visites d'abattis pour les touristes en valorisant à la fois le patrimoine culturel et naturel de ces milieux

Mise en œuvre :	Porteur de l'action : PAG
	Partenaires/prestataires : Mairie, Associations naturalistes, Ecoles et collège, agriculteurs
	Budget : à définir
	Partenaires financiers éventuels :
Points de vigilance :	<ul style="list-style-type: none"> • Motiver les agriculteurs et agricultrices à prendre part au projet => volontariat • Faire des rencontres régulières avec les volontaires

Sensibilisation &
Vulgarisation

Action n°9 : Créer une mascotte sur un des groupes cibles de l'ABC pour les jeux Aluku

Thématique :	Amphibiens	Poissons	Oiseaux	Habitats naturels	Flore	Autres
Enjeux :	Conservation	Valorisation	Connaissance	Développement		
Priorité :	Faible	Moyenne	Elevée			

Contexte

L'Atlas de Biodiversité Communal de Papaïchton a permis de mettre en place différentes activités auprès des habitants et des scolaires autour des groupes cibles de l'ABC (poissons, oiseaux et amphibiens). Ces animations ont été tout particulièrement appréciées par les scolaires. La mobilisation du grand public et des adultes a quant à elle souvent été plus difficile à mettre en place. Ainsi, dans la volonté mutuelle de la commune et du PAG de continuer à valoriser le patrimoine culturel et naturel du territoire et de profiter de l'engouement autour du lancement des jeux Aluku Juniors qui auront lieu annuellement, la création d'une mascotte sur un des groupes cibles de l'ABC serait un bon moyen de valoriser de manière ludique les connaissances et les supports de la biodiversité de la commune auprès d'un large public.

Objectifs

- Créer une mascotte qui représentera les jeux Aluku Juniors chaque année
- Valoriser les connaissances acquises sur les groupes cibles et plus particulièrement les espèces à enjeux auprès des scolaires et du grand-public
- Profiter de l'engouement autour d'un nouvel événement phare pour la commune
- Mettre en avant le patrimoine naturel de la commune au sein d'un événement culturel et sportif
- Mettre en avant la richesse du patrimoine naturel de la commune auprès d'un large public

Description de l'action

- Choisir et créer une mascotte qui représentera les jeux Aluku juniors (affiches, flyers, goodies..)
- Organiser d'ateliers dessins auprès les élèves
- Proposer une mascotte par équipe
- Présenter cette mascotte lors de l'événement et organiser des ateliers d'animations grand public
- Mobiliser les supports créés au cours de l'ABC
- Faire venir des experts naturalistes spécialistes du groupe ou espèce cible choisie comme mascotte

	Porteur de l'action : PAG
Mise en œuvre :	Partenaires/prestataires : Ecoles, collègue, experts naturalistes
	Budget : Impression, Goodies, intervention experts
	Partenaires financiers éventuels : Europe, OFB, CTG
Points de vigilance :	Projet annuel qui demandera une adaptation pour se mettre en place la première année et devra être adaptée pour que la démarche soit comprise et appréciée par les participants et le public.

An aerial photograph of a vast, dense tropical forest. The forest is composed of numerous tall trees with lush green foliage, creating a thick canopy. In the background, several mountain ranges are visible, their peaks partially obscured by a layer of light clouds. The sky is bright blue with scattered white clouds. The overall scene conveys a sense of a large, undisturbed natural environment.

Conclusion et perspectives

Ce rapport de synthèse marque la conclusion du quatrième Atlas de la Biodiversité Communale de Guyane après celui de Saül, le premier à avoir été réalisé en Guyane par le Parc amazonien de Guyane et finalisé en 2022, ainsi que celui de Mana réalisé par la commune et deux associations locales, le GEPOG et Muntu Gwiyan et finalisé en 2023, et enfin celui de Remire-Montjoly réalisé par la commune et le GEPOG, lui aussi finalisé en 2023. Il est le fruit d'une belle collaboration entre le Parc amazonien de Guyane et la commune de Papaïchtou sous l'œil bienveillant et attentif de l'Office Français de la Biodiversité mais également des institutions locales qui ont suivi ce dossier.

La lecture de ce document ayant déjà apporté bien des éléments sur la masse de connaissances agrégée et acquise. Ce chapitre vise à prendre du recul sur cet exercice et à voir plus loin.



...

Un bilan opérationnel très satisfaisant

En Guyane, toutes les activités et projets voient les moyens humains et financiers exploser à cause de la distance et des difficultés d'accès. En comprenant ces enjeux, l'OFB a su faire confiance au Parc amazonien de Guyane et à la commune de Papaïchton en apportant un financement record pour les ABC. Forte de ces ressources, l'équipe projet s'est mobilisée afin de faire de cet ABC un exemple à la hauteur de celui de Saül, lauréat des trophées des ABC organisé par l'OFB en 2023 avec le prix spécial attribué pour la dynamique locale enclenchée par l'ABC, la rigueur scientifique du projet et l'implication exceptionnelle des habitants.

Avec la crise sanitaire ayant perturbé le déroulement du projet toute l'année 2020, l'ensemble des partenaires scientifiques, naturalistes, élus, institutionnels et habitants de tous âges sont restés mobilisés malgré l'étalement forcé du projet dans le temps.

Ces moyens financiers, techniques et humains ont permis de remplir – voire de dépasser – les objectifs du projet :

- Produire, rassembler et compiler les données naturalistes dans une base de données (prochainement versées dans le SINP de Guyane) ;
- Cartographier les principales continuités écologiques identifiées et leurs enjeux, selon les différents secteurs de la commune en explicitant les zonages existants (statut de protection), les usages, pressions et menaces ;
- Accompagner la commune dans la réalisation de son PLU en lui donnant les éléments nécessaires à une bonne prise en compte des enjeux de la biodiversité en les intégrant au sein d'une OAP ;
- En réalisant une synthèse par groupe taxonomique. ;
- La rédaction de textes pédagogiques et illustrés dans lesquels sont précisés les enjeux en termes de connaissance, de conservation mais aussi de valorisation et sensibilisation envers les publics ;
- La création de documents et supports adaptés avec une plaquette et des bâches sur les différentes espèces de poissons du Lawa à destination des scolaires et du grand public, un éventail d'aide à l'identification des amphibiens de la commune avec leurs statuts de rareté à l'échelle de la Guyane à destination des guides et animateurs touristiques, des jeux de sociétés sur les groupes cibles de l'ABC créé par les élèves des écoles et du collège, des vidéos didactiques avec 10 courts métrages et 1 moyen métrage, et 2 expositions photographiques illustrant les principaux groupes taxonomiques étudiés ;
- La publication régulière sur internet et accessible au grand public des principales actions de l'ABC via la création d'une page Facebook ;
- Animer la commune autour des thématiques de la biodiversité, en allant de l'information (conférences) à la participation (enquêtes participatives, mobilisation des scolaires) à la diffusion de films et l'organisation d'événements festifs ;
- Organiser des sorties et animations sur les sentiers dans le cadre des activités périscolaires en s'appuyant sur les démarches d'inventaire, des outils méthodologiques, la connaissance de la biodiversité et de ses enjeux ;
- Synthétiser et diffuser la connaissance à travers divers prismes, de la



Figure 183 : Jeux de découverte de la biodiversité, réalisés par les élèves de la commune avec l'appui d'artistes locaux © R. Fayet, PAG 2024



Figure 184: Exposition photographique illustrant la biodiversité de la commune sur l'espace public © R. Fayet, PAG 2024



Figure 185 : Découverte des papillons avec les collégiens de Papaïchton © J. Benth, PAG 2024

vulgarisation à la publication scientifique (Cahier scientifique dédié, en cours qui sera publié en 2024) en passant par la présente synthèse ;

- Une infographie à diffusion grand public sur le patrimoine naturel de la commune et les chiffres clés de l'ABC ;
- Une base photographique initiée de la flore des sous-bois de Papaïchton, accessible pour consultation sur le Web et associée à un atlas de la biodiversité. L'édition en cours d'un ouvrage guide sur la flore du sous-bois, des bords de pistes et des berges du Maroni.

Un effort naturaliste conséquent... qui reste à poursuivre

L'important effort d'inventaire a permis une très nette amélioration des connaissances avec une augmentation de quasiment 60 % de la richesse faunistique et floristique de la commune. Plusieurs nouvelles espèces pour la Guyane et même pour la science ont été mises en évidence en particulier pour les insectes avec les papillons de jour mais aussi dans d'autres groupes taxonomiques comme pour la flore et une nouvelle espèce de scorpion dédiée au secteur de l'Abounami.

Tableau VIII : Comparaison des résultats par groupe taxonomique

Étiquettes de lignes	Espèces connues avant l'ABC	Espèces ajoutées au cours de l'ABC	Total espèces recensées	Evolution de la connaissance	Identifications à affiner	Total de taxons
Animalia	552	633	1185	+115%	124	1309
Amphibiens	59	22	81	+37%	7	88
Arachnides		9	9		4	13
Bivalves		2	2			2
Crustacés		1	1		2	3
Gastéropodes		1	1		1	2
Insectes ²⁶	5	360	365	+7200%	57	422
Mammifères	60	21	81	+35%	11	92
Oiseaux	287	112	399	+35%	8	407
Plathelminthes					2	2
Poissons	94	77	171	+82%	27	198
Reptiles	47	28	75	+48%	5	80
Chromista					1	1
Autres					1	1
Fungi²⁷		4	4		9	13
Autres		3	3		9	12
Lichens		1	1			1
Plantae	980	438	1418	+45%	300	1718
Angiospermes	846	404	1250	+48%	278	1528
Autres					1	1
Ptérédiphytes	134	34	168	+25%	21	189
Total général	1532	1075	2607	+70%	434	3041

²⁶ Il reste encore nombre d'individus à identifier parmi l'entomofaune. Ils devraient être transmis dans le courant 2024. Ces statistiques ne sont pas représentatives.

²⁷ L'identification des champignons n'a pas été aboutie à ce jour.

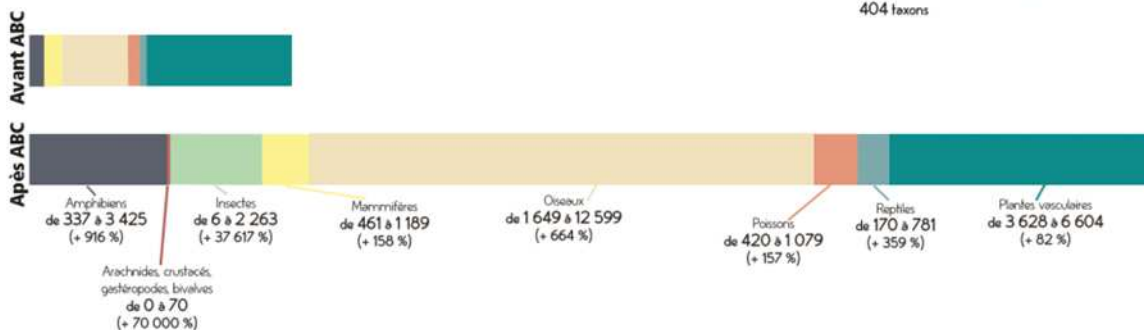
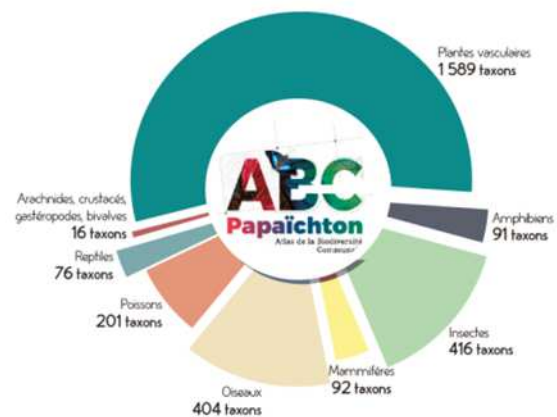
Malgré le soin apporté aux inventaires et à l'agrégation des connaissances, il n'est cependant pas possible de prétendre à l'exhaustivité. Certaines expertises sont toujours en cours d'analyses. Outre le fait que l'inventaire des groupes étudiés ne soit pas complet, il est également nécessaire de réaliser une mise à jour régulière.

Pour certains groupes, le bilan est encore plus mitigé du fait de la diversité (flore, insectes), de leur éphémérité (champignons). De plus, il reste bien des zones d'ombre sur les groupes qui ont été peu ou pas abordés : les chiroptères, les invertébrés, etc. Le tableau ci-dessus montre l'apport de l'agrégation des jeux de données sur les autres groupes taxonomiques mais ce bilan n'est en aucun cas comparable avec l'effort réalisé sur les groupes étudiés.

La tâche à réaliser reste encore immense...

État des connaissances de la biodiversité de Papaïchton, après l'ABC

Fin 2023, on comptait plus de 28 000 données sur près de 2 900 taxons, sur la commune de Papaïchton. Avant l'Atlas de la biodiversité communale, le nombre de données n'était que de 6 600 données. Nous sommes par exemple passés de 1 649 observations d'oiseaux à près de 12 600, au cours de ces trois ans d'inventaires ! L'ABC a permis ainsi de découvrir 115 nouvelles espèces d'oiseaux pour Papaïchton. Quelques nouvelles espèces ont aussi été découvertes pour la science, à l'image de la vingtaine d'espèces d'insectes révélées. Fin 2023, les rapports étaient en train d'être finalisés.



d'activité 2023 du Parc amazonien de Guyane

Deux secteurs clés prioritaires pour Papaïchton

Les inventaires réalisés dans le bassin de vie ont permis d'identifier plusieurs zones qui gagneraient à être mises en valeur pour leur potentiel pédagogique. Parmi elles, deux mares. Ces zones humides jouent un rôle fondamental pour la préservation de la biodiversité, de la ressource en eau et la lutte contre le réchauffement climatique

La mare Amadou accueille une diversité floristique et faunistique (oiseaux, amphibiens) remarquable (voir chapitres suivants). Directement accessible depuis le bourg, elle pourrait être valorisée pour la population locale, mais

aussi dans une démarche écotouristique.

La mare Bamba est un peu plus éloignée du bourg, mais accessible depuis la piste de Maripasoula. Il s'agit d'un micro-habitat rare et localisé, d'une extrême importance pour la reproduction d'une multitude d'espèces d'amphibiens (voir chapitre précédent). C'est un véritable refuge pour la grande faune (tapir, jaguar, biche, ...) et la flore y est remarquable. L'*astrocaryum minus*, palmier protégé et à répartition restreinte en Guyane, y a été trouvé constituant la première et unique localité pour cette espèce sur la commune. La conservation de ce secteur forestier doit être une priorité pour la commune.



Secteurs à enjeux du bourg de Papaïchton

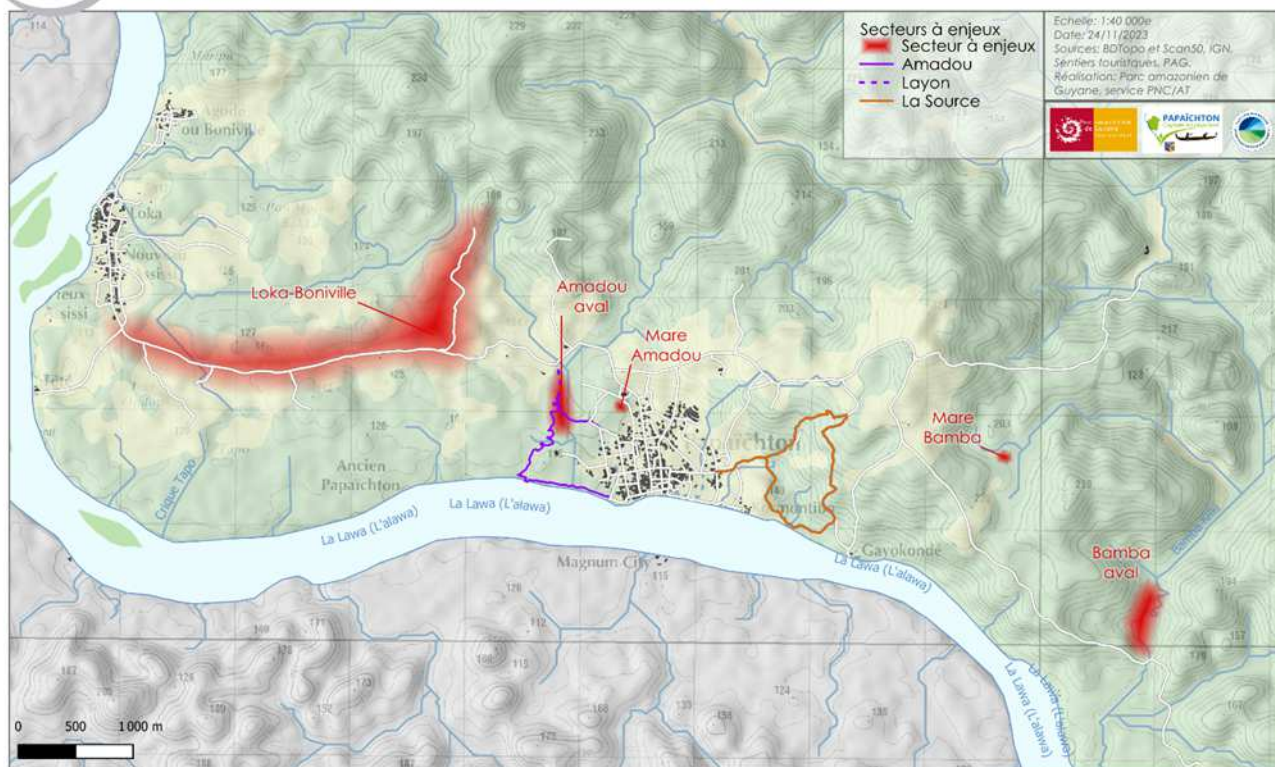


Figure 187 : Localisation des principaux secteurs à enjeux de biodiversité pour le bourg de Papaïchton

ABC

Papaïchtou

Atlas de la Biodiversité
Communale



Avec l'appui de nombreux partenaires

LES ASSOCIATIONS

- YENKUMU LUTU
- GRAINE Réseau régional d'éducation & développement
- GWF Guyane Wild Fish

LES NATURALISTES

- Parc amazonien de Guyane Parc national
- cnrs
- Société Maël DEWYNTER
- CLADONOTA
- WANO
- LASIURUS Coopération scientifique en Guyane
- Office National des Forêts
- HYDRECO GUYANE
- Nino PAGE
- NYMPHAL'ID Naturaliste - Entomologiste Ombeline Scuffort
- FONDATION biotope POUR LA BIODIVERSITÉ

LES INSTITUTIONNELS

- SOUTIEN FINANCIER DÉPARTEMENT FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ
- Collectivité Territoriale de Guyane
- PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE
- RÉGION ACADEMIQUE GUYANE

LES ARTISTES

- Delphine ZIGONI (INOZIZ), dessinatrice
- Carlos ADAOUDÉ dit Kalyman, tembeman
- Franz TJAPPA, tembeman
- Miremonde FLEUZIN, slameuse